Le ministre Hardy l'avoue

Déficience de l'information sur les politiques et l'action du gouvernement

par Bertrand Tremblay

CHICOUTIMI — L'information émanant du ministère des Communications sur les politiques et l'action du gouvernement est déficiente.



CONFERENCIER — Le ministre des Communications du Québec, M. Denis Hardy, était le conférencier invité, hier, à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des directeurs d'information de la radio et de la télévision, section française, qui se tenait à Chicoutimi.

Le ministre Denis Hardy l'a admis, hier après-midi, devant les participants de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des directeurs d'information de la radio et de la télévision, section langue française, réunis à Chicoutimi.

Mais son ministère compte bien combler cette lacune avec l'application du programme conçu par le nouveau directeur du service d'information, M. Robert Brisebois.

Une heure de retard

Le ministre Hardy entouré d'un contingent de fonctionnaires, est arrivé au moins une heure en retard au banquet où il avait été invité comme conférencier, à cause du mauvais temps.

Son allocution intitulée "Faire de l'information gouvernementale, c'est vivre sur la corde raide", ne revêtait pas le caractère percutant de cette conférence provoquée à Trois-Rivières, l'an dernier, devant les congressistes de l'Association des hebdomadaires du Canada-français, dans laquelle il avait énergiquement critiqué l'attitude de plusieurs journalistes.

Il y a deux mois, le ministre Hardy, armé de deux dossiers bourrés de coupures de presse dont le quart contenait — suivant son examen — des erreurs, avait expliqué son attitude à la presse.

Hier, il s'est contenté, sur un ton serein, d'expliquer le programme de renseignements d'ordre administratif de l'Etat. Il a décrit l'établissement dans les dix régions administratives du Québec, de bureaux de "Communication-Québec".

Depuis septembre dernier, a-t-il encore rappelé, le ministère a mis en place un système de communication téléphonique personnalisé et gratuit, appelé "Réseau Zénith" qui permet à tous les Québécois de pouvoir communiquer par téléphone, sans frais et rapidement, pour obtenir tout information sur l'administration publique.

Le droit à l'information

Le ministre Hardy a défendu l'initiative du gouvernement de rendre compte de son action de façon permanente.

"Les politiques et les réalisations de l'Etat sont des sujets qui intéressent tous les citoyens et le premier responsable de ces politiques et de ces réalisations, c'est le gouvernement. C'est bien normal, par conséquent, que le responsable d'une initiative, quelle qu'elle soit, puisse être en mesure de tenir au courant ceux qui sont touchés par cette initiative. Je ne vois donc pas comment le gouvernement pourrait échapper à son devoir d'informer tous les intéressés."

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 171 | Samedi 8 mai 1976 | 36 pages | 25 cents

Fiasco des débrayages

Trêve dans le Front commun

QUEBEC (PC) — Le Front commun des 175,000 travailleurs des secteurs public et parapublic a décidé d'interrompre ses mesures de pression pour une durée de sept jours, dans le but de favoriser un déblocage dans les négociations avec le gouvernement.

La nouvelle a été annoncée au cours d'une conférence de presse des coordonnateurs du Front commun, vendredi, à Québec.

Un porte-parole, M. Michel Grant, a déclaré que les débrayages et autres moyens de pression cesseraient jusqu'au 15 mai, date où le comité de coordination se réunira pour faire le bilan de cette trêve.

"Durant cette période nous allons voir s'il sera possible d'en arriver à un règlement négocié", a déclaré M. Grant.

Il a expliqué que le gouvernement avait toujours refusé de déposer des contre-propositions depuis l'adoption de la loi 23, en utilisant comme prétexte qu'il ne pouvait y avoir de négociations pendant que des débrayages perturbaient les écoles et les hôpitaux.

Maintenant que cet obstacle est disparu, nous allons voir une fois pour toute si le gouvernement est prêt à négocier, a-t-il indiqué.

Fiasco

MONTREAL (PC) — La grève décrétée par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) dans les secteurs public et privé s'est soldée par un fiasco, vendredi, alors que les fonctionnaires et les autres centrales syndicales ainsi que certaines sections affiliées à la CSN ont refusé d'emboîter le pas.

Jeudi, la CSN avait annoncé que ses adhérents du secteur privé, y compris les employés de la compagnie Autobus Voyageur et ceux des hôpitaux, ne se présenteraient pas au travail afin de manifester leur mécontentement contre la lenteur des négociations contractuelles dans la Fonction publique.

Cependant, la compagnie Voyageur indiquait, tôt vendredi, que ses services fonctionnaient normalement, les chauffeurs et les caissiers ayant signalé leur intention de demeurer à leurs postes.

Quant aux centrales syndicales, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui compte quelque 20,000 travailleurs dans le Front commun, et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), qui en compte 75,000, ont toutes deux décidé de rentrer au travail vendredi.

Découragés par les fermetures

Les travailleurs de l'usine Price craignent pour leur gagne-pain

par Martha Gagnon

JONQUIERE — Découragés par toutes ces fermetures, les travailleurs de l'usine Price de Kénogami ont peur pour leur gagne-pain.

L'un d'entre eux, confiait hier, au QUOTIDIEN: "Travailler chez Price à Kénogami, c'est presque aussi risqué que de marcher sur un fil de fer. Au moment où l'on s'y attend le moins, le patron met le cadenas sur la porte durant deux semaines et vous voilà dans la rue."

Depuis la vente de Price à Abitibi et l'annonce de la construction de la papeterie de Donohue, à St-Félicien, les travailleurs de Kénogami sont inquiets. Le secrétaire du syndicat-CSN, M. Raynald Bourgeois, explique: "L'usine de Kénogami est devenue l'enfant pauvre d'Abitibi."

Pour protester contre la récente fermeture temporaire de quinze jours qui devait normalement prendre fin dimanche, les travailleurs syndiqués-CSN ont manifesté hier, durant six heures, devant l'usine de Kénogami. Cette action a eu pour effet de suspendre pour une journée les travaux de réparation des machines qu'effectuait depuis quelques jours un groupe de 300 ouvriers, rappelés au travail pour remettre l'usine en état d'opérer.



La manifestation des travailleurs-CSN de Price à Kénogami visait deux objectifs: la protestation contre la récente fermeture temporaire et un appui au Front commun du secteur public.

En fin d'après-midi, hier, la compagnie par la voix de son responsable des relations extérieures, M. Raymond Cormier, annonçait que l'ouverture de l'usine était retardée et n'aurait pas lieu dimanche. La manifestation des travailleurs en est la cause. Selon la compagnie, "il est impossible de terminer pour dimanche les diffférents travaux essentiels à la mise en marche de l'usine". L'ouverture est reportée à une date indéterminée.

Inutile de dire que cette nouvelle a soulevé la colère des syndiqués qui sont prêts à travailler durant toute la fin de semaine pour terminer les travaux d'assemblage de pièces de machinerie.

Au cours d'une entrevue, le secrétaire du syndicat a affirmé hier: "Ce n'est sûrement pas notre petite manifestation qui retarde l'ouverture de l'usine. D'ailleurs, il n'y a que la machine à papier numéro 2 qui ne serait pas en état de fonctionner dimanche". Toujours d'après M. Bourgeois: "La compagnie savait qu'elle ne pourrait rouvrir dimanche et l'action syndicale de vendredi lui sert de paravent. Le syndicat doit porter l'odieux de la situation".

Immédiatement après l'annonce de la prolongation de la fermeture, le syndicat faisait savoir qu'il était entièrement à la disposition de la compagnie.

Rencontre

Une rencontre a eu lieu hier entre les syndiqués et le directeur de l'usine, M. McLaren, qui était accompagné du surintendant du personnel, M. Charlemagne Girard.

Pour obtenir cette rencontre, les travailleurs ont demandé au chef de police de Jonquière et à son adjoint, MM. Alex Réhaume et Gaston Tremblay d'agir en médiateurs auprès de la compagnie. Ce qu'ils ont fait.

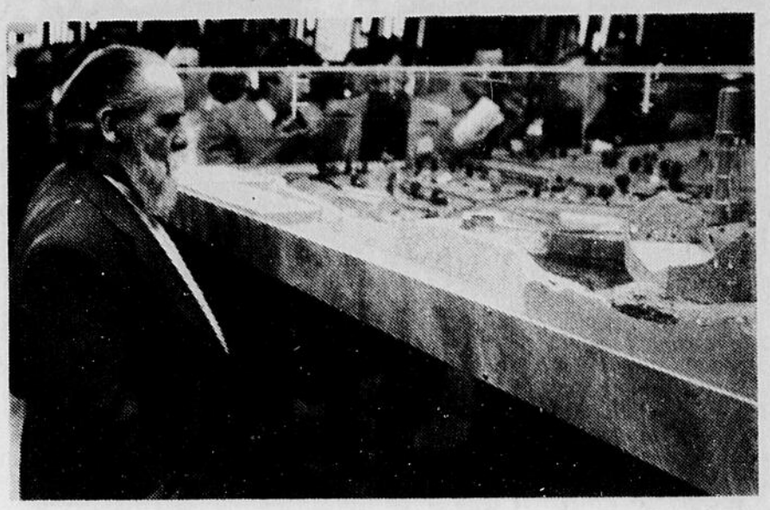
Le syndicat a remis à M. McLaren un mémoire dans lequel il réclame la formation d'un comité conjoint syndical-patronal pour étudier sérieusement les problèmes de fermeture temporaire et faire les démarches qui s'imposent auprès des autorités concernées. La CSN demande aussi à la compagnie de "promettre" qu'il n'y aura pas d'autres fermetures en 1976 et qu'une sécurité d'emploi soit garantie aux travailleurs.

Il n'est pas impossible que l'usine de Kénogami ferme de nouveau ses portes à la fin du mois de juin. C'est du moins l'avis du syndicat-CSN qui s'apprête à négocier un nouveau contrat de travail. Les travailleurs voient dans ces fermetures une "manoeuvre" pour briser le moral des syndiqués avant la négociation.

La CSN accuse aussi la compagnie de se servir des employés pour protester contre la construction de Donohue.

"Peu importe les raisons des fermetures, si ça continue, plusieurs gars vont quitter l'usine pour travailler ailleurs. C'est dur une fermeture de quinze jours", explique le secrétaire syndical. Il ajoute: "Les hommes sont fatigués, désabusés". Après une grève de quatre mois, l'usine de Kénogami fermait récemment ses portes pour deux semaines.

DOSSIER



Aussi intéressant que d'habitude, Perspectives, cette semaine, fait "L'autopsie d'un accident", selon un dossier de Pedro Rodrigues. Et Jacques Goulon nous amène vers la lointaine Europe où il nous parle de "La grande friture de Camogli". La franc-maçonnerie a aussi sa place et on la démystifie. Et surtout n'oubliez pas votre pinte d'humeur avec Guy Fournier.

ARTS

Semblerait que l'été est déjà passé... Du moins à subir la température que nous avons présentement on le croirait. Mais on nous promet quelques bouffées de chaleur en juillet! Et malgré la neige qui s'accroche, Yvon Paré est allé se promener de gauche à droite, au cours de la semaine, pour vous présenter votre cahier des Arts préféré. Il vous parle de Jean-Paul Landry, qui tient une troisième exposition, en un peu plus d'un an dans la région. Il est allé visiter, également les dessins de Robert Gervais, à la galerie de l'Arche, de Jonquière. Bien sûr, il y a les nouveautés littéraires, les événements à suivre et à voir, les chroniques et le menu habituel. Guy Fournier, lui de Saint-Méthode, nous fait rencontrer un luthier de 79 ans. Réchauffez-vous aux activités artistiques de la semaine dans votre section des Arts du Quotidien.

ARTISAN

Guy Fournier nous présente, dans le cahier des Arts, un septuagénaire de 79 ans, violoneux et luthier, par passe-temps. C'est en 1920 que cet homme, encore solide aujourd'hui, a fabriqué son premier violon, alors qu'il travaillait dans le bois. Mais c'est plusieurs années avant que notre homme a appris à jouer du violon, alors qu'il était en prison, durant une période de la guerre 14-18, pour ne pas avoir répondu à la conscription.

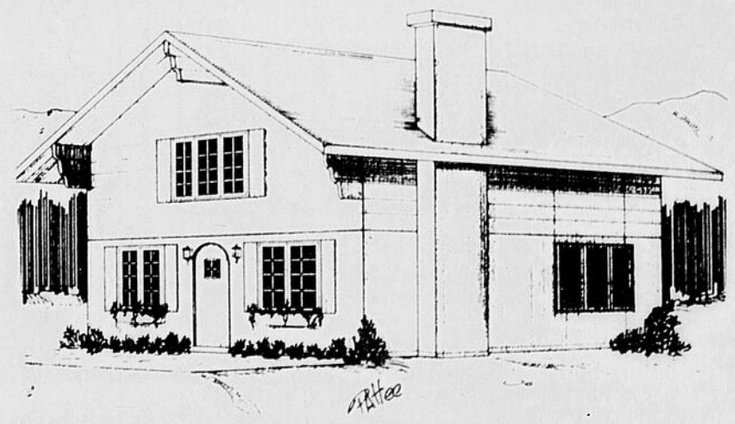
En page C-3

PERSPECTIVES

Pépère Joyeux, (M. Roland Bouchard), un personnage légendaire du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, observe avec intérêt la maquette du Village-Souvenir.

En page 5

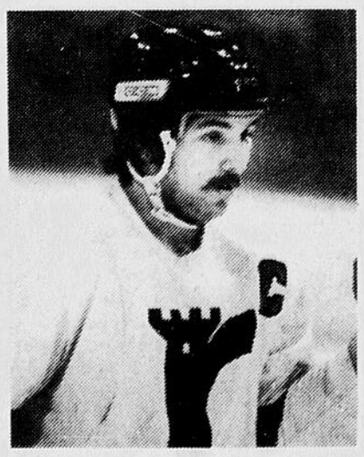
BRICOLAGE



La première chronique destinée au papa bricoleur, la semaine dernière, a plu au public-lecteur. On retrouvera, dans cette chronique, cette semaine, un plan détaillé d'un chalet d'inspiration suisse, d'où sont exclus les éléments non essentiels qui en auraient augmenté le coût de construction. Et dans le "Fais-le toi-même", X c'est un joli flamant, que l'on vous suggère. Voir en

page C-7

SPORTS



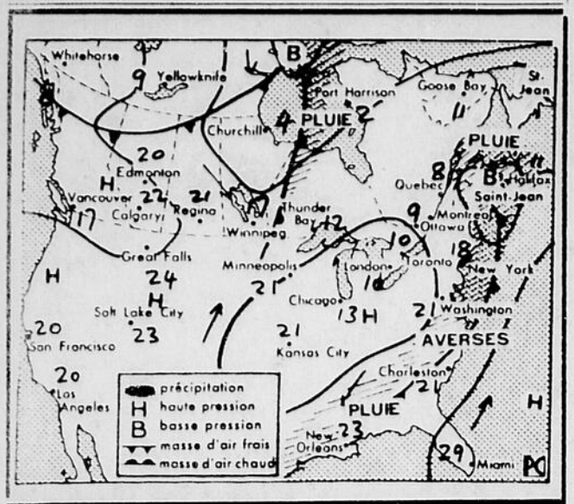
Malgré sa petite taille, Jean Gagnon est considéré comme un rouage important dans le camp des Remparts de Québec. Reconnu comme le meilleur défenseur de la Ligue junior majeure du Québec, Gagnon rêve de faire carrière chez les professionnels. La participation de son équipe aux séries de la coupe Memorial représente un autre palier pour atteindre son objectif. Un reportage de André Lestourneau.

En page 11

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C-1 à C-8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	C-6
— Bourse	17
— Bricolage	C-7
— Bridge	8
— Cinéma	C-6
— Décès	19
— Dossier	5
— Echecs	9
— Finance	16
— Horoscope	8
— Mots croisés	8
— Mots mystères	9
— Patron	18
— Sports	11 à 15
— Télévision	C-2
— Voyages	C-8

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour samedi, avec un aperçu pour dimanche.

Abitibi, Chibougamau et nord de Pontiac-Témiscamingue: quelques périodes nuageuses. Maximum 5 à 8. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Sud de Pontiac-Témiscamingue, Laurentides et Haute-Mauricie: nuageux avec averses de neige ou de pluie. Maximum 3 à 6. Aperçu pour dimanche: quelques périodes nuageuses et moins froid.

Outaouais et Montréal: nuageux avec averses de pluie ou de neige. Venteux par moments. Maximum 3 à 6. Aperçu pour dimanche: quelques périodes nuageuses et moins froid.

Cantons de l'Est: nuageux avec averses. Maximum 4 à 6. Aperçu pour dimanche: périodes nuageuses et moins froid.

Québec et Trois-Rivières: nuageux avec neige ou pluie. Venteux. Maximum 1 à 3. Aperçu pour dimanche: nuageux et moins froid.

Lac-Saint-Jean: nuageux avec neige. Maximum 3. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Baie-Comeau et Sept-Iles: neige fondante et pluie en après-midi. Venteux. Maximum 1 à 3. Aperçu pour dimanche: nuageux avec neige fondante ou averses.

Rimouski et Gaspésie: naugeux avec pluie mêlée de neige. Venteux. Maximum 2 à 5. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées vendredi dans quelques villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Sudbury	0	9
Toronto	2	5
Ottawa	-1	4
Montréal	1	2
Québec	2	3
Fredericton	5	6
Saint-Jean, N.-B.	5	6
Moncton	4	7
Halifax	7	9
Charlottetown	4	8
Saint-Jean, T.-N.	4	11
Chicago	2	10
Boston	11	12
New York	15	23
Jacksonville	17	31
St. Louis	2	17
Los Angeles	13	20
San Francisco	11	25

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 02 h. 35 (.8m) et haute à 09 h. 05 (2m 3). Elle sera à nouveau basse à 15 h. 35 (.6m) et haute à 21 h. 45 (2m 1).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 04 h. 00 (1m 6) et haute à 10 h. 20 (4m 4). Elle sera à nouveau basse à 16 h. 50 (1m 3) et haute à 23 h. 00 (4m 4).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 05 h. 10 (1m 6) et haute à 10 h. 20 (4m 3). Elle sera à nouveau basse à 17 h. 50 (1m 5) et haute à 23 h. 00 (4m 1).

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480.

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général:
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information:
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles:
Claude COTE
Chef de pupitre:
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes:
Paul BERGERON
Directeur de la publicité:
Jean TREMBLAY
Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché:
Jean BELAND

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec.
Courrier de la
deuxième classe (No 3213).

Assises criminelles de Roberval

Le frère de Marial Simard a vu, sous la banquette arrière de l'automobile, une carabine de calibre.12

par Guy Bergeron

ROBERVAL — Le frère de Marial Simard, Sylvain, a affirmé, hier, devant les douzes jurés, qu'il avait vu, dans l'automobile de son frère Dominique, quelques minutes avant d'entrer à l'hôtel Le Baril, une carabine de calibre 12 qui avait été placée sous la banquette arrière du véhicule.

Sylvain Simard a précisé que dans l'auto, la carabine de calibre 12 était sur le plancher et qu'en partant de l'auberge "Quatre Chemins" pour se rendre à l'hôtel Le Baril, de l'Ascension, il avait à un moment donné, voulu enlever la balle qui se trouvait à l'intérieur et que Marial l'en avait empêché.

Sylvain Simard a été le principal témoin, hier, au procès de Marial Simard, accusé d'avoir dans la nuit du 5 juillet 1974, assassiné Noël Néron.

La journée d'audiences, d'hier, a été de courte durée puisque le ministère publique, représenté par Me Claude Gagnon, n'a fait entendre que deux témoins, puisque les procureurs, avec le juge Gilles St-Hilaire, avaient convenu d'ajourner les audiences à 12 h. 30, pour permettre aux douze jurés, et en même temps à tout le monde, de pouvoir régler des affaires avant de recommencer lundi après-midi, à 13 h. 30, les audiences.



Le juge Gilles Saint-Hilaire.

En effet, Sylvain Simard ne peut dire ce qui s'est dit dans l'automobile au cours de cette soirée au moment où il était avec ses frères, Marial et Dominique, et Fabien Boily a tout de même aperçu la carabine.

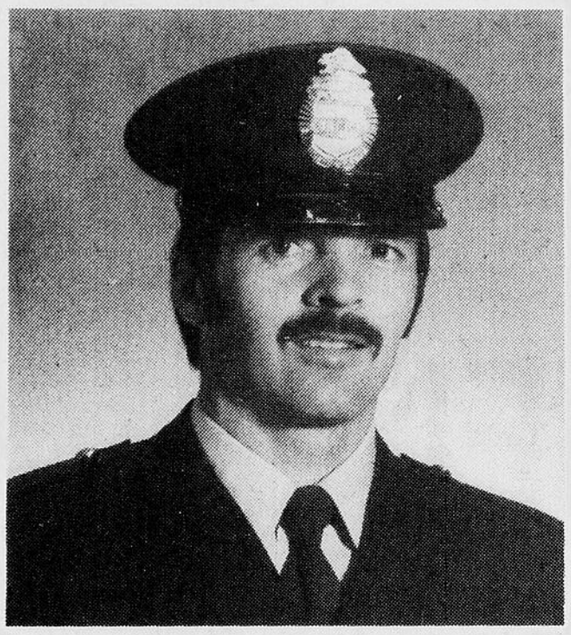
Dans l'ensemble, en outre des paroles qu'il ne se rappelle pas, il sait que Marial a parlé à un moment donné de Néron, il ne peut pas dire qu'est-ce qu'il a dit au juste.

Cependant, Sylvain a mentionné que lorsque Noël Néron a quitté l'hôtel Le Baril, un peu avant que Marial ne le suive, la victime avait regardé son frère "de travers".

Balistique

Par ailleurs, le spécialiste en balistique, M. Yvon Thériault, de l'Institut de police scientifique de Montréal, a confirmé que la balle de calibre 12, trouvée non loin du corps de Noël Néron avait été tirée par la carabine que possédait, ce soir-là, Marial Simard.

Les audiences se poursuivront lundi à 13 h. 30.



Le constable Carol Laberge, de la Sûreté municipale de La Baie.

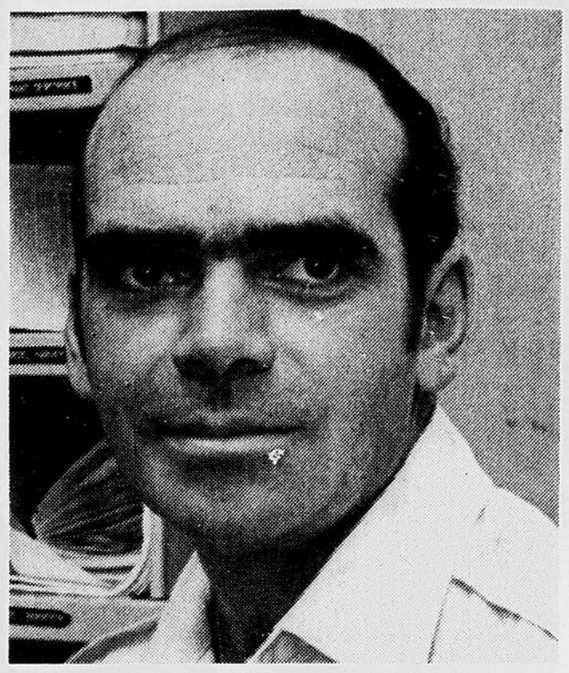
Deux policiers de la région décorés pour bravoure

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Deux policiers de la région, le caporal Gilbert Desmeules, de la Sûreté de Chicoutimi et le constable Carol Laberge, de la Sûreté de La Baie ont été décorés de "citations au mérite", hier à Montréal, par le Solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, à l'occasion de l'ouverture de la Semaine de la Police au Palais de justice de Montréal.

Le caporal Desmeules a reçu sa citation après avoir sauvé des eaux, en septembre 1975, un individu qui s'était sciemment jeté à l'eau, après que le caporal, en compagnie d'un confrère, l'eut rejoint sur les terrains des Ports nationaux.

Quant au constable Laberge, il a également sauvé d'une noyade certaine un jeune homme qui, en avril 1972, traversait, en compagnie de deux camarades, la rivière à Mars, entre Port-Alfred et Bagotville.



Le caporal Gilbert Desmeules, de la Sûreté de Chicoutimi.



Au plus fort de l'incendie, trente pompiers combattaient les flammes qui ont été sous contrôle vers 19 h. 30. La bâtisse est détruite dans une proportion de 75 pour cent.

Chicoutimi

Quatre personnes blessées, dont deux pompiers, dans un incendie

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Un violent incendie, qui a nécessité l'intervention d'une trentaine de pompiers, a ravagé dans une proportion de 75 pour cent un immeuble de 16 logements, vers 18 heures, hier soir, au 669, de la rue Sainte-Anne, à Chicoutimi, jetant 17 personnes sur le pavé.

Quatre personnes, dont deux pompiers ont été blessées. Mme Thérèse Laporte-Lemieux, dans l'appartement de laquelle l'incendie s'est déclaré, a subi un choc nerveux, alors qu'un voisin, M. Laurier Goulet, qui tentait d'empêcher les flammes d'atteindre sa demeure, a subi des brûlures au visage et aux bras.

Les pompiers blessés sont les agents Benoit Potvin et Alphonse Pedneault, qui ont été respectivement brûlés à l'oeil et au visage. Tous ont été transportés à la clinique d'urgence de l'hôpital de Chicoutimi pour y subir les premiers soins.

Les pompiers, qui contrôlaient la conflagration dès 19 h. 30, ont cependant éprouvé certaines difficultés dans leur travail du fait que la bâtisse, originellement composée de quatre logements, avait été transformée plus tard en 16 logements. Les divisions plus nombreuses ont compliqué quelque peu le travail des sapeurs.

La plupart des locataires n'avaient pas d'assurances pour couvrir leurs biens, quoique les logements étaient meublés par le propriétaire, M. Rosaire Guay.

L'incendie qui a causé des dommages de plus de $80,000, aurait été occasionné par un élément chauffant. A un certain moment, l'hypothèse d'un acte criminel a été soulevée, et il faudra attendre l'enquête pour le déterminer.

Accident mortel

JONQUIERE — Mlle Johanne Lavoie, 21 ans, de Chicoutimi, a péri dans la nuit de jeudi à vendredi, dans un grave accident de la circulation, sur la route 170, dans le secteur d'Arvida.

Trois autres personnes ont été blessées dans la collision qui a impliqué deux voitures. Selon certains témoins, le choc a été d'une rare violence.

Une enquête a été ouverte, sous la responsabilité du lieutenant Gilbert Barrette, du bureau des enquêtes d'Arvida.

AUBIN, BEDARD, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L.
ALAIN COTE, D.E.C., LL.L.
MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ERIC BRISSON, LL.L.
LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M.
TEL.: 544-1805

AU PALAIS DE JUSTICE

Sentence de 15 mois de prison pour le jeune Poirier

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge André Gauthier a imposé une sentence d'emprisonnement de 15 mois, hier, à Jérôme Poirier, un jeune homme de Chicoutimi, qui avait pénétré par effraction dans le magasin Gilbert & Frères, dans l'intention d'y commettre un acte criminel. Il avait également échangé des chèques falsifiés dans des caisses populaires de Chicoutimi.

La sentence de 15 mois, imposée hier, a été réclamée par Me Lucien Tremblay puisque ce dernier a précisé que l'accusé, au moment de commettre ses derniers crimes, était déjà en prison les fins de semaine, purgeant un mois de prison, qui lui avait été imposé par le juge Guy Tremblay, après qu'il eut admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé un montant de plus de $20,000 à l'hôtel Chicoutimi.

Poirier, on s'en rappellera, à ce moment-là, purgeait sa sentence d'un mois de prison les fins de semaine et durant la semaine il pouvait suivre ses cours au CEGEP de Chicoutimi.

Aujourd'hui, c'en est fait, puisqu'il a manqué à sa parole et il aura quinze mois pour réfléchir.

LSD

Par ailleurs, une amende de $100 a été imposée à André Simard de Chicoutimi, qui a été trouvé en possession de plusieurs capsules de LSD.

Me Louis-Charles Fournier a également obtenu pour Jean-Louis Nadeau, une amende de $150 au moment où ce dernier fut trouvé en possession de 40 capsules de LSD.



Johanne Lavoie.

LEMIEUX & PEDNEAULT LTEE
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

Le Centre de Services Sociaux (C.S.S.), tiendra une séance publique d'information pour le secteur: ALMA.

DATE: 3 mai 1976.
HEURE: 7:30 heures.
ENDROIT: Manoir du Rocher, 1485, avenue du Manoir nord, Alma.

On vous attend, LES SERVICES SOCIAUX C'EST VOTRE AFFAIRE!

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN ET WELLS
AVOCATS
ROLAND FRADETTE, C.R.
MICHAEL-H. CAIN, C.R.
FRANCOIS LAMARRE, LL.L.
GUY WELLS, LL.L.
CLAUDE GAUTHIER, LL.L.
PIERRE BERGERON, C.R.
GILLES PREVOST, LL.L.
PAUL CASGRAIN, LL.L.
MARTIN COTE, LL.L.
CARL LACHANCE, LL.L.
PIERRE SIMARD, LL.L.
EDIFICE MURDOCK
100 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

24ième congrès de la SNQ

Cri d'alarme pour sauver l'école publique

ALMA — La SNQ Saguenay-Lac-Saint-Jean lance un cri d'alarme pour mobiliser toutes les forces vives du milieu afin de sauver l'école publique actuellement en péril.

Les délégués au 24e congrès régional annuel étudieront durant toute la fin de semaine le système d'éducation. La SNQ a fait son choix: l'école publique est extrêmement importante. Son avenir est en danger.

Textes: Martha Gagnon

Ce congrès général de la SNQ doit conduire à des Etats généraux de l'éducation au Québec que tiendra le Mouvement national des Québécois.

La SNQ s'inquiète de voir que l'élite traditionnelle (médecins, avocats, ministres, directeurs et même les professeurs) envoir leurs enfants au secteur privé. Elle demande que seul le secteur public soit subventionné par l'Etat.

La journée de dimanche sera consacrée entièrement au colloque sur l'éducation. Les délégués chercheront les pistes de solutions qui s'imposent.

MUTUALISATION

Dans un autre ordre d'idées, les participants au congrès prendront connaissance du projet de création d'une société québécoise de secours mutuelle conforme à la loi 7 des assurances du Québec.

Le conseil d'administration de cinq sociétés (SSJB-SNQ), soit celui de l'Est du Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Haute-Rivière, de l'Amiante et de l'Outaouais, opte pour la création de leur "propre compagnie d'assurance" qui verra le jour en janvier 1977. La société regroupe 57,508 membres et son actif actuel atteint 2 millions et demi.

Au ministère de l'Education

L'enseignement de l'histoire nationale doit être obligatoire

ALMA — La SNQ demande au ministère de l'Education de rendre obligatoire l'enseignement de l'histoire nationale dans toutes les écoles, dès le cours primaire.

L'une des résolutions soumises au congrès général recommande que la SNQ, de concert avec le Mouvement national québécois, fasse une enquête à l'étendue de la province, afin d'évaluer le pourcentage d'élèves qui reçoivent au secondaire, un cours d'histoire nationale.

La SNQ et le MNQ doivent inciter le ministre de l'Education et la Fédération des commissions scolaires pour que les jeunes suivent obligatoirement un cours d'histoire du Québec.

La Société nationale des Québécois n'oublie pas que la connaissance de l'histoire universelle est un cours fondamental mais selon elle, tout Etat qui se respecte ne peut négliger l'enseignement de l'histoire nationale.

Toujours dans le secteur de l'éducation, la SNQ demande un programme adéquat de l'enseignement du français par des techniques modernes, n'excluant pas la grammaire, l'orthographe et la littérature française et québécoise.

La SNQ blâme le ministère pour son programme-cadre de français qui est une "faillite" et pour la supervision inadéquate de cet enseignement.

Les universités du Québec s'apprêtent à rendre obligatoire des cours de français dans ce milieu de haut-savoir, ce qui est manifestement une condamnation de l'enseignement donné jusqu'ici, tant au niveau primaire que secondaire et collégial. La SNQ ajoute que le programme-cadre n'a rrien fait pour améliorer l'enseignement de la langue maternelle.

Dans l'ensemble, les résolutions de la SNQ touchant l'éducation, présentées au congrès général sont banales et souvent, très confuses. Evidemment, il s'agit ici des résolutions contenues dans le document de travail sur lequel se penchent les délégués durant la fin de semaine. Les participants devront aujourd'hui donner plus de poids et de consistance à ces résolutions qui souvent ne font "qu'effleurer" les problèmes dans l'éducation.

L'une de ces résolutions sur l'administration scolaire démocratique est particulièrement embrouillée: "Les pouvoirs administratifs dans les écoles polyvalentes devraient être répartis selon le principe de la division des trois pouvoirs: le législatif, l'exécutif et le judiciaire".

La SNQ recommande que l'effort monétaire dans l'éducation soit maintenu et que seul le secteur public soit subventionné par l'Etat. Elle souhaite aussi que l'élite traditionnelle envoie leurs enfants au secteur public. Cette catégorie de gens, connaissant les lacunes de l'école publique, serait davantage en mesure de faire les pressions nécessaires pour l'améliorer.

Les délégués se prononceront sur la désaffiliation au CRD

ALMA — La SNQ du Saguenay-Lac-Saint-Jean doit étudier, aujourd'hui, la possibilité de se désaffilier du CRD.

Le fait n'est pas nouveau. A plusieurs reprises, la Société nationale des Québécois a menacé de se retirer du Conseil régional de développement pour des raisons idéologiques.

La SNQ considère qu'avec l'appui de la population, des organismes du milieu, de ses membres, elle peut se faire entendre à l'extérieur des cadres du CRD, dans des actions concrètes et réalistes.

Encore cette fois, la SNQ reproche au conseil de développement de jouer trop souvent le rôle de porte-parole des gouvernements, au lieu de défendre les intérêts de la population.

Dans son cahier de résolutions que les délégués au congrès fédéral annuel étudient en fin de semaine, la SNQ soulève deux points qui, selon elle, montrent la différence idéologique qui existe entre les deux organismes.

Il s'agit en premier lieu de l'appui du CRD au projet d'un parc fédéral au Bas-Saguenay, sans considération du principe de l'intégrité du territoire québécois.

Comme deuxième point, la SNQ rappelle l'attitude du CRD lors de l'opération pétition en faveur du maintien des services spécialisés à l'hôpital de Chicoutimi. Le conseil régional a refusé d'appuyer la SNQ, préférant intervenir directement auprès du ministère.

Pour toutes ces raisons, les délégués de la SNQ, section Lac-Saint-Jean, proposent la désaffiliation. Selon eux, la philosophie du CRD, en matière de planification et de développement régional, ne correspond pas, dans la majorité des cas, aux objectifs de la SNQ.

Comme elle l'a déjà fait dans le passé, la SNQ critique le mode de représentativité du CRD qui ne permet pas aux organismes qui ont un nombre important de membres, d'avoir une représentation juste et équitable.

Boulevard Talbot

La SNQ continuera son action en vue de la réalisation du boulevard Talbot à quatre voies. Un comité spécial pourrait être mis sur pied pour travailler uniquement sur cette question. C'est l'une des résolutions du congrès qui demande qu'un budget spécial soit voté pour mener à bien cette deuxième démarche de la SNQ.

Le câble

Pour se défendre contre l'anglicisation, les délégués au congrès, unité de l'Ashuapmouchouan, s'opposent à la retransmission d'émissions américaines par les câblodistributeurs de St-Félicien et de Notre-Dame-de-la-Doré.

TOUT CE QUI S'IMPRIME NOUS L'IMPRIMONS
l'imprimerie LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
316, AVENUE LABRECQUE — CHICOUTIMI — TEL.: 545-4474

Débrayage à l'hôpital d'Alma

Le Dr Marcel Perron se plaint d'être tenu loin des négociations

par Serge Cloutier

ALMA — Le climat reste très bon, malgré un neuvième débrayage survenu à l'hôpital d'Alma hier, et malgré le fait que le directeur général, le docteur Marcel Perron, trouve que les chefs syndicaux provinciaux charrient un peu les membres de la base. A part les inconvénients nombreux qui sont inévitables, comme le chambardement des cédules opératoires, le fonctionnement de l'institution n'a pas été perturbé outre mesure à Alma, les services essentiels étant maintenus. Les débrayages dont il est question ici sont ceux des 350 employés affiliés à la CSN, qui ont cessé le travail pendant des périodes allant de quelques heures à deux jours, pour un total d'environ six jours complet depuis février.

La moyenne d'occupation se maintient entre 60 et 65 pour cent, mais 1,500 jours-malades ont été perdus, soit environ 2 pour cent du total annuel, depuis le début du conflit. La liste d'attente est maintenant passée de 550 à 900, une augmentation de 60 pour cent.

Appelé à commenter le conflit provincial, le Dr Perron estime que les dirigeants locaux des institutions sont tenus très loin des négociations, comme les membres de la base syndicale, de sorte qu'il manque d'information à tous les niveaux. "Ca devient alors une question de confiance, a-t-il dit, et nous faisons confiance aux négociateurs patronaux, et pensons que les chefs syndicaux provinciaux sont blâmables."

Questions d'argent

Les dépenses ont été réduites à Alma comme ailleurs, et après trois mois d'opération, il est trop tôt pour dire avec précision si il y aura déficit. Mais les dirigeants de l'hôpital pensent pouvoir rencontrer les prévisions.

Incidemment, l'année financière sera changée, et ajustée à celle de l'Etat, soit du premier avril au 31 mars de chaque année, au lieu de l'année de calendrier comme c'est le cas présentement. Et le gouvernement vient de décider qu'il revendra des obligations venues à échéance, pour un montant de $1.2 million. Les obligations, partie de la dette obligatoire de l'hôpital, échouent le 15 mai, et seront refinancée à un taux de 10 et trois-quarts pour cent, pour 20 ans.

Les courtiers d'assurances seront invités à proposer leurs services pour les polices de l'institution, qui échouent en juin. La prime, qui était d'environ $10,000, en 1975-76 connaîtrait une hausse certaine. On espère toutefois que le contrat pourra être octroyé à un courtier de la place.

Elections

C'est le 23 mai prochain que les usagers devront élire leurs représentants sur le conseil d'administration. Quatre candidats au moins seront en lice pour combler les deux postes réservés aux usagers, postes occupés présentement par Mlle Bertha Brassard et M. Bruno Prescott.

La corporation élira pour sa part ses quatre représentants prochainement.

Enfin, l'hôpital d'Alma vient de voir son accréditation renouvelée pour deux ans par le Conseil canadien d'accréditation des hôpitaux, une reconnaissance bien accueillie par les dirigeants de l'institution, qui considèrent cette accréditation comme un certificat d'excellence, tel qu'obtenu depuis 1957 d'ailleurs.

Congrès régional de l'AFQ

Les promoteurs de campagnes de protection de l'environnement fortement pris à partie

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le directeur de la Foresterie pour le Québec de la compagnie Domtar, M. Léopold Dion, a sérieusement pris à partie hier, les promoteurs de campagnes de protection de l'environnement, principalement les chroniqueurs de chasse et de pêche, qui, sous prétexte de conservation et d'environnement, retardent et empêchent même, la concrétisation et l'exploitation de certains projets ou de certaines activités économiques.



PANELISTES — Trois panelistes ont débattu le thème du congrès "Education-environnement". Ce sont, dans l'ordre habituel, M. Hughes Méthot, ingénieur forestier à l'UPA; M. Reynald Gaudreault, maire de Saint-David-de-Falardeau, et M. Léopold Dion, directeur de la Foresterie du Québec, à la compagnie Domtar.

Participant au congrès annuel de l'Association forestière québécoise, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont le thème était "Education-environnement M. Dion s'est demandé si "la conservation de l'environnement était en train de prendre le pas sur la conservation de l'homme".

Selon lui, certains groupes sociaux, dont les chroniqueurs de chasse et pêche, mènent sans augmentation solide des campagnes passionnelles comme celles qui entourent le projet de la Baie James et celui (avorté d'ailleurs) de l'usine d'aluminium de Saint-Augustin, campagnes qui amènent souvent le gouvernement, pour des raisons électoralistes, à réglementer de façon excessive la réalisation du projet, ou à l'interrompre simplement.

Apportant plusieurs exemples pour illustrer que certains projets et travaux étaient nécessaires pour assurer l'évolution économique et matérielle de la société, il a demandé entre autres si "nous devrions nous priver de nos voitures pour garder intacte la calotte du Mont-Wright".

Se disant conscient de la nécessité de prendre certaines précautions pour l'exploitation des ressources naturelles afin de protéger l'environnement, M. Dion croit qu'il ne "faut pas être pessimiste outre mesure sous prétexte de protection de l'environnement."

Il a enjoint l'Association forestière à faire contrepoids à ceux qui montaient en épingle des "problèmes fantômes".

Le directeur de la Foresterie à Domtar n'a pas raté l'occasion non plus de s'en prendre à certains règlements du gouvernement en matière de coupe de bois, lesquels lui paraissent excessifs et limitatifs pour les exploitants. Il a apporté l'exemple de certaines politiques en usage dans le parc des Laurentides, particulièrement le long du boulevard Talbot, où le ministère des Terres et Forêts, a décrété une bordure inexploitable.

Florian Pilote, président de la section régionale de l'AFQ

CHICOUTIMI — M. Florian Pilote a été porté à la présidence de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean, hier, au congrès annuel de l'organisme, à l'Hôtel Chicoutimi. Il remplace à ce poste M. Laurier Simard.

On également été élus à l'exécutif MM. Conrad Vanasse et Henri-Paul Gagnon, premier et deuxième vice-présidents, tandis que MM. J.-R. Pitre, Paul Murdock, Marc Tremblay, Reynald Gaudreault et Ronald Dixon ont été élus directeurs.

Une bonne partie du congrès a été consacré aux rapports d'activités des différents clubs 4-H, qui représentent un des importants champs d'action patronnés par l'association.

Permanence

Invité à participer au panel sur le thème du congrès "Education-environnement", le maire de Saint-David de Falardeau, M. Reynald Gaudreault a lancé l'idée de constituer un secrétariat permanent de l'association, afin d'une part de mieux asseoir l'organisme sur des bases solides, et d'autre part, d'apporter un outil supplémentaire de travail aux nombreux bénévoles qui oeuvrent dans le domaine, principalement dans les clubs 4-H.

Le projet du maire Gaudreault n'a pas semblé rencontrer la philosophie de certains autres membres, car on voyait des obstacles au projet.

Pour un, M. Paul Murdock a souligné que le financement du secrétariat serait très difficile à réaliser, et qu'il ne rendrait pas plus efficace le principal outil de travail de l'Association: les clubs 4-H.

Reboisement

Par ailleurs, M. Hughes Méthot, ingénieur forestier, responsable à l'UPA des sociétés régionales de sylviculture, a fait état de la nécessité, pour les gouvernements notamment, d'investir dans la conservation et le reboisement de la forêt, ressource à la base de l'économie régionale.

Après avoir mis en garde les congressistes contre les dangers de la coupe "à blanc", il a proposé quelques voies susceptibles d'améliorer la rentabilité financière de l'exploitation de la forêt, tout en préservant l'aspect conservation et esthétique.

Mentionnons entre autres, des cours sur la forêt dans les écoles, l'aménagement de forêts le long des routes et de forêts de démonstration.

Il a enfin résumé le travail des trois sociétés de sylviculture de la région, notamment au chapitre du reboisement (250 acres cette année).

LAVOIE et MENARD
AVOCATS
Jean-Marc Lavoie — André Ménard
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

POUR DES VACANCES...



L'ARGENT DES CAISSES C'EST LE VÔTRE!
POURQUOI EMPRUNTER CELUI DES AUTRES?
On oublie souvent que la Caisse populaire n'est pas seulement une coopérative d'épargne, mais aussi une **coopérative de crédit**.
Alors, pour un prêt confidentiel, vite fait et à de bonnes conditions, sur des meubles, une auto ou autre chose, pourquoi emprunter l'argent des autres quand celui des caisses c'est le vôtre?
Évitez les intermédiaires!
Si vous devez emprunter, faites-le avant d'acheter.
Votre Caisse populaire Desjardins

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Jean Chrétien est écoeuré des "chinoiseries" québécoises

Désappointé de la décision du gouvernement québécois de retarder à l'automne sa décision relative à l'offre fédérale d'aménager un parc dans le Bas-Saguenay, le ministre Jean Chrétien m'a traduit, hier matin, son écoeurement devant ces "chinoiseries de technocrates" québécois qui ont une très mauvaise conception des réalités sociales et économiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

"Je constate, encore une fois, que Québec est plus éloigné qu'Ottawa de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Je me bats pour investir des dizaines de millions de dollars dans une région qui est trop souvent oubliée par le gouvernement du Québec, et on préfère m'entraîner dans des débats purement académiques ou romantiques."

Au cours de cette conversation d'une demi-heure, le président du Conseil du Trésor a laissé tomber: "Ma plus grande frustration depuis mon arrivée à Ottawa, c'est de toujours devoir me battre pour pouvoir dépenser l'argent du gouvernement canadien dans ma province."

Cette attitude de Québec devant le projet de Parc-Saguenay lui rappelle le refus obstiné de Duplessis d'accepter le projet de la route transcanadienne.

Quand j'ai demandé au ministre s'il incluait toujours le projet de Parc-Saguenay dans l'enveloppe de $80 millions devant accompagner l'éventuelle entente auxiliaire sur le tourisme, il m'a répondu sans hésitation: "Je n'ai qu'une parole. Si le gouvernement provincial rejette nos priorités, nous ignorerons également les siennes. Il n'aura pas un sou pour développer des initiatives touristiques dans les autres régions."

Le ministre Chrétien s'étonne des hésitations du gouvernement québécois quand il s'agit de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean alors qu'il a accueilli, avec beaucoup de satisfaction, le programme de restauration des Places Royale et Dauphine, dans le secteur français de la Vieille Capitale. "Nous avons consacré pas moins de $15 millions à l'exécution de ces travaux dont le résultat fait aujourd'hui la fierté des citoyens de la ville de Québec. Et pourtant, il s'agit là de propriétés fédérales."

Lors de la cérémonie officielle au cours de laquelle son collègue Marcel Lessard a signé l'entente auxiliaire permettant enfin la mise en chantier du complexe industriel de la Donohue, à Saint-Félicien, le mois dernier, le ministre Chrétien s'est entretenu avec le premier ministre Robert Bourassa et les autres membres présents du cabinet provincial.

"Il ne fut pas question de Parc-Saguenay. La dernière communication qui m'est parvenue de Québec à ce sujet m'avait laissé une impression satisfaisante. Le dossier était en bonne voie de règlement. Mais je constate maintenant qu'on cherche des prétextes pour paralyser notre action dans des délais bureaucratiques. Je n'ai pas de temps à perdre dans des niaiseries. Lorsque Québec sera enfin disposé à accepter notre offre, nous aurons peut-être perdu patience et c'est nous alors qui pourrions manifester, à notre tour, notre désintéressement..."

Dans le communiqué qu'il nous faisait parvenir avant-hier, le ministère des Richesses naturelles admettait que suivant "la connaissance géologique très générale, l'industrie minière a classé la région du Haut-Saguenay comme territoire moins susceptible de conduire à la découverte de gîtes minéraux". On signale que le "projet de levés géoscientifiques sera réalisé en vue de connaître les potentiels miniers qu'offre le territoire avant l'aménagement éventuel d'un parc".

Le ministère de M. Cournoyer ne mentionne pas le projet de parc national, mais il explique que "suivant les éléments de sa politique minière, le ministère des Richesses naturelles vient de décider d'appliquer cette politique, non seulement dans le cadre de la création de nouveaux parcs provinciaux, mais également avant l'aménagement de réserves écologiques ou de tout autre projet de zonage particulier susceptible de soustraire à la prospection certaines parties du territoire québécois".

Ce qui étonne, ce n'est pas la décision de procéder à un examen minutieux du sous-sol de Rivière-Eternité et de l'Anse-St-Jean, mais bien d'avoir attendu quatre ans avant de poser le geste.

Certains scientifiques du ministère sourient devant cette décision, convaincus que le territoire choisi par Parcs-Canada ne recèle pas de gisements minéraux importants. Evidemment, si par miracle le contraire se produisait, les adversaires de Parc-Saguenay triompheraient...

Mais la décision du ministère des Richesses naturelles m'apparaît beaucoup plus une tactique de diversion qu'une mesure visant une exploitation industrielle rentable.

Comme l'ancienne Quebec Pulp (Compagnie de Pulpe de Chicoutimi) et le projet de Saint-Félicien, l'affaire de Parc-Saguenay serait-elle condamnée à vivre également plus qu'une campagne électorale?

Bertrand TREMBLAY

On n'arrête pas les députés pour des pots-de-vin!

— Auguste Choquette

par Léopold LIZOTTE

"Si on arrêtait tous ceux qui ont donné ou reçu des pots-de-vin de $600 ou de $700, dans leur vie, il y a cinquante pour cent des parlementaires qui ne siégeraient Et je le sais par rencontres avec le prévenu que ce dernier lui ne jours les somm ses s'



PAROLE AUX LECTEURS

Les péquistes d'Alma gonflent des "balounes"

Depuis quelque temps, le parti péquiste séparatiste, par la voix de son président du comté de Lac-St-Jean, M. Jacques Brassard, lance toutes sortes d'affirmations plus ou moins farfelues et qui n'ont d'égales que leur fausseté.

C'est vrai que M. Brassard a le temps, car il enseigne actuellement au Collège d'Alma. Avec ce qui se passe présentement, vous comprendrez bien qu'un enseignant syndiqué a tout le temps voulu pour faire du "personnel".

J'aimerais relever deux "balounes" de M. Brassard et par le fait même du PQ. D'abord, il y a quelques mois, M. Brassard réclamait à grands cris de vierge offensée, la création d'un centre de jour à Alma. Ce qu'il ne sait pas, c'est qu'au moment où il sortait son gros ballon, des gens sérieux et constructifs, travaillaient sur le projet et quelque temps plus tard, on en annonçait la concrétisation. La "baloune" était petée. — Pauvre de lui! Il devrait se rendre compte que crier, ce n'est pas ça qui fait se réaliser un dossier. Mais que voulez-vous? C'est leur façon de travailler...

Dernièrement, il sortait un autre gros scandale, celui de la pollution de la Petite-Décharge, par la compagnie Price, qu'il accusait de déverser ses eaux usées dans la rivière. Pauvre de lui! Encore une fois, ça ne fonctionne pas. Quelque chose cloche. La Cie réfute ses accusations et donne la preuve que son usine d'épuration fonctionne et répond aux normes du ministère de l'Environnement.

Pauvre M. Brassard une autre de ratée. Que va-t-il trouver maintenant? Ne vous inquietez pas, il trouvera bien! Il a le temps comme je vous le disais, entre deux débrayages.

On a tous nos informations. — Une source sûre et très proche du PQ. (en réalité c'est plus proche du Q que du P) nous a informé qu'un prochain scandale sera bientôt lancé publiquement. — Y paraît que ça va faire du bruit. — Il y aurait des "fissures" dans les murs de l'église St-Joseph et, tenez-vous bien, on tient le gouvernement Bourassa responsable... Tant qu'à pousser. — Mais n'oubliez pas, messieurs du Parti québécois que pendant que vous "broyez du noir", il y a des gens qui travaillent sérieusement.

M. Jean-Marc Duchesne,
1065, Grimard, Alma.
Le 7 mai.

Les Bérets blancs propagent l'erreur

Cette secte des Berets blancs distribue des petits journaux qui s'appellent "Vers Demain".

Dans ces petits journaux, on propage des mensonges et des erreurs tels que:

"Le pape est un faux pape",

"Tel évêque et tel évêque agissent contre le pape"; et toutes sortes d'autres doutes sont introduits dans le coeur des gens par ces supposées paroles venant de la Vierge Marie, proclamée par une supposée phophétesse de Bayside.

On distribue ces petits journaux et on fait passer sur le dos de la Vierge Marie des paroles mensongères, médisantes, calomnieuses et téméraires.

C'est pourquoi il nous est d'une importance capitale à nous chrétiens de mettre en garde cette secte des Bérets blancs qui agit contre la Vérité et contre la soumission au pape.

C'est pourquoi je mets en garde la secte des Bérets blancs qui, sous couvert de perfection, veut introduire une supposée dévotion à la Vierge Marie, tout en demeurant insoumise à la voix du Saint Père, le Pape Paul VI, et tout en demeurant insoumise à la volonté de Dieu qui est de se soumettre au Pape Paul VI qu'Il a mis pour Le représenter sur terre, je la mets en garde, dis-je, contre les châtiments et les malédictions de Dieu, si elle ne se rétracte pas pour agir selon la Vérité de Dieu.

Que la Vérité de Dieu nous fasse vivre et que la soumission au Magistère qui représente le Christ sur terre soit implantée au plus profond de notre coeur.

Jacques Roy, le berger
des Pauvres de
Saint-François,
601, rue St-Maurice,
Trois-Rivières.
Tél.: 375-5430.

Les Rosicruciens s'instruisent

Je veux vous donner aujourd'hui mon opinion sur la plus grande fraternité mondiale, soit l'Ordre Rosicrucien AMORC.

En premier lieu, laissez-moi vous dire que c'est la plus grande université au monde sur la science, le psychisme et la parapsychologie.

C'est un long voyage qu'entreprend le néophyte qui s'engage sur le sentier assez ardu de la maîtrise de la vie. Aucun diplôme n'est décerné aux membres qui sont des Fratres et Sorores. L'Ordre Rosicrusien AMORC n'a pas de fin, c'est-à-dire que ses études se continuent à vie pour un membre qui persévère sur le sentier du savoir. Le seul diplôme qu'ils reçoivent, c'est la connaissance acquise dans les études de la plus grande fraternité mondiale qu'est l'Ordre Rosicrucien AMORC.

L'Ordre Rosicrucien AMORC a 6 millions de membres dans tous les pays du monde de langue française. Les personnes qui parlent français reçoivent leurs leçons de la France, dont le siège suprême se trouve au Château d'Omonville Le Tremblay, de Neubourg. Pour les Anglais, c'est à San Jose, Californie, où réside le grand impérator.

Qui peut faire partie de l'AMORC?

Toutes les personnes catholiques, protestantes ou autres, peu importe la race, la nationalité, la profession ou encore le métier, peuvent faire partie de l'AMORC. Notre Ordre n'est pas religieux. Nos membres sont tous frères devant Dieu.

Nous avons ici au Saguenay-Lac-St-Jean, 2 organismes subordonnés, régis par la Grande Loge de France. Ce sont les Chapitres Saguenay et le Pronaos Jeannois d'Alma, nouvellement instaurés selon un décret du Grand Secrétaire.

Nous sommes tous fiers de faire partie de cette grande fraternité, car ceci ne nuit aucunement à la pratique de notre religion.

Jean-Robert Laroche,
68, St-Joseph,
Jonquière.
Le 3 mai 1976.

OPINION DES AUTRES

Croisons nos doigts bien fort...

Le gouvernement Bourassa a-t-il agi avec la prudence qui s'imposait, dans le climat actuel des relations de travail au Québec, en décidant de prolonger de trois mois le décret de la construction? Certes, la loi conférait ce droit. Mais la sauvegarde de l'intérêt public exigeait-elle qu'il juge utile de s'en prévaloir comme d'un acte d'autorité qui ne s'avérait pas si urgent au sein de négociations qu'il admet aller bon train.

On s'explique mal comment il décide de jeter allégrement dans le plateau des travailleurs de la construction une hausse immédiate de $0.55 l'heure, s'ajoutant à un forfaitaire de $0.85 consenti, le printemps dernier, alors qu'il s'entête à tenir la dragée haute aux enseignants qui réclament un dû acquis depuis juin 1975. On sait bien, sans doute, que cette générosité subite vise à acheter à tout prix la paix sur le chantier olympique. Mais les travailleurs de la construction l'avaient-ils exigé en retour de leur engagement? Et faudra-t-il, après une telle décision, blâmer tant les autres de clamer leur impatience, à moins que le geste ne vise qu'à les défier, à leur faire sentir qui est le maître.

On n'a pas, pour cela, à absoudre les syndicats sans confession. Pour une fois, il n'est pas question de leurs multiples turpides. Mais on voudrait comprendre à quoi rime ce douteux chassé-croisé. On voudrait surtout se demander pourquoi les échéanciers de négociations font que l'on commence à négocier sérieusement lorsque rien ne va plus et que le feu est aux poudres. Mais à quoi sert de déplacer des pions sur un échiquier incomplet?

Il faut souhaiter avec ferveur, qu'en dépit de cette espèce de brimade que vient de leur imposer le gouvernement, les travailleurs de la construction prendront sur eux de prouver que l'on peut encore, malgré tout, leur faire confiance. Mais, dans le contexte général, on ne peut s'empêcher de craindre que la société québécoise ne puisse pas encore longtemps continuer de faire les frais irréparables de luttes absurdes sans éclater de toutes parts. Et quand ce drame sera survenu, cela nous fera une belle jambe pour aller clamer aux "étrangers" que nous sommes assez grands pour vivre tout seuls... En attendant, croisons-nous les doigts bien fort.

Paul Lachance,
"Le Soleil".

Abolissons ce favoritisme

L'aveu du ministre de l'Environnement, M. Jean Marchand, voulant qu'il ait fait des milliers de recommandations dans l'adjudication de contrats n'est qu'une simple confirmation d'une pratique depuis longtemps établie. Il est temps d'y mettre un terme.

Cette pratique n'est pas de la corruption pure, qu'elle soit le fait de M. Marchand alors qu'il était l'adjoint québécois du premier ministre Trudeau ou celui de membres du cabinet dans d'autres provinces. Il ne s'agit pas de présumés pots-de-vin mais de favoritisme.

Le patronage politique profite à des avocats, des ingénieurs et à toute espèce de consultants. On suppose qu'ils appuient le parti - et plus ils s'y emploient, plus ils auront de chances de recevoir le feu vert ministériel pour l'obtention d'un contrat.

Ceci ne signifie pas que l'argent des contribuables est dilapidé. Ils remplissent les clauses du contrat, au prix du marché. Pour cette raison, on a fermé les yeux sur cette pratique, par le passé.

Cela ne tient plus. Le favoritisme présente les aspects de la corruption, sinon l'essence. L'Etat démocratique doit non seulement faire preuve d'honnêteté mais aussi en donner l'apparence. Il faut de nouvelles normes pour dépouiller les ministres du pouvoir d'approbation des contrats afin que l'amitié politique, au moins, n'entre plus en ligne de compte.

"The Citizen," Ottawa, le 27 avril.

On cache La Bonante

Je suis allé visiter l'exposition qui se tenait au Cegep de Chicoutimi (Auditorium Dufour). Tissage, macramé, poterie, sérigraphie, photos, objets anciens du Musée du Saguenay. Je m'arrête devant le kiosque de la Société des écrivains du Saguenay. Je m'informe à la demoiselle assise derrière la table et je lui demande tout bonnement où sont les volumes ou revues publiés par l'UQAC. A ma grande surprise, je ne vois pas la revue "La Bonante" publiée chaque année. Les copies étaient dans une belle boîte de carton sous la table! L'exposition avait déjà lieu la veille. Quelle belle publicité! Qu'on ne vienne pas me dire que la littérature (poésie) est excessivement difficile à vendre. Pour prouver mes dires, j'étais en compagnie d'un auteur de La Bonante 1976.

André Huot,
361, rue Gilbert,
Arvida, P.Q.
Le 2 mai 1976

BILLET

J'ai froid...

J'ai froid ce matin. Froid au corps et à l'âme devant cet hiver qui s'entête, qui s'accroche et dont plus personne ne veut. Quel drame! Un drame de la vieillesse que celui de cette saison qui ne veut pas mourir.

Il y a à peine deux jours tout était blanc au Saguenay. Ce matin, à la radio, une voix évoquait l'éclosion des fleurs sous l'étreinte du froid et de la neige.

Et pendant que la dernière neige valsait dans le ciel de mai, toujours belle, toujours poétique, avec une sorte de violence dans sa rage de tomber, je pensais: "Nous l'aimions, en décembre, et nous la renions au printemps." Tout recommence et ce qui ne nous sert plus doit logiquement céder la place. L'hiver n'est pas logique, il mord le bois tendre des lilas qu'impatiemment nous attendons. Comment peut-il comprendre que nous avons cessé de l'aimer?

Dans beaucoup d'années qui passeront trop vite, je serai l'hiver. Je serai à ma dernière saison, aussi passionnée de la vie et je verrai, qui s'approche jour après jour, un printemps qui avance et qui prendra ma place, implacablement.

La vieillesse, ce n'est pas l'âge, ce n'est pas le temps, mais l'inutilité. Quand plus personne ne cueille les fruits d'une saison, quand personne ne la regarde et l'aime, quand personne ne la retient, quand personne n'a besoin d'elle pour la tendresse ou le plaisir, c'est une vieille saison. Elle n'a pas vielli d'elle-même mais des autres. Je ne serai pas vieille de moi-même mais des autres. Je serai l'hiver, ils voudront le printemps.

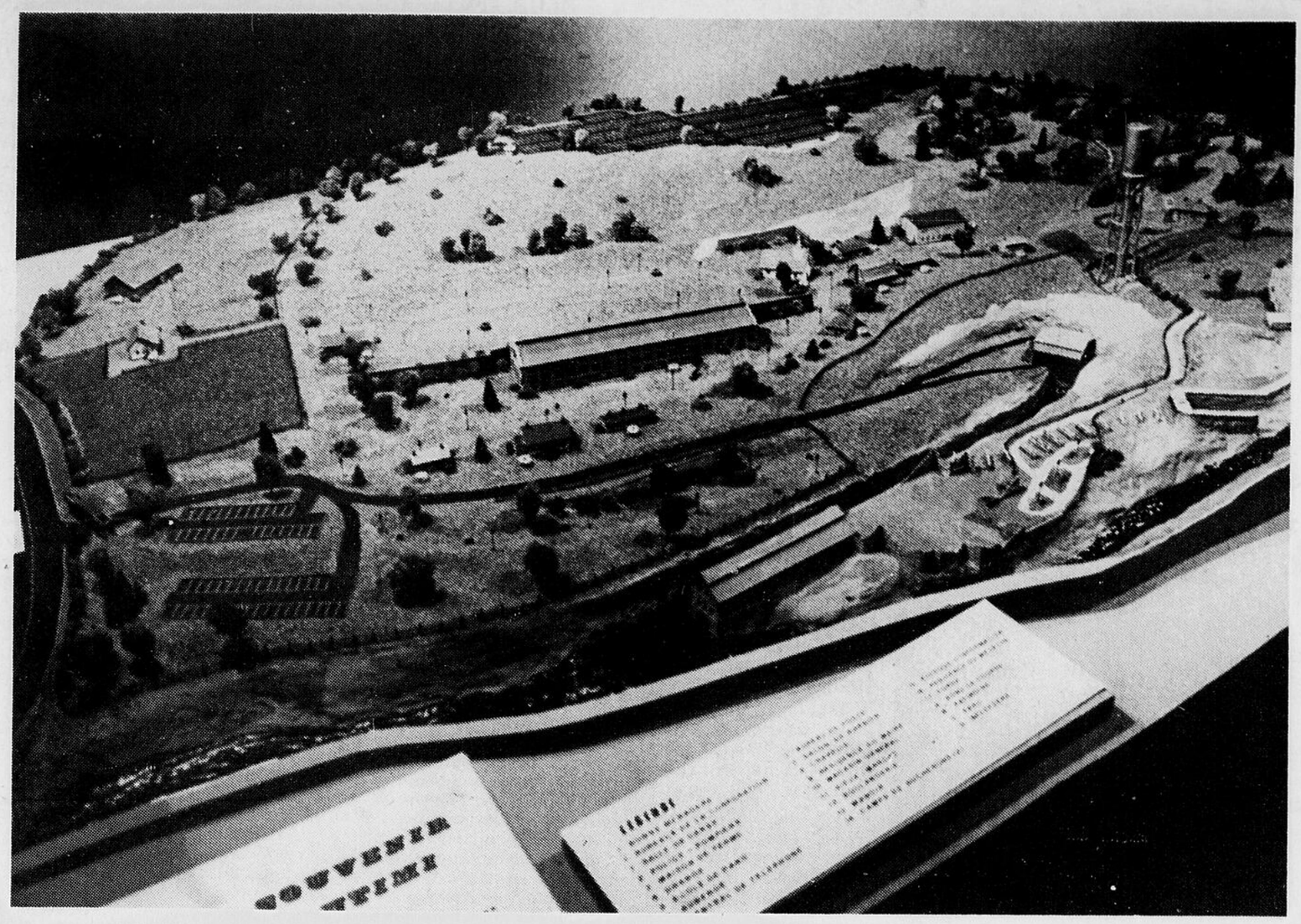
J'ai froid ce matin. Froid pour tous les hivers qui s'attardent, qui s'obstinent à vivre et qui empiètent sur le printemps pour gagner quelques jours, quelques semaines sur la fin.

Quand je serai l'hiver, je m'accrocherai aussi; et peut-être que quelqu'un quelque part sera ému de mon entêtement et sera, malgré tout, troublé de ma dernière neige.

Christiane Laforge

DOSSIER

VILLAGE SOUVENIR



Un investissement de $2,600,000

(NDLR) — Le projet de construire un Village-Souvenir, sur l'emplacement de l'ancienne Compagnie de Pulpe de Chicoutimi (Eastern Mining), dans le quartier Ouest, est officiellement lancé. La maquette, présentée à quelque 200 personnalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean, samedi dernier, est l'oeuvre d'un groupe d'étudiants du département des Techniques d'aménagement, sous la direction du professeur Charles-Henri Desbiens, du CEGEP de Jonquière. Les investissements prévus se chiffreraient à $2,610,574, et l'exploitation de ce centre touristique se solderait par un déficit annuel de $101,748. Les revenus anticipés atteindraient $499,050 et les dépenses $600,798. La maquette est exposée à l'hôtel de ville. Nous reproduisons en dossier de larges extraits de la "proposition d'aménagement", présentée par le département des Techniques d'aménagement du CEGEP de Jonquière.

Quatre zones

Le territoire a été divisé en quatre zones pouvant recevoir chacune des aménagements spécifiques. La topographie des lieux fut le critère de base pouvant permettre une telle utilisation du sol.

Zone 1

Cette zone, sise au centre du Village, se caractérise par une minterrasse; le relief est peu accidenté à cet endroit et l'emplacement permettra de respecter le plan de village linéaire primitif.

Dans ce secteur seront regroupées les principales activités directement reliées au Carnaval-Souvenir.

Zone 2

La zone 2 aura un caractère exclusivement sportif, tout en permettant une transition entre le stationnement des visiteurs et le coeur du Village. Entre autres choses, on y retrouvera un rond de course à l'intérieur duquel une patinoire extérieure prendra place.

Des modifications majeures d'ordre topographique seront rendues nécessaires afin de permettre les implantations sportives désirées.

Zone 3

Cette zone sera une aide de repos et de tranquilité. On y retrouvera deux petits parcs avec promenade. Située à l'ouest du territoire, cette unité longe une partie de la rivière Chicoutimi.

C'est un espace qui, par son relief irrégulier, parsemé d'affleurements rocheux et de boisés auxquels se joignent des bâtisses en ruines, demeure idéal pour y aménager un parc ainsi que des allées de promenade. De plus, la vue sur la rivière ajoute au paysage.

Zone 4

La zone 4 se présente en deux parties. L'une d'elles, localisée au sud du terrain, a été retenue pour fins de stationnement. C'est un plateau avec accès sur la rue Cimon, offrant une vue sur l'ensemble du terrain et ayant un relief qui se prête bien à une telle utilisation.

L'autre partie de la zone 4 se retrouve à l'extrémité nord du territoire en bordure de la rivière Chicoutimi avec accès sur la rue Dubuc. Situé près des aménagements, au coeur du Village, cet endroit devient un espace privilégié pour recevoir les voitures du personnel affecté au fonctionnement du site. Un aménagement paysager est prévu afin d'isoler cette parcelle du reste du territoire.

Une fois complétées, les propositions quant à l'aménagement du territoire, nous pouvons procéder à l'aménagement de détail et voir le processus qui a été retenu à l'intérieur des différentes zones.

17 bâtisses

La conception architecturale doit correspondre le plus possible au choix de l'époque qui a été déterminée et doit être influencée par les matériaux, pierres, briques, etc.. trouvés sur les lieux.

Les années de référence s'étendent de 1860 à 1880. Les matériaux utilisés seront donc de pierre, de bois ou de brique selon le type de bâtisse. Aussi, l'aspect général des lieux doit également refléter l'ambiance du passé. En tout, dix-sept bâtisses, à utilisation simple ou multiple, sont prévues.

Le bâtiment principal: Cet édifice pourrait éventuellement être aménagé dans le grand bâtiment de la "Smelting". Deux utilisations sont retenues. Comme première vocation, le rez-de-chaussée pourra comprendre une salle de réception et également "La Bonne Ménagère", avec une possibilité d'accueil de 500 personnes. Le sous-sol pourrait servir de local pour l'entretien.

Comme seconde utilisation, la balance du bâtiment serait réservée à l'administration du Village-Souvenir ainsi qu'à celle de la Corporation du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

Après consultation, il appert qu'il serait plus avantageux de retaper le bâtiment existant que d'en édifier un nouveau avec les mêmes installations.

Il est recommandé de faire un faux plafond à la hauteur de la mezzanine et de condamner le haut des fenêtres de manière à ce qu'elles n'excèdent pas six pieds par huit pieds, soit trente-six pieds carrés, ceci afin de faciliter le chauffage du bâtiment.

Station de police: Une bâtisse qui appartient à la Smelter Power, et qui sert présentement d'entrepôt, pourrait, une fois restaurée, servir de station de police et de pompiers.

Maison de ferme: Cette maison, à l'allure simple, sera construite de bois. Les lieux pourraient éventuellement permettre aux artisans régionaux de se retrouver pour travailler. Un potager, situé à proximité, ajouterait au cachet du secteur.

Grange: La grange serait la centrale du circuit de calèches à l'intérieur du Village et servirait de relais et d'écurie pour les chevaux, d'entrepôt pour les équipements (harnais, voitures, etc.).

Ecole de rang: L'école sera également en bois. Une section de la bâtisse reproduira nos écoles de rang. Cette section pourra être utilisée également pour les réunions du conseil municipal. Un montage audio-visuel pourrait retracer l'histoire régionale. La deuxième section de la bâtisse serait utilisée comme local ou vestiaire pour les patineurs.

Auberge: L'érection d'une auberge sur les lieux mêmes du Village-Souvenir permettrait au visiteur de consommer des boissons fortes dans le décor et l'ambiance de l'époque 1860 à 1880.

Centrale de téléphone, salon de barbier, bureau de poste: La bâtisse, abritant ces services, serait la réplique d'une centrale téléphonique d'époque, d'un salon de barbier et d'un bureau de poste centenaire.

A cet endroit, il serait possible d'acheter des cartes postales et des timbres-postes qui pourraient être estampés avec le sceau de la Corporation du Carnaval-Souvenir.

La chapelle: La chapelle, érigée sur les lieux mêmes du Village, serait conçue dans l'esprit d'une desserte pour les offices religieux, tout en permettant la présentation de certains spectacles culturels.

Résidence du maire: La résidence, construite en pierre, serait munie d'une salle de réception pour dignitaires, invités (signature du livre d'or du Village-Souvenir, etc.).

Magasin général: Le magasin général serait un endroit privilégié pour se procurer les costumes d'époques et autres antiquités, tout en permettant aux visiteurs de voir certains objets en exposition.

Vieux-Marché: Le bâtiment serait constitué d'un toit soutenu par des poteaux, où il serait loisible aux visiteurs de pouvoir se rencontrer et d'effectuer certains achats de fruits, légumes, viande, fromage, etc.

Le Viéux-Marché pourrait opérer à l'année longue.

Boulangerie: Ce local sera un endroit privilégié pour la fabrication et la vente du pain de ménage. Un four, tel qu'il s'en construisait encore dans la région au début du siècle, pourrait éventuellement être mis en opération.

Manoir: Il s'agirait là d'une maison de pierre à l'épreuve du feu où les objets antiques d'une grande valeur pourraient être exposés.

Camps de bûcherons: Deux camps en bois rond sont projetés qui pourraient reprendre vie à l'occasion de certaines compétitions du Carnaval-Souvenir, telles le concours de sciage, etc.

Kiosque d'information: Situé à l'extrémité nord du stationnement principal, ce kiosque deviendrait l'endroit réel pour fournir toutes les informations pertinentes au fonctionnement du Village-Souvenir, des activités qui s'y déroulent, le calendrier des activités, et d'autres informations touchant les activités touristiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau.

Résidence du médecin: Construite en pierre, cette maison meublée à l'ancienne serait retenue pour offrir des services de premiers soins. Il pourrait être mis à la disposition d'organismes comme les Ambulanciers de St-Jean, qui verraient à répondre aux urgences.

La forge: Ce bâtiment devrait être muni des équipements appropriés permettant la fabrication de certains menus objets de forge.

Les équipements

Le rond de course: De forme sensiblement elliptique, le rond de course a une longueur d'un cinquième de mille. Il servirait au déroulement de certaines activités telles la course des portageurs, la course de "pitons", etc. Aussi, durant la saison hivernale, une patinoire (Lac des Soeurs) serait aménagée au centre de la piste.

Tel que mentionné plus avant dans le texte, l'école de rang, sise à proximité des lieux, deviendrait le centre névralgique lors des compétitions sportives tout en permettant aux patineurs d'utiliser les lieux comme vestiaire.

Réseau de calèches: Au moins trois calèches pourraient permettre aux intéressés d'effectuer la visite des lieux. Le nombre de calèches pourrait sensiblement être augmenté en période de pointe grâce à la collaboration d'intérêts privés.

La circulation inter-zone: Au départ, les voies piétonnières seraient privilégiées sur les lieux mêmes du Village. Toutefois, compte tenu des clientèles diversifiées désireuses d'effectuer une visite des lieux, telles les personnes âgées, les parents accompagnés de jeunes enfants et certaines personnes souffrant d'un handicap physique, compte tenu également d'une topographie assez particulière à l'entrée principale, il conviendrait de doter le Village-Souvenir d'un service hippomobile indépendant des calèches.

La Corporation du Carnaval-Souvenir possède présentement un autobus qui pourrait également assurer une partie de ce service sur une base annuelle.

Parcs et sentiers, puits: Des sentiers de nature et deux parcs sont prévus dans les limites géographiques du Village-Souvenir. Le premier de ces parcs serait situé à l'extrémité nord-ouest du site. On y retrouverait entre autres choses des tables et des bancs ainsi qu'un puits.

Le second parc longera la rivière Chicoutimi près des bâtiments en ruines auxquels on aura enlevé tout élément qui pourrait compromettre la sécurité des visiteurs.

Stationnements: Un stationnement principal localisé au sud-est du Village pourra accueillir 580 véhicules, et un second emplacement comprenant 60 terrains pourra prioritairement être mis à la disposition du personnel administratif et d'entretien directement affecté au fonctionnement du Village.

Clôtures et garde-fous: L'érection d'un treillis métallique ceinturant l'ensemble des aménagements est prévu ainsi qu'une clôture en bois autour de la ferme.

De plus, des garde-fous devraient être prévus afin de fermer l'accès à certains endroits dangereux.

Belvédères: Ils seraient construits en des endroits d'où la vue est agréable et étendue. Le premier serait situé à proximité du stationnement principal et les deux autres à l'extrémité sud du site.

Réseau routier: Les routes devraient être de gravier traité avec des émulsions de goudron asphalté afin d'enlever la poussière d'été.

Le tracé actuel du chemin serait appelé à être modifié afin de respecter le tracé linéaire du village.

On pourra référer à la maquette et au dossier cartographique afin de permettre une meilleure visualisation du tracé routier.

Recommandations

Recommandations générales.

— L'administration de la ville de Chicoutimi devra poursuivre l'amélioration des accès immédiats au site.

— On devra procéder à l'enfouissement des fils électriques et songer à un mode d'éclairage qui soit discret.

— Des murs de soutènement existants, en particulier celui à l'arrière de la bâtisse où logera La Bonne Ménagère, devront être partiellement camouflés par des arbustes, afin de ne pas nuire au cachet du Village.

— Avant la mise en plan de chacune des bâtisses, des recherches devraient être effectuées avec le concours de la Société historique du Saguenay et autres organismes afin de reconstituer le plus fidèlement possible les constructions qui existaient à l'époque.

— Il serait opportun que les zones, les rues et même les bâtisses viennent se donner un nom évoquant à l'histoire régionale.

— La circulation, sur les lieux mêmes du Village, devra être soumise à une réglementation précise et pertinente aux objectifs poursuivis.

— Il y aura lieu d'entreprendre des négociations avec l'Hydro-Québec de façon à permettre une plus grande intégration de leurs équipements dans les cadres du projet.

Recommandations spécifiques.

— L'accès au public par le viaduc à l'extrémité sud (sauf peut-être en période creuse) devra être interdit. Cette entrée servira exclusivement au personnel affecté au fonctionnement du site.

— Il serait souhaitable de mettre en évidence les bâtiments en ruines, par une architecture paysagiste et un éclairage adéquats.

— Pour les bâtiments en ruines:
— celui à l'ouest: il faudra enlever la toiture et ne garder que la partie avant et arrière incluant les angles (voir maquette).

— celui cerné par la rivière Chicoutimi: on devra éliminer les murs susceptibles de s'écrouler (voir maquette).

— Les visiteurs pourront pénétrer à l'intérieur du premier bâtiment, mais non à l'intérieur du second.

— Les abords de ces bâtiments devront être dégagés de toute végétation de second ordre et inutile et prévoir au besoin un aménagement paysagiste approprié.

— Les petits parcs devront être pourvus de tables, bancs et poubelles.

— Le sentier, menant au bâtiment cerné par la rivière Chicoutimi, nécessitera la mise en place d'un certain nombre de ponceaux. Egalement, il faudra procéder au dégagement des supports qui servaient autrefois à amener l'eau aux bâtisses.

— Il faudrait retrouver, le long des sentiers, un certain nombre de bancs.

— Les escaliers du sentier menant au camp des bûcherons devraient être en pierres plates et joindre des rampes à cet escalier.

— Changements topographiques:

Il faudra apporter les modifications topographiques suivantes:
— adoucir la pente reliant la rue principale au stationnement sud.

— modifier le tracé et adoucir la pente du chemin menant de La Bonne Ménagère au poste de police et pompiers.

— procéder au nivellement et au drainage souterrain des terrains de stationnement, de la zone récréative, des terrains de ferme.

Augmentation sensible du niveau du lac Saint-Jean, due à la fonte des neiges des cours d'eau

ARVIDA — Le rythme rapide avec lequel s'effectue la fonte des neiges sur les cours d'eau atteignant le lac Saint-Jean a créé une augmentation sensible du niveau du lac Saint-Jean ces derniers jours et ce, malgré les mesures préventives prises par le département énergie électrique de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée.

En effet, tous les déversoirs de la Grande-Décharge et de la Petite-Décharge sont ouverts, permettant ainsi d'évacuer du lac Saint-Jean le maximum d'eau possible.

Rappelons que le département énergie électrique de cette société a, il y a quelques semaines, accéléré la vidange des réservoirs des Passes-Dangereuses afin d'être en mesure de recueillir le surplus d'eau éventuel en amont de Passes-Dangereuses.

Cette quantité d'eau n'atteindra donc pas le lac Saint-Jean, favorisant ainsi un meilleur contrôle du niveau du bassin du lac Saint-Jean.

Cependant, il demeure que la majeure partie des eaux se jetant dans le lac Saint-Jean provenait des nombreux lacs et rivières sur lesquels seule la nature a des droits.

Enfin, les spécialistes du département énergie électrique de l'Alcan précisent que toute comparaison des niveaux du lac entre 1975 et 1976 est quelque peu faussée par le fait que la crue des eaux cette année est en avance de trois semaines.

La situation n'est toutefois pas critique mais présente de possibles dangers surtout si des précipitations importantes ou des températures très élevées survenaient dans les quinze prochains jours.

Sept professeurs de l'UQAC ont lancé autant de volumes



A la cérémonie de lancement de volumes de sept professeurs de l'UQAC.

CHICOUTIMI — Sept professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi lançaient des volumes hier. Un événement unique! Il s'agit d'Antoine Raspa, avec un volume intitulé: "John Donne: Devotions upon Emergent Occasions"; Marcel Melançon, avec "Albert Camus, analyse de sa pensée"; Rodrigue Saint-Laurent, qui lui, parle de "Physique, guide de l'étudiant"; Marc Girard, et un ouvrage intitulé: "Louange cosmique, Bible et anémisme"; Christian Poirel, qui lui, nous entretient des "Rythmes circadiens en psychopathologie"; Robert Parisé, qui nous fait mieux connaître "Georges-Henri Lévesque, père de la renaissance québécoise" et enfin Adolf Diegel, et "Statistique décisionnelle bayesienne". Quelque chose de vraiment exceptionnelle dans la région.

On misera plutôt sur des consultants pour confectionner le schéma d'aménagement

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le Comité technique du schéma d'aménagement rencontrait, hier, le Conseil métropolitain du Haut-Saguenay pour discuter des modalités à arrêter pour constituer l'équipe qui devra réaliser le plan directeur d'urbanisme de tout le Haut-Saguenay.

On se rappellera que les membres du Conseil métropolitain modifiaient il y a quelques semaines la démarche proposée par le Comité technique, lequel recommandait l'engagement d'un permanent qui verrait, avec l'aide du personnel requis, à coordonner et intégrer tous les devis du schéma réalisés par les consultants.

La démarche du Conseil métropolitain porte plutôt sur l'engagement de consultants (une équipe de quatre ou cinq représentants de firmes d'urbanistes et d'ingénieurs) qui devraient, sous la supervision du comité technique et du Conseil métropolitain, procéder à la confection du schéma. On envisage même la possibilité, du coté du conseil, qu'un représentant d'une des firmes de consultants se fasse en quelque sorte le coordonnateur des travaux, rôle qui aurait été celui du permanent.

En fait, la réunion d'hier visait principalement à informer le Comité technique des derniers changements sruvenus dans la philosophie de l'organisme.

Plusieurs stations de la région aux audiences du CRTC, en juin

OTTAWA — Le Conseil de la radio-télévision canadienne, (CRTC), a annoncé, mardi, qu'il tiendra des audiences à compter du 8 juin en vue du renouvellement des permis d'un certain nombre de stations de radio et de télévision québécoises.

Parmi les nombreux travaux du CRTC, nous retrouvons, notamment, l'étude de l'installation d'un réseau de micro-ondes destiné à transmettre les signaux de télévision à des câblodiffuseurs desservant Québec, Cap-de-la-Madeleine, Lévis, Chicoutimi, Jonquière, Arvida, Kénogami, Alma, Dolbeau, Saint-Félicien, Baie-Comeau et Sept-Iles.

L'étude du changement du propriétaire pour le permis de télédiffusion par câble détenu jusque-là par Télésag Inc., qui dessert Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin, Jonquière, Arvida et Kénogami, en vue d'accroître la programmation offerte aux abonnés.

L'amendement du permis de télédiffusion par câble Câblovision Alma Inc., qui dessert Alma, St-Nazaire et la région, en vue de modifier le choix d'émissions de télévision et de radio FM.

L'amendement du permis de télédiffusion par câble de Gagnon TV Ltée, qui Service Inc., qui dessert Dolbeau, en vue d'une majoration du tarif mensuel et d'un accroissement du nombre d'émissions captées.

CJMT en avance et CKPB étonne

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — La jeune station radiophonique CKPB de Bagotville est la révélation du dernier rapport BBM (Better Bureau Measurment) sur les cotes d'écoute dans les stations de radio.

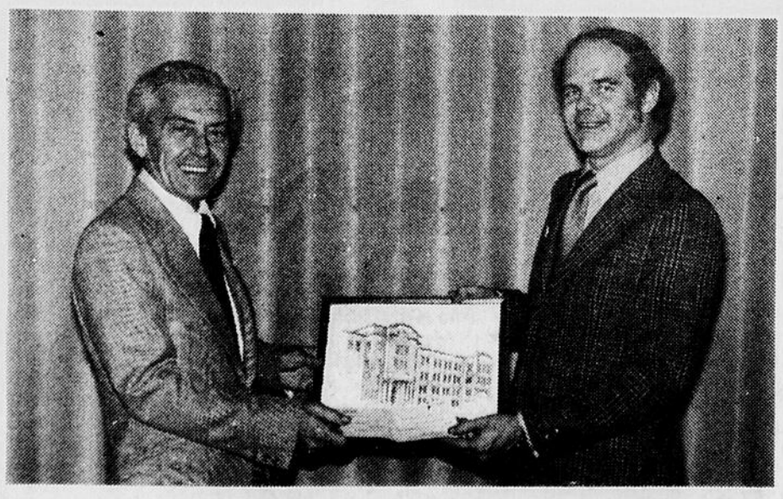
Après seulement quelques mois de diffusion, la station CKPB rejoint hebdomadairement 43,800 auditeurs pour un total d'heures d'écoute de 362,000.

Si l'on compare ce résultat avec la station de radio de Jonquière CKRS, on est étonné de voir que la différence entre les deux stations est seulement de 38,500 auditeurs. Le rapport BBM qui est publié deux fois par année révèle que 82,300 auditeurs écoutent CKRS, soit 562,000 heures d'écoute.

Encore une fois, c'est la station de Chicoutimi CJMT, qui remporte les honneurs avec une cote d'écoute de 101,700 auditeurs pour un total de 837,000 heures. La moyenne d'heures d'écoute par auditeurs est de 8 heures et demi.

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION 76

CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHICOUTIMI



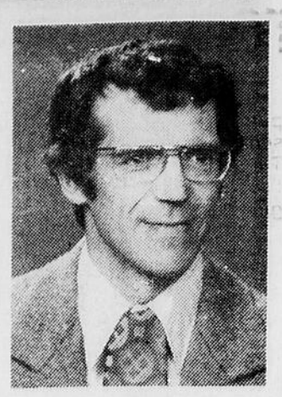
Dans l'ordre habituel, M. Ernest Dauphinais de la Firme Dauphinais & Bouchard Enr., ingénieur-conseil, remet un don spécial à M. Claude Blain, président de la campagne de souscription.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

CLUB SOCIAL DES POLICIERS

Des élections avaient lieu récemment au Club social des policiers du Saguenay et c'est Mme Pâquerette Chamberland (Sûreté du Québec) qui a été élue à la présidence. Les autres nominations sont les suivantes: Mme Pauline Beaulieu (sûreté municipale de Chicoutimi), vice-présidente; Mme Ginette Martin (sûreté municipale de Chicoutimi), secrétaire; Mme Linda Gaudreault (sûreté municipale de Chicoutimi), trésorière pour l'opération contact et Mme Doris Ouellet (Sûreté du Québec), trésorière pour le comité féminin. Les postes de directrices ont été confiés à Mmes Claudette Harvey (sûreté municipale de Chicoutimi), Monique Fillion (sûreté municipale de Chicoutimi), Monique Bérubé (Sûreté du Québec), Solange Dassylva (sûreté municipale de Chicoutimi), Yvonette Harvey (Sûreté du Québec), Bernadette Gagnon Sûreté du Québec), Jones Melançon (Gendarmerie Royale), Nicole Michaud (agent de la paix) et Renée Gagné (agent de la paix). La nouvelle direction se veut très optimiste et cherchera à organiser un programme qui saura plaire à tous les membres. Vers la fin de mai, une prochaine activité consistera à un souper-rencontre pour tous les membres et c'est à ce moment-là que la direction fera connaître ses projets pour l'année.

DIRECTEUR DES EXPLOITATIONS



M. Gilbert Aubin, ingénieur forestier, est le nouveau directeur des exploitations forestières de la Compagnie Domtar, à Dolbeau. Il remplace M. Georges Lavoie, qui vient d'être nommé directeur général des opérations forestières du Québec au bureau-chef à Montréal. M. Aubin était surintendant général des opérations forestières à Dolbeau, depuis l'an dernier.

CHEMIN DE PENETRATION EN FORET

Un groupe de sportifs du Nord vient de prendre en main le problème de l'entretien du chemin principal du bassin de la rivière au Rat, sur une distance d'environ 60 milles. Le comité spécial désigné à cette fin verra à faire une souscription parmi les quelque 400 membres qui font partie de clubs chasse et pêche dans la réalisation de ce projet qui permettra de circuler sur un chemin plus sécuritaire. L'exécutif de ce comité est composé du R.-Père Chs-Aimé Bouchard, du rang St-Louis à Mistassini; de M. Adélard Pouliot, de Dolbeau, vice-président; de M. Eugène Bédard, de Dolbeau, secrétaire; de MM. Eddy Maziade et Louis-Marie Girard de Dolbeau, comme publiciste et trésorier.

UN GRAND CONCOURS

Attention! Chanteur, sculpteur, pianiste, potier, guitariste... Si vous voulez vous produire en public, si vous voulez montrer ce dont vous êtes capable, le temps est venu d'aiguiser vos doigts, vos cordes vocales et vos instruments. Une grande fête se prépare... Il suffit de communiquer avec Ginette Dion, du Service des Loisirs de la ville de Chicoutimi, pour connaître tous les détails. Signalez: 545-9550.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

CLUB DE PHOTO AMATEUR — Tous les favoris de la belle photo sont invités à visiter l'exposition annuelle du Club de photo de Chicoutimi, qui a lieu présentement en la salle de l'hôtel de ville de Chicoutimi. Aujourd'hui et dimanche, de 14 h. à 17 h. et 19 h. à 21 h. Ils pourront voir de vieux appareils datant de 1890. Bienvenue à toute la population.

CLUB KIWANIS: Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu lundi à 18 h. 30, à l'Hôtel Chicoutimi.

CLUB OPTIMISTE: Le souper hebdomadaire du Club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu lundi à 18 h. 30, à l'Hôtel Chicoutimi.

ORDRE ROSECRUCIEN AMORC: Les officiers du chapitre Saguenay de l'Ordre rosécrucien Amorc invitent tous les membres à venir assister à leur assemblée régulière, dimanche le 9 mai à 20 heures, au local habituel. Que tous se fassent un devoir d'y assister.

CHICOUTIMI-NORD

AFEAS: L'assemblée des membres de l'Aféas de St-Luc, Chicoutimi-Nord, aura lieu lundi à 17 heures, au sous-sol de l'église. Bienvenue à toutes. Les gagnants des prix de la rafle qui a eu lieu lors de l'exposition du 24 au 25 avril sont: Mme Murielle Blackburn, rue Madeleine, Chicoutimi-Nord gagnante d'une nappe; Mme Jocelyne Tremblay, rue Lapointe, Laterrière, gagnante d'une couverte et M. Bertrand Leclerc, St-Félicien, Lac-St-Jean, gagnant d'un tapis indien.

AFEAS: L'assemblée de l'Aféas Ste-Claire, Chicoutimi-Nord aura lieu lundi à 20 heures, au sous-sol de l'église. La Fête des mères sera soulignée ainsi que le 10ième anniversaire de l'Aféas. Une dégustation de vins et fromages suivra. Tous les maris sont invités.

SOCIETE HORTICOLE: Il y aura assemblée générale de la Société horticole du secteur nord, lundi à 21 heures, au Parc de la Colline, Chicoutimi-Nord. Bienvenue à tous.

JONQUIERE

CLUB OPTIMISTE: Le souper hebdomadaire du Club Optimiste JAK quartier Arvida, aura lieu lundi à 18 h. 30, à l'hôtel Jean-Dequen.

PORT-ALFRED: L'assemblée annuelle des propriétaires des chalets du lac Otis aura lieu lundi à 19 h. 30, à la discothèque du Moulin, secteur Port-Alfred.

PIERRE DAVID présente
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
18 ANS Adultes

Emmanuelle l'Antivierge

Un film de Francis Giacobetti
avec
Sylvia Kristel

Emmanuelle l'Antivierge, à la recherche totale du plaisir...

La suite du chef d'oeuvre érotique est enfin portée à l'écran

filmée à Bali Paris et Hong Kong

avec Umberto Orsini, Catherine Rivet et Caroline Laurence
tiré du roman d'Emmanuelle Arsan. "Emmanuelle, l'Antivierge"
musique de Francis Lai
une co-production Tricana Films - Orphée Arts - Parafrance Films

AUSSI 2e FILM DANS CHAQUE CINEMA

Horaire semaine: Cinéma 1 et Bellevue: dès 7 h. 30
Bellevue: dimanche continuel: dès 1 h.
Cinéma 1: samedi et dimanche: dès 1 h. 00.

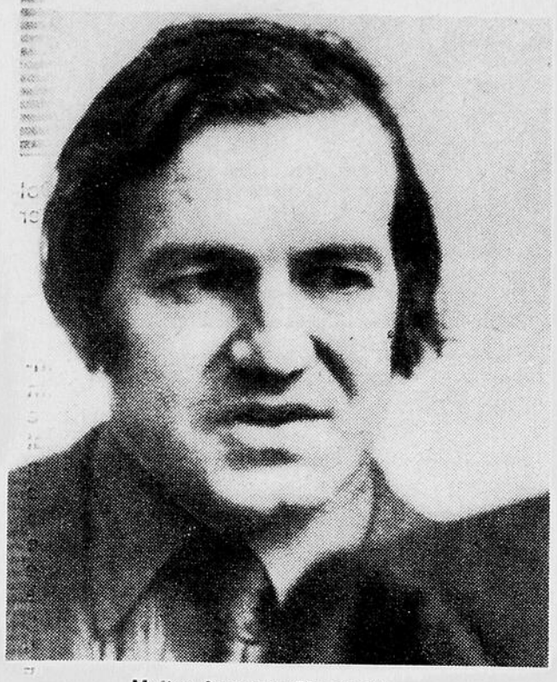
CANADIEN ALMA: 662-3003
BELLEVUE tél: 542-5519
CINÉMA 1 Place du Royaume: 545-4260
DIANA ROBERVAL: 275-2233

Accusation de corruption

Le député Y. Tardif exige une rétractation de M. Choquette

QUEBEC (PC) — Le député libéral d'Anjou à l'Assemblée nationale, M. Yves Tardif, a somme vendredi, l'avocat montrealais Auguste Choquette de se rétracter d'ici mercredi prochain.

M. Choquette avait affirmé la veille que si l'on se mettait à accuser de corruption tous les députés qui acceptent des pots-de-vin, la moitié des députés seraient inaptes à siéger.



Maitre Auguste Choquette

M. Tardif a invité l'avocat à se rétracter ou à préciser ses accusations, sinon il sera traduit devant une commission parlementaire de l'Assemblée nationale pour y être jugé.

"Il y a des gens, peu nombreux il est vrai, qui ont l'impression qu'automatiquement, tous les députés, qu'ils siègent à l'Assemblée nationale à Québec ou à la Chambre des Communes à Ottawa, reçoivent comme allant de soi des pots-de-vin pour services rendus", a dit le député d'Anjou lors d'une question de privilège soulevée en Chambre vendredi.

"Je siège à l'Assemblée nationale depuis seulement deux ans et demi, et non seulement je n'ai jamais eu de telles offres, mais je n'ai jamais entendu parler qu'une telle situation existait chez d'autres députés de l'Assemblée nationale," a poursuivi le député Tardif.

"Peut-être que durant les cinq ans que M. Auguste Choquette a siégé comme député de Lotbinière à la Chambre des Communes (1963-68), il a été témoin de tels actes, ou peut-être en a-t-il été lui-même partie. Mais il n'a pas le droit de lancer impunément, comme allant de soi, que la moitié des députés seraient inaptes à siéger parce qu'ils touchent des pots-de-vin," a conclu le député d'Anjou.

Charron

Pour sa part, le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a invité le ministre de la Justice, M. Gérard-D. Levesque, à "retirer" le nom de Me Auguste Choquette de la liste privilégiée d'avocats libéraux à qui le gouvernement Bourassa accorde les causes devant les tribunaux.

Selon M. Charron, la déclaration de Me Choquette risque de faire baisser sa cote au sein des avocats libéraux qui doivent être favorisés dans l'octroi des causes du gouvernement.



TRAQUENARD — Un policier montréalais tient en mains un fusil tronçonné de calibre .12 qui a été découvert dans un club de nuit lors d'une descente de la police, suite au vol de 2.8 millions de dollars de la Brink, en mars dernier. En ouvrant la porte, la décharge du fusil est allée se loger dans la boite à fusibles au fond de l'armoire.

A l'Assemblée nationale

La ceinture de sécurité suscite de la polémique

QUEBEC (PC) — C'est bien beau de faire adopter une loi qui oblige les citoyens à porter la ceinture de sécurité dans les automobiles mais de quelle façon peut-on s'y prendre pour en assurer l'application?

Cette question, le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, l'a posée, hier à l'Assemblée nationale lors du débat en deuxième lecture du projet de loi 13 modifiant la Code de la route.

Sans manifester d'opposition au bien-fondé du port de la ceinture comme moyen de diminuer les risques de blessures dans des accidents de la circulation, le député membre du Parti national populaire a cependant exprimé sa répugnance devant ce qu'il a qualifié d'atteinte à la liberté des gens en les forçant, sous peine de sanctions, y inclus l'emprisonnement, à boucler leur ceinture.

Il a expliqué que, pour cette raison, il ne peut appuyer le projet de loi du ministre des Transports, M. Raymond Mailloux.

M. Roy n'est certes pas le seul à se poser des questions sur la pertinence de ce projet de loi en ce qui regarde la ceinture de sécurité.

Pour ironiser, le député de Beauce-Sud a dit qu'il faudrait installer une lumière rouge allumée sur le toit des automobiles indiquant que le conducteur n'a pas attaché sa ceinture. Encore là, ajoute M. Roy, il pourrait surgir un autre problème quand la lampe serait brûlée.

Au lieu de menacer les citoyens de sanctions, le gouvernement aurait avantage à mener une campagne d'information et d'éducation bien orchestrée auprès de la population pour l'inciter à recourir librement au port de la ceinture.

Dans le même ordre d'idée, l'ex-président du syndicat des policiers provinciaux, M. Guy Magnan, déclarait le 15 octobre 1974 devant une commission parlementaire qu'il ne voyait pas pourquoi on mettrait en vigueur une loi qu'on ne serait pas capable d'appliquer.

Si l'automobiliste ne se sert pas de sa ceinture de sécurité, s'il a des problèmes personnels par la suite ce sera son problème, avait ajouté M. Magnan, qui avait invité le gouvernement à sensibiliser plutôt les citoyens aux avantages d'utiliser la ceinture.

Dans l'esprit de M. Roy, la question à se poser est de savoir "si nous prenons les Québécois pour des gens incapables de se gouverner, qui ne possèdent pas l'intelligence de faire la part des choses, ou si ce sont des gens qu'il nous faut encadrer de règlements et de lois coercitives".

Le député a dit que "c'est épouvantable d'être rendu à obliger, par des lois, des gens à s'attacher dans leur véhicule et je dis au gouvernement: pensons-y deux fois".

Une nécessité

Pour sa part, le député libéral de Frontenac, M. Henri Lecours, un médecin, a dit qu'il a été témoin d'un si grand nombre d'accidents d'autos et de ses conséquences tragiques que la théorie de la liberté individuelle ne tient pas.

A défaut d'une discipline personnelle de chacun des automobilistes, il revient à un gouvernement dynamique de prendre les mesures qui s'imposent pour prévenir les tueries sur nos routes, a poursuivi le député-médecin.

Il a ajouté que les Québécois pourront nous prouver le sérieux de leurs revendications, en ce qui regarde les retards à obtenir un lit pour les cas sélectifs, en diminuant les risques d'accidents graves dans le respect de cette loi qui les obligera à porter la ceinture de sécurité.

La veille, le parrain du projet de loi, M. Mailloux, avait tenté de démontrer, chiffres à l'appui, que les automobilistes québécois comptent parmi les moins prudents, les plus enclins à violer les lois de la route et que le nombre de plus en plus grand de mortalités sur nos routes avait obligé le gouvernement à soumettre ce projet de loi qui propose également une diminution de la vitesse sur les routes secondaires et une révision des normes du permis de conduire.

Le séparatisme effarouche les oiseaux d'acier

QUEBEC (PC) — Le séparatisme au Québec empêche les avions belges de la compagnie Sabena d'atterrir à Mirabel et les oblige d'aller à Toronto, semble croire le vice-premier ministre du Québec, M. Gérard-D. Lévesque.

M. Levesque était interrogé à l'Assemblée nationale vendredi par le chef de l'Opposition péquiste, M. Jacques-Yvan Morin, au sujet du désir de Sabena d'avoir Toronto plutôt que Mirabel comme port d'entree au Canada.

M. Lévesque a d'abord soutenu que cette question relevait du gouvernement fédéral. Puis, il a ajouté: "Il n'y a aucun doute que l'attitude de certaines personnes en autorité, chez nos amis du Parti québécois, et l'annonce périodique de la séparation du Québec, n'est pas de nature à faciliter les choses".

"Vous dites que le séparatisme empêche les avions de venir, vous êtes ridicule", lui a lancé le député Lucien Lessard.

Finalement, M. Lévesque a pris avis de la question, afin de vérifier la nature exacte des conservations que le premier ministre, M. Robert Bourassa, a eues avec son homologue belge, M. Léo Tindemand, le mois dernier, à ce sujet.

Chauffeurs d'autobus

Menace de grève

QUEBEC (PC) — Les 450 chauffeurs d'autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) déclencheront la grève le 24 mai prochain si un règlement n'intervient pas d'ici là dans les négociations pour le renouvellement de leur convention collective.

Cette nouvelle menace de grève après plusieurs jours de pourparlers intensifs en présence d'un conciliateur.

En annonçant cette décision, jeudi, le négociateur syndical, M. Joseph Biédron, a expliqué que si le délai accordé dans l'avis de grève était plus long que celui prévu dans la loi, c'était tout simplement pour donner la chance à la CTCUQ de régler la convention collective sans grève.

Les chauffeurs d'autobus ont déjà débrayé pendant une soirée, le 14 avril dernier, pour se réunir en assemblée générale. Ils avaient alors confié à leurs négociateurs le mandat de faire parvenir l'avis de grève au moment jugé opportun.

EPARGNEZ JUSQU'A **50%** Nettoyez vos tapis à la manière d'un professionnel

Louez ce fantastique appareil qui lave et assèche

Location à la journée ou pour des périodes de 4 ou 8 heures. Livraison si désirée.



RABAIS $2 SUR PRESENTATION DE CETTE ANNONCE TREWAX

RESERVATION CHEZ:

Nettoyeur Idéal		542-4561
Service Du Lac		275-0511
Dumais Draperies	Jonquière	547-1117
Potvin & Bouchard	Chicoutimi	549-4600
Distributeur Net Vap Inc.	Jonquière	547-6206
Vogue de votre localité	Buanderie Arvida	548-4696
Bricodec Place du Royaume	Chicoutimi	545-4045

DONNEZ CONGE A MAMAN demain pour la Fête des Mères

Invitez-la à notre inoubliable souper à la chandelle



(On se souvient longtemps de nos soupers à la chandelle)

Buffet chaud et froid

HOTEL Champlain

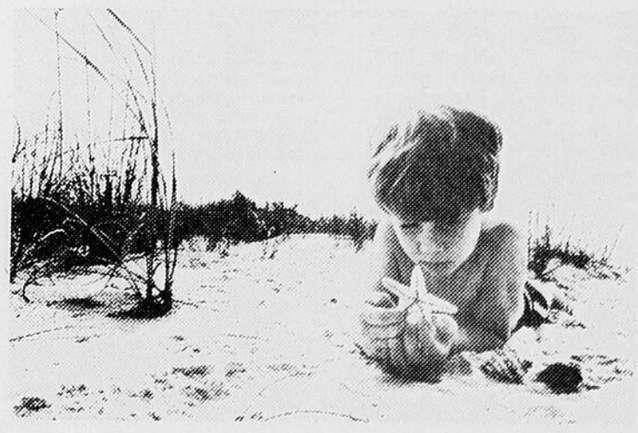
306, LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Musique d'ambiance par notre organiste **ROGER MARQUIS**

Pour réservations:

543-4424

Les États-Unis ensoleillés.



Venez

Un ciel éclatant de soleil. Des plages blondes et tièdes. La mer, la mer à perte de vue. Venez.

Les États-Unis sont là, tout près. À quelques heures à peine par de belles routes. Du Maine et du Vermont jusqu'aux Carolines, vous trouverez de superbes coins-familles à bons prix. Vous vous régalerez de fruits de mer, tout frais cueillis. Vous vous amuserez pour de bon tous ensemble. Venez.

Vous fêterez avec nous nos 200 ans. Il y aura toutes sortes de réjouissances pour les parents et les enfants. Voulez-vous en savoir davantage? Remplissez le coupon ci-contre et nous vous enverrons une brochure spéciale sur les fêtes du bicentenaire, une carte routière des États-Unis et un guide touristique sur la région que vous désirez visiter. Venez.

Vous verrez comme nous sommes jeunes d'esprit, gais, accueillants, comme il fait beau et bon chez nous, aux États-Unis. Venez. Avec toute votre famille.

GRATIS!

Remplissez et envoyez ce coupon à: États-Unis ensoleillés, C.P. 8198, Toronto, Ontario M5W 1S8

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

Destination _____

Guide touristique régional requis. Cochez-en un:

Le sud-ouest _____ Les grands lacs _____

Le Far West _____ Le Old West _____

Le nord-est _____ Le sud _____

DE TOUT POUR TOUS

ECHECS

Par: Michael Gallagher
Benoit Larouche

AFFILIATION A LA FEDERATION CANADIENNE DES ECHECS

Récemment la Fédération Canadienne des Echecs a pris l'initiative de faire parvenir un bulletin mensuel à tous les chroniqueurs d'échecs du pays. Nous serons ainsi en mesure de vous faire bénéficier d'une information provenant des quatre coins de la nation. L'idée de ce bulletin mensuel est l'unification du mouvement échiquéen au niveau des chroniqueurs; éventuellement, on espère étendre ce mouvement pour finalement atteindre les membres des différents clubs indépendants.

Le but final envisagé est l'adhésion de tous les joueurs à la C.F.C. Présentement, le coût de la carte de membre est de $8.00, ($6.00 pour les moins de 18 ans), et les avantages sont les suivants: publication bimensuelle, bulletin de la C.F.C. et cotation au niveau national. La C.F.C. est une organisation à but non lucratif dont les objectifs sont similaires à ceux de notre Association régionale; si le grand succès de cette dernière est une indication valable au niveau national, on ne peut alors douter de l'essor qu'elle apportera aux échecs.

SUR LE TABLEAU

— Certaines nouvelles passent quelques fois inaperçues; ainsi en 1970 à Herceg Novi, il y eut un championnat du monde de parties rapides (5 minutes). Voici les résultats: Fischer: 19 sur 22; Tal: 14.5; Korchnoy: 14; Petrossian: 13.5; Bronstein: 13; Hort: 12; Matulovic: 10.5; Smyslov: 9.5; Reshevsky: 8.5; Uhlmann: 8. Quels que soient les standards, il faut une fois de plus admettre la nette supériorité de Fischer.

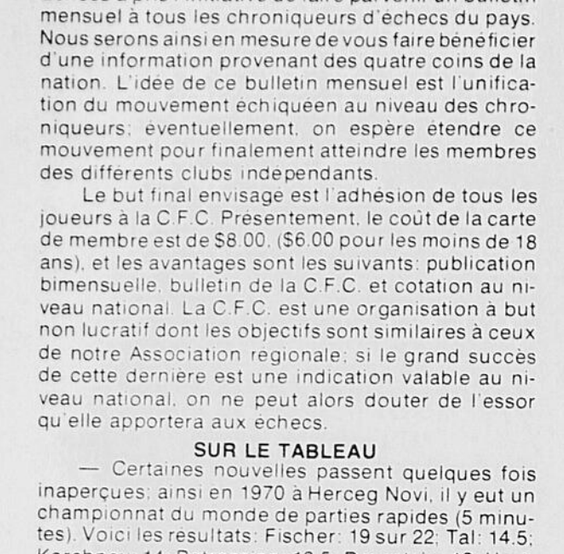
— Sorti en librairie: "Les parties d'échecs de Bobby Fischer" (2 volumes), par Wade et O'Connell. Une fois de plus Payot nous fait la traduction d'un bon ouvrage à un prix qui frise le ridicule. En effet, on doit débourser respectivement $15.00 et $13.00 pour les obtenir. On se plaindra ensuite du fait que les ventes sont basses...

— Dans les semaines qui suivent, nous débuterons la description de volumes aux contenus valables et surtout moins coûteux.

PROBLEME DE LA SEMAINE

(Réf.: Y. Averbach, Théorie des finales de parties).

Noirs



Blancs

Les noirs jouent et font nulle.

Solution la semaine prochaine...

Réponse au problème de la semaine dernière:

Les blancs ne peuvent pas gagner. En effet, les blancs ne peuvent pas capturer un pion noir:

1. Rf3,Rc7; 2. Rg2,Rc6...

PARTIE DE LA SEMAINE

TARRASH — JANOWSKI (★)

Ostend 1907

Partie des quatre cavaliers

1. e4,e5; 2. Cf3,Cc6; 3. Cc3,Cf6; 4. Fb5,Fb4; 5. 0-0,0-0; 6. d3,d6(a); 7. Fg5,Ce7; 8. Ch4,c6; 9. Fc4,Fg4(b); 10. f3,Fe6; 11. Fxf6,gxf6; 12. Fxe6,fxe6(c); 13. f4(d),Cg6; 14. Cxg6,hxg6(e); 15. Dg4,De8(f); 16. f5,exf5; 17. exf5,Fxc3; 18. bxc3,Rg7; 19. Tf3,Th8(g); 20. fxg6,De7(h); 21. h4,d5; 22. Taf1,Taf8; 23. h5(i),Th6; 24. T1f2,T6h8; 25. Df5,Dd6; 26. g4,De7; 27. g5(j),fxg5; 28. Dxf8,Txf8; 29. Txf8,Dxf8(k); 30. h6★,Aban(1).

(★) Bien qu'il ait été un des grands joueurs de son temps, Tarrash s'est surtout distingué dans son rôle de propagandiste de l'école moderne fondée par Steinitz. Pour lui, la supériorité positionnelle se résumait surtout à deux points: le contrôle de l'espace et la mobilité des pièces. Son trop grand souci des règles l'amena à négliger les exceptions et même à en nier l'existence. Il versa peu à peu dans le dogmatisme, générateur du manque de souplesse dans le jugement.

(a) Il faut être très soigneux dans le traitement des positions symétriques; en effet, noir ne doit pas être entraîné à penser qu'il maintient l'égalité à chaque coup. Eventuellement, il sera forcé, avec un échec par exemple, à laisser la symétrie dans une position désavantageuse.

(b) On joue aujourd'hui 9...d5 ou encore 9...Rh8 et 9... Cg6. La réfutation que Tarrash a faite de Fg4 est devenue classique.

(c) Noir pouvait s'accommoder facilement des pions doublés sur la colonne f. La perte du contrôle de g6 rend maintenant le roi en réel péril.

(d) Permet l'entrée en jeu de la dame et la tour.

(e) Les pions avancés sont toujours plus difficiles à protéger.

(f) 15...Rf7; 16. f5,exf5; 17. exf5,Fc5★; 18. Rh1,gxf5; 19. Dxf5 suivi de 20. Ce4.

(g) 19...g5 n'est pas bon à cause de 20. h4, il faut parer ce dernier mouvement.

(h) Noir s'apprêtait sans doute à regagner le Pg6 par Th6. Ils durent cependant renoncer à cause de 21. Txf6,Rxf6; 22. Tf1★,Rg7; 23. Tf7★,Dxf7; (23...Rg8; 24. Dg5,Th8; 25. Df6) 24. gxf7★,Tg6; 25. Dd7 et les pions de l'aile roi mènent au gain. Si 20...Dxg6; 21. Dd7★ et la structure de pions s'écroule.

(i) Blanc a exploité l'affaiblissement des pions de l'aile roi pour créer de forts pions passés. Maintenant, il va accentuer le blocus de la position noire pour ensuite mettre les pions en mouvement.

(j) Si 27...Txh5; 28. gxf6.

(k) Forcé car les tours mâteront.

(l) Après 30. Txf8, la majorité de pions sur l'aile dame permet une nulle aux noirs. Maintenant si 30...Rg8; 31. h7★ gagne.

Le collectionneur amateur se pose bien des questions

Nombreuses sont les questions que se posent les philatélistes au fur et à mesure qu'ils prennent un intérêt plus marqué aux timbres, au fur et à mesure qu'ils se spécialisent. Encore plus nombreuses sont celles que se posent les collectionneurs amateurs qui, chaque jour, abordent de nouveaux problèmes auxquels ils cherchent une solution.

Pour ne donner qu'un exemple, je consacrerai la présente chronique à répondre à une lettre d'un correspondant, conscient que plusieurs de mes lecteurs y trouveront leur profit. N'ayant aucune prétention à jouer le rôle d'expert, je m'en tiendrai à des considérations plutôt simples. C'est d'ailleurs la seule façon de ne pas m'embarquer dans des domaines où mon degré de connaissance reste encore malgré tout assez limité. La philatélie en effet est une science très complexe qu'on approfondit davantage un peu tous les jours par l'observation, la lecture des journaux et revues spécialisés, les conversations et les échanges avec d'autres philatélistes.

Venons-en aux questions de mon correspondant québécois, qui se reconnaîtra sans doute.

1- Présentement, j'ai un album Suprême Global de Minkus et j'ai 11,000 timbres. Supposons que j'ai $1,000 et que je veux l'investir dans l'achat de timbres. Que me conseillez-vous? Est-ce que je serais mieux d'acheter un lot de timbres du monde entier au prix de $900 ou acheter des timbres par pays ou encore une autre solution.

Réponse: Tout dépend du but que vous recherchez. Si vous voulez la quantité, il n'y a pas de doute que l'achat d'un lot de 40,000 timbres s'impose. Si au contraire vous visez à la qualité, il est de beaucoup préférable d'acheter les timbres qui vous manquent pour compléter les séries que vous possédez déjà ou pour augmenter la collection de pays qui vous intéressent en particulier. Dans un lot de timbres aussi considérable, il ne faut pas s'attendre à découvrir des spécimens de grande valeur. Un petit calcul vous permettra d'établir que le prix à l'unité est de deux cents et demi. Il est évident par contre que les timbres que vous recevrez auront tous une valeur plus grande selon les cotes des catalogues, mais comme les marchands de timbres ne sont pas là pour donner leur marchandise, vous ne trouverez dans le lot aucun timbre qui ait une valeur appréciable.

2- Supposons que j'ai deux timbres neufs identiques et de bonne valeur. Le premier, je le place dans mon album avec une charnière, tandis que l'autre je le garde dans une enveloppe de cellophane. Un mois plus tard, je vends chacun des deux timbres. Est-ce que le timbre avec trace de charnière est considéré comme un timbre neuf ou usagé? En fait, je voudrais savoir si un timbre avec trace de charnière vaut moins cher que celui que n'en a pas, en considérant que ces deux timbres sont d'une même qualité?

Réponse: Vous soulevez le délicat problème de la charnière, problème qui n'existait pas il y a quelques années encore, mais qui est largement discuté à l'heure actuelle. Il est de plus en plus répandu l'avis de ceux qui attachent plus de prix à un timbre sans trace de charnière, si légère soit-elle. Les marchands en général offriront davantage pour un timbre qui n'en porte pas. Mais lorsque viendra le temps de le vendre, il y a de fortes chances que plusieurs l'oublient et exigent le même prix que pour un timbre qui ne porte pas de trace de charnière.

3- Est-ce qu'il existe des critères universels (gomme, charnière, oblitération, dents, couleurs, etc.) pour déterminer si un timbre est neuf ou usagé?

Réponse: En général, un timbre usagé porte la marque de l'oblitération. Il arrive qu'un timbre qui n'a pas été utilisé soit considéré comme usagé parce qu'il a perdu sa gomme. Ce qui fait la valeur d'un timbre, c'est la perfection qu'il présente. Il faut que l'effigie soit bien centrée, que la dentelure soit nette et bien découpée, sans qu'il manque une dent, que la couleur n'ait pas été affectée par le lavage et que l'oblitération ne soit pas trop forte (dans le cas de timbres usagés).

4- Sur quoi se base-t-on pour déterminer le prix des timbres dans les divers catalogues?

Réponse: Dans ce domaine, comme dans tout ce qui touche au commerce, les prix sont dictés par la loi de l'offre et de la demande. C'est la rareté qui est le facteur principal dans la détermination des prix. Ceux-ci sont aussi largement influencés par les encans de timbres.

5- Comment se fait-il qu'un même timbre peut être listé à des prix différents dans des catalogues de la même année mais d'une compagnie différente?

Réponse: Cela se produit dans certains cas, surtout lorsque les catalogues sont publiés dans des pays différents. Il y a là une question de marché, selon que la demande pour un pays étranger est plus ou moins considérable. Dans l'ensemble cependant les écarts sont assez rares et peu considérables.

Quant aux autres questions, je vais résumer sans les citer. C'est l'habitude qui permet de constater si un timbre est lithographié, gravé ou été imprimé à la photogravure. Il y a d'autres façons de découvrir le watermark (le filigrane en français) que le liquide, qui offre de multiples dangers de briser le timbre. Il se vend dans les magasins spécialisés un petit détecteur de filigrane qui donne d'excellents résultats.

NDLR — Cette chronique est destinée non pas seulement aux philatélistes et aux collectionneurs, mais aussi à tous ceux qui veulent le devenir. Ne vous gênez pas de nous faire parvenir vos questions. Notre chroniqueur, M. Raymond Dubé, se fera un plaisir de vous aider, dans la mesure du possible. Veuillez envoyer vos lettres à:

La Philatélie
Le Quotidien du
Saguenay-Lac-St-Jean
316, ave Labrecque
Chicoutimi

PHILATELIE



L'ESPAGNE — Depuis qu'il est monté sur le trône d'Espagne, comme successeur de Franco, à la tête du pays, le roi Carlos a déjà ses quatre timbres. En voici deux de la série qui montrent le coupe royal: le roi Juan Carlos et la reine Sofia. Ils ont été mis en vente récemment à Madrid.



"Reflets de la philatélie"

Une revue qui comblera un grand vide

par Raymond Dubé

Les philatélistes francophones du Canada ont enfin leur revue. "Reflets de philatélie au Québec" lancée par le tandem Legris-Masse, a fait son apparition quelques semaines seulement après qu'on en eut annoncé la publication. C'est dire que les deux responsables n'ont pas perdu de temps et qu'ils ne se sont pas lancés à l'aveuglette dans pareille aventure. Le premier numéro en effet laisse voir qu'il s'agit d'un projet longtemps mûri, car il n'a rien de l'improvisation. La revue sera publiée onze fois par année, c'est-à-dire tous les mois sauf pendant la période de vacances estivales, un seul numéro devant être publié pour juillet et août.

Ainsi est comblé un vide qui était particulièrement déploré par les philatélistes francophones qui devaient pour se renseigner se replier sur les revues américaines ou les périodiques français dont les préoccupations et les centres d'intérêt ne sont pas nécessairement les nôtres. Il va de soi que la nouvelle revue axera prioritairement son information sur le timbre canadien, qui constitue un champ d'action plus que varié et plus que passionnant. Les timbres, on ne le répétera jamais assez, sont autre chose que de petits morceaux de papier, que de petites figurines qu'on accumule et qu'on classe. Ils ont une valeur commerciale sans doute, mais surtout une valeur éducative et culturelle qu'on ne saurait trop exalter. Ils sont un retour sur le passé, un regard sur le présent et parfois même une porte ouverte sur l'avenir. Ce sont de plus des oeuvres d'art révélatrices d'une civilisation dont on ne peut suivre l'évolution à travers les émissions qui se succèdent d'année en année.

Tout cela pour dire que la revue ne s'adresse pas aux philatélistes seulement, mais un peu à tout le monde, à tous ceux qui ont le moindrement de curiosité sur ce qui se passe autour d'eux et dans tout l'univers. C'est pourquoi, on a choisi un style qui se rapproche plus de la vulgarisation que de l'analyse strictement scientifique. S'il existe des spécialistes en philatélie, ils ne forment qu'une minorité, la grande majorité des philatélistes se considérant comme des amateurs, mais des amateurs soucieux de se perfectionner et de se renseigner.

Avec ses nombreuses rubriques la revue aura de quoi satisfaire les plus exigeants, car elle publiera régulièrement des études un peu plus fouillées sur un sujet précis, mais les tiendra au courant des nouvelles émissions des pays un peu partout à travers le monde. Elle sera aussi et c'est très important un forum où tous les lecteurs auront accès et où ils pourront obtenir la réponse aux problèmes philatéliques qui les préoccupent.

Pour conclure c'est un début très prometteur et dont le succès futur dépendra de la réponse du public en général et des philatélistes. Le réseau de distribution n'étant pas encore totalement organisé, il n'est pas facile actuellement de se procurer un exemplaire ailleurs que dans la région de Montréal. On peut toujours s'abonner directement en écrivant à M. Yvon Legris, 5,817, rue Madore, Montréal. Le coût de l'abonnement est de $11.00, soit les deux-tiers du prix d'achat au comptoir de journaux et de revues.

Notes brèves

Les Postes canadiennes ont perdu de leur efficacité. On se croirait parfois revenu à l'ère des diligences, car il prend régulièrement une semaine à une lettre pour parcourir la distance entre Montréal et Québec.

C'est un peu le même temps qu'il faut pour une lettre venant de France, qui, il n'y a pas si longtemps encore, était livrée trois jours après son expédition.

HOROSCOPE

Le parallèle Vénus-Uranus du samedi vous incitera à donner une plus grande extension à vos entreprises mais méfiez-vous des actions trop précipitées. Le parallèle Mercure-Mars du dimanche aiguisera votre esprit critique, vous prendrez des décisions judicieuses. Chance avec 6 et 21.

ANNIVERSAIRES: Ceux du samedi: Interrogez-vous sur vos méthodes de travail et cherchez à les améliorer. **Ceux du dimanche:** Vous serez plus lucide et vous accepterez des concessions.

NAISSANCES: Celles du samedi donneront des enfants généreux et d'une grande curiosité d'esprit. **Celles du dimanche** donneront des enfants intelligents, critiques et lucides.

BELIER (21 mars — 20 avril) Généralités: En agissant impulsivement vous risquez de commettre une fausse manoeuvre. **La chance:** Ne restez pas sur votre première impression. **Plaisirs:** Changez d'ambiance. **Santé:** Ménagez votre foie.

TAUREAU (21 avril — 20 mai) Généralités: Vous gagnerez à vous montrer plus souple avec votre entourage. **La chance:** Tenez compte du poids des chevaux. **Plaisirs:** Organisez-vous de façon à être plus disponible. **Santé:** Soignez-vous par les plantes.

GEMEAUX (21 mai — 21 juin) Généralités: Vous serez irritable et nerveux, vous devrez essayer de vous contrôler. **La chance:** Préférez les chevaux les plus réguliers. **Plaisirs:** Rendez visite à votre famille. **Santé:** Limitez vos efforts musculaires.

CANCER (22 juin — 22 juil.) Généralités: Votre dynamisme s'emploiera utilement à trancher les problèmes de vos proches. **La chance:** Préférez les favoris. **Plaisirs:** Une idylle naissante vous comblera de bonheur. **Santé:** Mangez plus légèrement.

LION (23 juil. — 22 août) Généralités: Vos sentiments ne sont pas forcément de bons guides pour les objectifs que vous voulez atteindre. **La chance:** Tenez compte des entraîneurs. **Plaisirs:** Allez à la campagne. **Santé:** Bonne vitalité.

VIERGE (23 août — 22 sept.) Généralités: Ne comptez pas trop sur le succès de vos démarches et attendez-vous à devoir faire cavalier seul. **La chance:** Vous pouvez augmenter vos mises. **Plaisirs:** Consacrez-vous à vos enfants. **Santé:** Ne buvez pas trop.

BALANCE (23 sept. — 22 oct.) Généralités: Vous ferez preuve d'un esprit créateur qui vous vaudra beaucoup de succès. **La chance:** Fiez-vous à votre intuition. **Plaisirs:** Goûtez les joies tranquilles de la famille. **Santé:** Mangez plus de crudités.

SCORPION (23 oct. — 21 nov.) Généralités: Agissez avec diplomatie pour ne pas éveiller des rivalités dans votre groupe. **La chance:** Préférez les chevaux résistants et qui finissent bien. **Plaisirs:** Ne négligez pas vos enfants. **Santé:** Bon tonus.

SAGITTAIRE (22 nov. — 20 déc.) Généralités: Vous disposerez de nouveaux éléments pour affirmer votre personnalité. **La chance:** Ne cherchez pas la grosse cote. **Plaisirs:** Occupez-vous de votre intérieur, décorez votre maison. **Santé:** Evitez les aliments acides.

CAPRICORNE (21 déc. — 19 janv.) Généralités: Vous éprouverez un vif désir de vous libérer du passé, mais vous devrez agir avec délicatesse. **La chance:** Etudiez aussi la forme des jockeys. **Plaisirs:** Organisez une soirée avec vos amis. **Santé:** Bonne.

VERSEAU (20 janv. — 18 fév.) Généralités: Assurez-vous bien de vos sentiments avant de vous engager plus avant. **La chance:** Documentez-vous sérieusement avant de jouer. **Plaisirs:** Montrez vos qualités de maître de maison. **Santé:** Purifiez-vous.

POISSONS (19 fév. — 20 mars) Généralités: Faites un effort de compréhension envers votre entourage et évitez les discussions. **La chance:** Réduisez vos mises. **Plaisirs:** Consacrez-vous à l'être que vous aimez. **Santé:** Attention aux douleurs dorsales.

MOT MYSTERE

7 lettres cachées — **THEME** *LE PETROLE*

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
aisance
asphalte
avion

B
baril
bitume

C
carbone
chantier
chaud

chauffe
chimie
chimiste
cire

E
eau
étape
extrait

F
fraise
fuite

G
gaz
gisement
gras

H
haut
huile
hydrogène

L
lubrifie

M
macadam
marais

N
noirâtre

O
oléolat
oléum
outil

P
paraffine
pavage

pétra
pétrolier
phase
pont
puits

R
réservoir
roche

S
sonde
sûreté

T
tari
terre
tonne
traité
travail

U
utile

V
vaste

La réponse du problème précédent: *pénurie*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	B	E	E	P	A	T	E	T	E	S	L	G	E	T	B
2	C	A	S	E	T	I	U	T	T	F	I	I	R	I	P
3	U	A	R	A	M	A	T	I	S	S	F	A	T	A	E
4	T	I	R	I	H	A	U	E	E	I	V	U	R	U	S
5	C	I	H	B	L	P	R	M	R	A	M	A	A	A	O
6	R	C	A	O	O	T	E	B	I	E	F	I	S	H	M
7	E	I	E	R	A	N	U	L	M	F	S	U	H	T	C
8	C	L	O	R	T	L	E	A	I	A	R	Y	I	C	E
9	O	H	I	V	M	X	S	N	N	E	D	A	H	T	E
10	S	O	A	U	R	P	E	C	T	R	G	A	I	H	E
11	N	E	E	U	H	E	E	E	O	A	N	A	C	S	S
12	T	L	N	A	D	L	S	G	Z	T	R	O	V	A	E
13	O	N	L	N	I	E	E	E	I	T	R	T	I	A	M
14	N	T	O	T	O	N	T	E	R	R	E	C	E	V	P
15	E	S	U	P	E	T	R	O	L	I	E	R	E	P	A

DE TOUT POUR TOUS

L'énigme du Prof' Jissé

Comme mon "boss" vous le disait, la semaine dernière, il devait ajouter de nouvelles rubriques. C'est aujourd'hui que commence donc ma chronique dans Le Quotidien. Une chronique farfelue, portant sur les mathématiques.

Je sais bien qu'il se trouvera des correspondants pour me dire que, effectivement, je traite un peu grivoisement la science de Pythagore et de ses autres comparses. Je vous dis pourtant que ce n'est pas moi qui la traite ainsi, mais que (de facto) elle est ainsi, comme dirait mon oncle Euzèbe dans son latin de cuisine, puisé d'ailleurs dans les pages rousses du petit Larose.

Vous en voulez une indication? Pas nécessaire d'être allé dans les universités pour savoir qu'en mathématique on utilise toutes sortes de petits signes cabalistiques, comme le +, le -, le ÷, le :, le =, la virgule, etc. On utilise même la parenthèse et le point. Oserao-je, par exemple, parler dans ma chronique des (.) (.) de ma deuxième meilleure? Non, parce qu'on m'accuserait de publier des choses cochonnes, ce dont je l'espère, la Vénus callipyge me gardera.

Et je n'ai encore rien dit du corps (¼) couché sur sa moitié en présence d'un tiers. Mais, je m'arrête avant que l'escouade de la moralité n'exige qu'on fasse un autodafé de tous les ouvrages de maths.

A la vérité, je n'ai pas tant le désir de vous causer mathématiques que de vous proposer des "amusettes" qui feront plus souvent appel à la logique qu'aux formules mathématiques.

Ainsi, cette semaine, je vous propose l'énigme de la donne de bridge. Il vous paraîtra peut être un peu compliqué, pour une première fois, mais je suis assuré que les gens du Saguenay - Lac - St - Jean, sauront s'en sortir "à plein" pour employer une expression bien de chez nous.

Evidemment, je voulais proposer des prix à qui aurait la réponse juste, mais si votre "boss" est aussi radin que le mien, vous comprendrez pourquoi je ne peux le faire en son nom. Mais, je peux bien prendre sur moi de le faire, et c'est pourquoi j'offre à tous ceux qui auront la bonne réponse, un voyage à pied au zoo de St-Félicien pour constater sur place si les signes comprennent quelque chose dans le bridge.

Il est également entendu que je décernerai aussi à chaque semaine les titres et trophée de Grosse Tête Officielle. Vous n'avez pas encore vu ce trophée, mais je vous en montrerai une photo prochainement. A ce moment-là, je sais que tout le monde va se "garrocher" pour tenter de le gagner, c'est pourquoi je vous suggère de vous y prendre dès maintenant.

De toute façon, j'aime autant vous le dire, il y a déjà un bon nombre de membres dans le club très sélect des G.T.O. puisque ma chronique a été publiée pendant plusieurs années dans un journal de la Métropole. Depuis quelques mois, je publie aussi dans un quotidien de la ville de Québec et aujourd'hui, Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean me donne l'occasion d'agrandir "mon territoire".

Je vous prie donc de m'adresser vos bonnes réponses à:
Jissé,
B.P. 2142,
Rang 3 ouest,
Bic, cté Rimouski,
GOL 180

En attendant, je fais le baise-main à toutes ces dames et demoiselles, je m'en glisse un derrière la cravate à la santé de ces messieurs et je vous fais tous de beaux tourlous à la troisième puissance.

L'énigme de la donne de bridge

Vous les aimez donc plus corsées? Alors voici: Je vous prie de trouver les quatre mains d'une donne de bridge, sachant que:

1. **Chaque joueur a le même total de points dans chaque couleur, c'est-à-dire que si le joueur A a 16 points à pique, il en a également 16 à coeur, à trèfle et à carreaux (Pour l'occasion, le compte des points s'obtient en donnant aux cartes du 2 au 10 leur valeur nominale, et en comptant le valet pour 11, la dame pour 12, le roi pour 13 et l'as pour 14).**
2. **Les totaux des quatre joueurs sont tous différents, et forment une progression arithmétique.**
3. **Le premier joueur, qui a le plus bas total, a moins de cartes à carreau que dans les autres couleurs. Il a le même nombre de cartes à trèfle et à coeur, et pas de carte plus forte que le six, à pique.**
4. **Le deuxième joueur, qui a le deuxième plus haut total, a le même nombre de cartes dans toutes les couleurs, sauf à trefle.**
5. **Le quatrième joueur, qui a le plus haut total, a sa plus longue couleur à carreau.**
6. **Tous les joueurs ont au moins une quart, c'est-à-dire une série de quatre cartes consécutives.**

BRIDGE

En puissance

Les joueurs inexpérimentés négligent bien souvent de considérer l'efficacité que peut avoir une faible carte. Aussi longtemps qu'une carte est au jeu, elle requiert l'attention des adversaires et elle peut représenter une gagnante en puissance.

Suivant les circonstances, il se peut parfois qu'une faible carte soit d'une valeur supérieure à un faible atout.

Donneur: Ouest
Nord-Sud vulnérables

Pi- A-V-9-4
Co- A-V-3
Ca- A-R-V-4-2
Tr- 5

Pi- R-D-10-6
Co- R-7-2
Ca- néant
Tr- R-V-8-6-4-3

N
O E
S

Pi- 7-5-3
Co- 10-9-5
Ca- D-7-6
Tr- D-10-9-2

Pi- 8-2
Co- D-8-6-4
Ca- 10-9-8-5-3
Tr- A-7

Ouest	Nord	Est	Sud
1-trèfle	contre	2-trèfles (1)	2-carreaux (2)
2-piques (3)	contre	passe	3-carreaux (4)
passe	5-carreaux	passe	passe
passe			

(1) Légère tentative de réduire Sud au silence et avertissement au partenaire que la suite la plus favorable est trouvée.

(2) En réponse à un contre d'appel, surtout si elle comprend un honneur, il est préférable de montrer une suite majeure de quatre cartes plutôt qu'une suite mineure de cinq cartes.

Dans le cas présent une manche à 4-coeurs aurait été réalisée beaucoup plus facilement qu'à 5-carreaux.

(3) Il y a bien peu à gagner par l'annonce de cette nouvelle suite et il y a ainsi un risque qu'Ouest dévoile sa distribution au profit des adversaires.

(4) Sans doute qu'Ouest serait revenu à 3-trèfles mais Sud devait laisser tenir le contre de pénalité de son partenaire alors qu'il apporte une levée défensive et que de plus la dame de coeur est une carte de valeur.

Un contrat de 2-piques aurait pu produire des résultats fort différents. Une attaque persistante à carreau aurait pu représenter une chute supérieure à la valeur d'une manche, mais par contre la recherche d'une coupe de la part de Nord par une entame à trèfle aurait pu permettre à l'adversaire de réaliser son contrat.

Entame: roi de pique.

Même s'il n'y avait rien à perdre à céder cette première levée, le déclarant appelle l'as de pique. Le Mort encaisse ses deux hauts honneurs de carreau et Ouest abandonne deux petits trèfles. Le déclarant prend la main de son as de trèfle et force le jeu de la dame de pique en revenant avec le huit. Ouest se dégage en revenant avec son roi de trèfle forçant ainsi une coupe par le Mort. Pendant que le valet de pique élimine cette suite de la main Est le déclarant dispose d'un petit coeur. Par le changement au valet de carreau Est se trouve en main par la dame, ce qui donne le tableau suivant:-

Pi- 9
Co- A-V-3
Ca- 4
Tr- -----

Pi- 10
Co- R-7-2
Ca- -----
Tr- V

N
O E
S

Pi- -----
Co- 10-9-8
Ca- -----
Tr- D-10

Pi- -----
Co- D-8-6
Ca- 10-9
Tr- -----

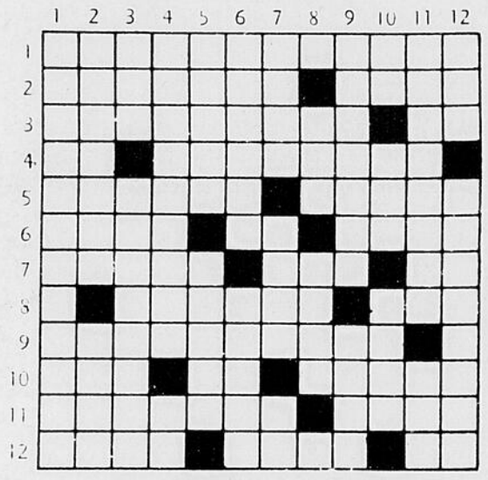
Refusant d'accorder coupe et défausse Est n'a rien de mieux que le changement au dix de coeur qui se rend au valet. Alors qu'il touche pratiquement le but, voici que l'inexpérience fait trébucher le déclarant alors qu'il reprend la main en coupant le NEUF de pique! Le déclarant fait suivre son dernier carreau mais alors qu'Ouest peut disposer de son valet de trèfle ainsi la perte d'un coeur devient inévitable et c'est la chute d'une levée.

Le déclarant n'a pas su reconnaître l'efficacité du neuf de pique qui pouvait assurer le succès du contrat. C'est en couvrant le quatre de carreau, carte d'aucune efficacité, que le déclarant devait reprendre la main. Sur le jeu du dernier atout, afin de surveiller le neuf de pique au Mort, Ouest se serait trouvé devant l'obligation d'assécher son roi de coeur et ainsi les deux dernières levées auraient été réalisées par l'as et la dame de coeur, mais les honneurs revenant à l'efficacité du neuf de pique!

Noël Duchesne

MOTS CROISES

problème: no 765

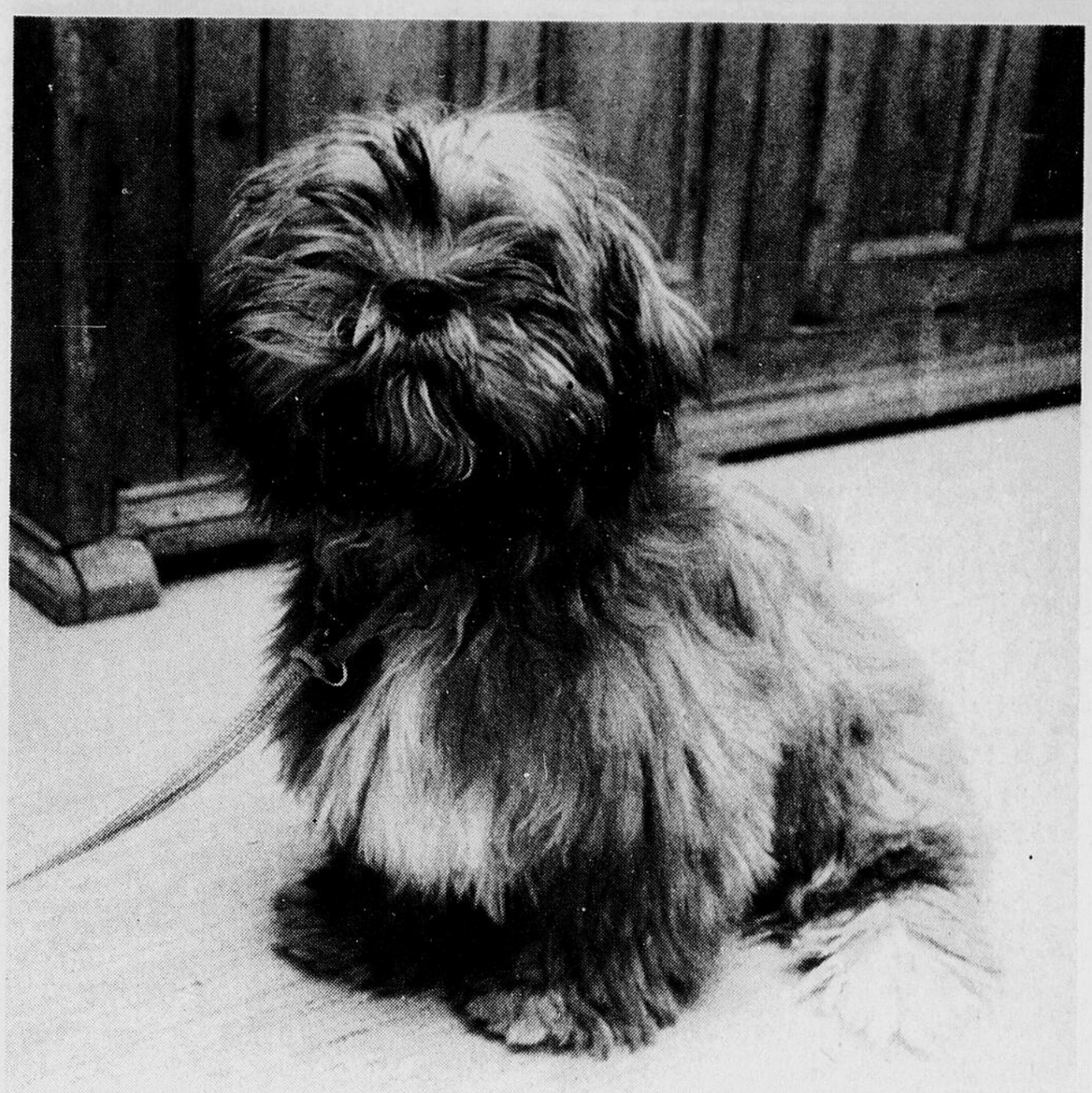


HORIZONTALEMENT
1- Propriété de certains corps d'émettre de la lumière.
2- Animosité, haine. -- Mouche dont la femelle pique l'homme.
3- Difficulté qui arrête.-- Double règle.
4- Négation. --Ville de Suisse.
5- Feuillet sur lequel on inscrivait les revenus de même catégorie. -- Se dit de certaines vedettes de la chanson.
6- Unités monétaires du Danemark.--Radium.-- Utilises.
7- Etat d'une personne qui court de grands risques --Partie inférieure. -- En matière de.
8- Confiserie faite d'amandes, de sucre . -- Fait avec audace.
9- Qui sont tenaces dans leurs opinions.
10- Patriarche biblique. -- Petit ruisseau.-- Action de sortir du repos.
11- Qui ne sont pas réels. --Frêne à fleurs blanches.
12- Existez . -- Sorte de crochet double.--Squelette

VERTICALEMENT
1- Collectivité constituée par les peuples parlant le français.
2- Courroie de cuir.-- Col, dans les Pyrénées.
3- Sans inégalités . -- Elle vient après toutes les autres.
4- Action de fermer .-- En matière de.
5- Qui appartient aux champs.-- Briller de sa lumière propre.
6- Débarrasser les étoffes des noeuds.-- Longue perche.
7- Arides. -- Averse abondante.-- Saints.
8- Détesté.-- Foyer.
9- Vastes.-- Cri des bacchantes.
10- Interjection enfantine.-- Possessif . -- Tenter.
11- Se disent des étoffes à côtes.-- Epouse d'Athamas.
12- Dans la rose des vents. -- Qui sont seuls.

problème: no 764

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	A	T	I	O	N	A	L	I	S	E	R
2	E	P	I	N	C	E	R	■	N	O	U	E
3	B	O	B	N	E	■	T	L	■	■	E	S
4	A	B	E	■	A	R	E	A	C	E	■	S
5	B	I	T	■	N	G	R	U	E	U	S	E
6	B	E	A	T	I	F	I	E	R	■	O	N
7	A	■	I	O	D	A	T	E	■	B	U	T
8	T	■	N	I	E	C	E	■	L	E	T	■
9	I	L	E	S	■	T	■	S	U	■	E	S
10	U	A	■	O	M	I	S	S	I	O	N	S
11	E	R	I	N	■	O	S	■	■	B	U	E
12	S	E	L	■	E	M	E	R	G	I	E	■



VOTRE ANIMAL

Dans l'optique de la réincarnation, les moines boudhistes ont considéré le Lhassa Apso comme le véhicule des âmes vers le paradis...

Entre nous, c'est un petit véhicule: 10 pouces de hauteur!

Ca ne l'empêche pas d'être vif, robuste et courageux.

Il faut reconnaître qu'il est élégant. C'est en somme un beau petit paquet de poils longs, qui s'habille de différentes couleurs: on le trouve en noir, blanc, brun, sable et miel doré.

Il mange peu et n'a pas besoin de beaucoup d'exercice, mais il demande beaucoup d'entretien (à cause de son poil).

Naturellement tendre et affectueux, il devient agressif s'il est battu ou corrigé avec sévérité.

C'est vraiment une âme sensible: il faut faire attention quand on le brosse pour ne pas lui faire mal; là encore, il deviendrait agressif.

Sachez toutefois que s'il veut vous faire un mauvais parti, vous n'avez qu'une douzaine de livres à soulever...

Dans le volume "Nouveau guide du chien", le Lhassa Apso est évalué entre $200 et $425.

Courrier

Question: Est-il normal qu'une chienne poméranienne perde son poil à pleine brosse, et ce, au début de février!

Mme R. W.

Réponse: Il est normal qu'un chien perde régulièrement ses poils, même en hiver, surtout s'il s'agit d'un chien d'intérieur.

Toutefois, une perte excessive — à pleine brosse — n'est pas normale et peut être due, entre autres causes, à un déséquilibre dans l'alimentation, à un manque de vitamines ou au surchauffement de l'atmosphère environnant (chauffage à l'électricité ou à l'air chaud).

Il existe sur le marché des produits (shampooings, suppléments nutritifs), qui peuvent réduire la perte des poils, en conditionnant et en hydratant le pelage.

J.-P. Robert, vétérinaire.

Vous avez l'embarras du choix du chien..!

Vous vous êtes sans doute mariés suite à un coup de foudre. Vous voyez maintenant ce que ça donne...

L'amour des chiens aussi est aveugle. Si vous vous précipitez amoureusement dans un chenil avant de connaître tous les choix possibles, vous risquez (encore une fois) de succomber aux premières offres faites.

Soyez un peu moins bête cette fois-ci. Prenez le temps de choisir. Faites un mariage de raison!

Il faut d'abord **choisir entre bâtard et chien de race.**

Le choix d'un chien de race a ses avantages: vous connaissez à l'avance l'allure qu'aura votre chien; sa valeur marchande est plus grande; vous êtes admis aux expositions. Par contre, pour être certain d'en avoir un vrai, il faut y mettre le prix.

Le bâtard, lui, se vend à très bon marché, surtout chez le particulier qui a un surplus de chiots. Dans cette catégorie, vous avez une chance d'avoir du "beau, bon, pas cher".

Entre $75 et $100, vous êtes dans une zone grise. Un bâtard ne vaut pas ce prix-là, à moins vous en décidiez autrement; un bon chien de race se vend beaucoup plus cher. Règle générale, on en a pour son argent.

Supposons que vous avez choisi le chien de race. Il vous faut maintenant **choisir entre quelque 134 variétés...**

Pour ce faire, je vous suggère la lecture d'un de ces deux volumes: "Le nouveau guide du chien" (Ed. Québec-Amérique), environ $6.; "Le grand livre du chien" (Ed. Fernand Nathan), environ $28.

Où acheter le chien maintenant. Voici diverses possibilités, chacune comportant ses avantages et ses inconvénients.

— L'importateur peut vous faire venir rapidement (environ 3 jours) n'importe quel chien de votre choix, sur mesure. Vous ne voyez cependant pas votre chien avant l'achat.

— Chez l'éleveur, vous pouvez parfois voir le père et la mère (des chiots) et faire un choix personnel dans la portée. On a cependant pas toujours les chiens tels que vous les voudriez, au moment où vous les voudriez.

— Le propriétaire d'une ou de quelques femelles seulement (petit éleveur) a le temps d'accorder beaucoup d'attention à ses chiennes. Chez lui, la qualité prime sur la quantité. Pour cette raison, il est souvent obligé de demander plus cher que ses compétiteurs.

Vous avez une assez bonne vitrine dans les annonces classées (section "Animaux"). Vous n'y trouvez pas le nom de tous les vendeurs, mais toutes les catégories y sont représentées.

Si vous voulez des **recommandations** sur un vendeur, consultez au moins deux vétérinaires (sous la rubrique "Vétérinaires" dans les pages jaunes), la Société canine de Québec et des clients du vendeur en question. (Les noms que je mentionne dans la chronique ne constituent pas automatiquement une recommandation).

Au moment de l'achat de votre chien, chez qui que ce soit, n'oubliez pas de demander: 1) le **certificat de vaccination;** 2) l'**enregistrement** (ou la promesse écrite que vous l'aurez); 3) une **garantie écrite de santé;** certains vendeurs donnent une garantie contre toute maladie héréditaire ou congénitale.

Avant d'acheter, informez-vous aussi du **"service après vente".** Le vendeur peut parfois vous aider, après l'achat, si vous avez des problèmes mineurs avec la santé et l'éducation de votre chien.

Si on ne peut rien vous donner de tout ça, allez ailleurs!

Enfin, notre salon..!

Vous vous souvenez du télégramme que nous faisions parvenir à l'éditeur du Quotidien la semaine dernière, dans lequel nous demandions notre place dans le journal. Il n'a pas été long à répondre à notre exigence, n'est-ce pas!

Et bien, aujourd'hui, et je m'adresse à tous les chiens de la région, nous avons enfin, notre Salon du Chien qui se tiendra demain, dimanche au Centre Vézina, de Chicoutimi.

Cette manifestation, une rencontre à nous autres, elle débutera à 10 heures et à midi, nous leur en donnerons, nous, une attraction spéciale aux personnes qui viendront nous "admirer". Immédiatement après, le programme dit: "exposition canine qui rassemblera plus de 150 chiens venus de tous les coins de la province". Puis, il y aura des démonstrations d'obéissance et des chiens d'attaques.

A noter, comme le faisait remarquer l'éditeur du journal, qu'un communiqué est parvenu dans son bureau cette semaine spécifiant que la Société canine de Québec n'a rien à voir avec cette exposition au Centre Vézina.

En tous les cas, chiens de la région, amenez vos maîtres!

Régime universel

La CAT revendique une responsabilité unique

QUEBEC (PC) — Le vice-président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Jean-Marc Jodoin, souhaite la création d'un régime universel d'indemnisation des victimes d'accidents au Québec.

Puisque le gouvernement du Québec se penche actuellement sur le problème du revenu minimum garanti et sur la réforme de l'assurance-automobile, l'interrogation, sous un même régime, de l'indemnisation de toutes les victimes d'accidents, est sûrement souhaitable", a déclaré, vendredi, M. Jodoin, lors d'un colloque de la Corporation des conseillers en relations industrielles.

Selon lui, ce regime pourrait être administré par la CAT comme c'est déjà le cas pour la Loi d'indemnisation des victimes d'actes criminels depuis son entrée en vigueur en 1972.

M. Jodoin estime que la compensation des victimes d'accidents, qu'ils surviennent en dehors du travail, sur la route ou autrement, devrait suivre les mêmes principes que celle retenue pour les accidents de travail.

Besoins

"Il ne faut pas que les employés changent de statut à la porte de l'usine, du bureau ou de la fabrique. Leurs besoins, en cas d'accident, sont les mêmes, quelle que soit la nature de l'accident," a-t-il souligné.

Le vice-président de la CAT a rappelé qu'un régime de compensation pour l'ensemble des victimes d'accident, avec un financement distinct selon qu'il s'agit des accidents du travail, de la route ou des autres accidents, existe depuis près de trois ans en Nouvelle-Zélande et fait "l'envie de plusieurs".

M. Jodoin a d'autre part exprimé le voeu qu'à la faveur de la refonte prochaine, la Loi des accidents du travail, la CAT se verra confier une responsabilité unique en matière de prévention des accidents du travail.

Il a déploré l'incohérence qui existe actuellement dans les domaines de la prévention, de la sécurité et de l'hygiène du travail, alors que six juridictions en partagent la responsabilité.



D'OU VIENT LE VENT? — La jeune Christopher Hickers, âgée de deux ans, vérifie avec son doigt mouillé si le vent souffle bien du nord. Elle n'a pas trop à s'inquiéter de sa direction puisque le cas échéant sa mère Julie saura bien lui souffler la réponse. Toujours est-il qu'il fait un vent à rompre les chênes depuis quelques jours dans le centre-ville de Toronto et que la météo indique qu'il soufflera encore ainsi cette fin de semaine.

Anti-inflation

M. Mérineau rectifie les propos tenus dernièrement

QUEBEC (PC) — Le vice-président de la Régie québécoise des mesures anti-inflationnistes, M. Claude Mérineau, a tenu à apporter des précisions, jeudi, au sujet du compte rendu des propos qu'il a tenus, mardi dernier, devant les membres de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec.

Dans un communiqué, M. Mérineau affirme que le rapport de presse selon lequel il aurait laissé entendre que le contrôle des salaires pourrait être étendu aux entreprises de moins de 500 employés, ne correspondait ni à la lettre de son discours, ni à la lettre de la loi et des directives anti-inflationnistes.

Il précise avoir traité du cas des entreprises dont les prix sont assujettis au contrôle de la Commission fédérale ou de la Régie québécoise mais dont les régimes de rémunération ne sont pas régis par l'un ou l'autre organisme, en raison du fait, par exemple, qu'elles comptent moins de 500 employés.

"Dans ce cas, j'ai noté que les régimes de rémunération sont assujettis par le biais aux directives anti-inflationnistes, étant donné que le contrôle exercé sur les prix peut être de nature à limiter la capacité de payer des employeurs."

Le budget fédéral

En ce qui concerne son allusion aux propos du ministre fédéral des Finances concernant certaines modifications des règlements envisagés pour bientôt, M. Mérineau affirme avoir dit que, dans 15 jours, à l'occasion de la présentation du budget, il y aurait des nouvelles, dont il ne connaît cependant pas la teneur, au sujet des mesures anti-inflationnistes.

"J'ai noté, conclu le communiqué, qu'on ne pouvait s'attendre à un assouplissement des directives, mais plutôt au contraire."

Système judiciaire au Québec

Le Solliciteur général Lalonde souligne "la qualité" des rouages administratifs

MONTREAL (PC) — "Que chacun fasse son métier. Ce sont les substituts du procureur général qui sont les plus à même d'évaluer les éléments de preuve accumulés par la police... et de déterminer les accusations en fonction de la preuve que la police leur fournit".

C'est en ces termes que le Solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, a rappelé, vendredi, l'importance d'un examen impartial et complet d'un début de preuve, disant la confiance dans les "hauts standards" atteints par l'administration de la justice au Québec, surtout depuis qu'en 1969 la Loi des substituts du procureur général a conféré à ces derniers "un statut de permanence et d'autonomie conforme au caractère essentiellement apolitique de notre système judiciaire".

M. Lalonde s'adressait à des avocats, au déjeuner offert par la régionale québécoise de l'Association du Barreau canadien.

Il a commenté l'affaire Sky Shops et réaffirmé qu'après "cette période d'ajustement, nous trouverons avec la GRC la même coopération que nous avons des corps de police du Québec".

Ce discours a été pour M. Lalonde l'occasion de rappeler que le gouvernement québécois se montrera intraitable quant au respect de la loi, qu'il ne glissera pas dans une tolérance de défis à la loi: "Si la loi n'est pas bonne, qu'on rejette le gouvernement aux urnes".

Se disant chargé d'une tâche ardue et ingrate", en tant que responsable des "aspects répressifs de l'administration de la justice", M. Lalonde a confié que malgré la haute estime où le public tient généralement la police et les tribunaux, il lui arrive de les mésestimer.

Lettres patentes

Le Québec exigera de strictes conditions

BOUCHETTE (PC) — Un arrêté en conseil qui date du 24 mars dernier permettra au ministère des Terres et Forêts d'être beaucoup plus sévère lors de l'émission de lettres patentes pour des terres présentement sous bail de location à des fins de colonisation ou d'agriculture.

Auparavant, l'émission des lettres patentes se faisait sans tellement de conditions si ce n'est que le gouvernement, par le truchement de l'ancien ministère de la Colonisation et celui de l'Agriculture, s'assurait que le locataire y avait effectué certains aménagements requis.

L'arrêté en conseil, qui porte le numéro 1032-76, traite des lots à vocation non agricole sous la juridiction du ministère de l'Agriculture et qui ont été cédés à des individus par billet de location. Les ministères de l'Agriculture et celui des Terres et Forêts seront désormais conjointement responsables de ces lots qu'ils considèrent susceptibles d'être utilisés par leurs détenteurs pour les mises en valeur de forêts privées. D'après l'arrêté en conseil, ces lots à vocation non agricole pourront faire l'objet de lettres patentes au nom de leurs détenteurs actuels sur simple paiement par ces derniers de la seule redevance déjà fixée par le billet de location ou par l'instrument de concessions originaires.

Importation de stupéfiants

MONTREAL — Un administrateur de l'aviation de Montréal a été condamné à dix ans de prison hier, après s'être reconnu coupable d'avoir introduit illégalement au Canada plus d'une tonne de hashish, d'une valeur de près de dix millions de dollars.

David Greenberg, 37 ans, qui avait d'abord enregistré un plaidoyer de non-culpabilité aux accusations, a soudainement avoué sa culpabilité, ce matin, devant le juge Armand Sylvestre de la Cour des sessions.

Ils méritent un billet de Super-Loto, au concours

SUPER ARGENT du QUOTIDIEN

Mme Paula Goebels,
232, Mellon,
Arvida.
Tél.: 548-3429.

M. Léon Morais
490, rue Taché,
Chicoutimi.
Tél.: 549-7420.

Mme Chs-Henri Brassard,
413, St-Boniface,
Arvida.
Tél.: 548-6879.

Mme David Dufour,
400, Jobin,
Chicoutimi.
Tél.: 543-5645.

Mme Fernande Lamarre,
223, Cabot S.,
Arvida.
Tél.: 548-7920.

Pauline Larouche,
C.P. 514, 299, Kérouack,
Arvida.
Tél.: 548-5822.

Claude Duval,
84, Wolfe,
Kénogami.
Tél.: 547-9671.

Joseph Gautreau,
376, Racine,
Arvida.
Tél.: 548-6927.

Mme Viateur Saucier,
286, Labrecque,
Arvida.
Tél.: 548-6344.

Mme Cécile Bouchard,
1471, Bagot,
Bagotville.
Tél.: 544-4644.

Mme Judith Gagnon,
60, Levesque ouest,
Chicoutimi.
Tél.: 543-7683.

M. Charles-Eug. Boivin,
520, Bégin,
Chicoutimi.
Tél.: 549-0198.

Laurent Boivin,
332, Ste-Marie,
Chicoutimi-Nord.
Tél.: 543-9229.

Mme Désiré Dionne,
1111, ave Lavoie,
Port-Alfred.
Tél.: 544-4080.

Mme Lucien Tremblay,
1032, rue Pelletier,
Roberval.
Tél.: 275-3572.

Mme Gaétan Godin,
2057, boul. Walberg,
Dolbeau.
Tél.: 276-1540.

Ludger Harvey,
85, rue St-Joseph B. de P.,
Delisle, St-Coeur-de-Marie.
Tél.: 347-3177.

Mme Rachel Jean,
248, St-Jean-Baptiste,
Anse-St-Jean.
Tél.: 272-2547.

Mme Wilfrid Tremblay,
641, ave Boudreault,
Alma.
Tél.: 662-9595.

Marthe Garant,
536, St-Joseph,
Roberval.
Tél.: 275-0168.

Mme Armand Tremblay,
161, rue des Erables,
Alma.
Tél.: 662-7052.

Jacqueline Laliberté,
116, Constantin,
Chicoutimi-Nord.
Tél.: 543-1263.

Mme Luc Rancourt,
409, St-André,
Chicoutimi-Nord.
Tél.: 543-3901.

Salmon Tremblay,
220, Cimon,
Bagotville.
Tél.: 544-2654.

Mme Loretta Turpin,
550, St-Jean,
Bagotville.
Tél.: 544-6126.

C'est M. Rémi Vachon, représentant commercial pour Le Quotidien, accompagné de M. Jean Tremblay, directeur de la publicité, du Quotidien et de Mlle Gilberte Boily, préposée à la facturation.

Le prochain coupon dans votre Quotidien du lundi.

Donnez congé à maman le jour de la

FÊTE DES MÈRES

Le dimanche 9 mai.



Achetez un seau ou un baril de Poulet Frit à la Kentucky!

La recette du Col. Sanders de
Poulet Frit à la Kentucky®
UNE COMPAGNIE CANADIENNE

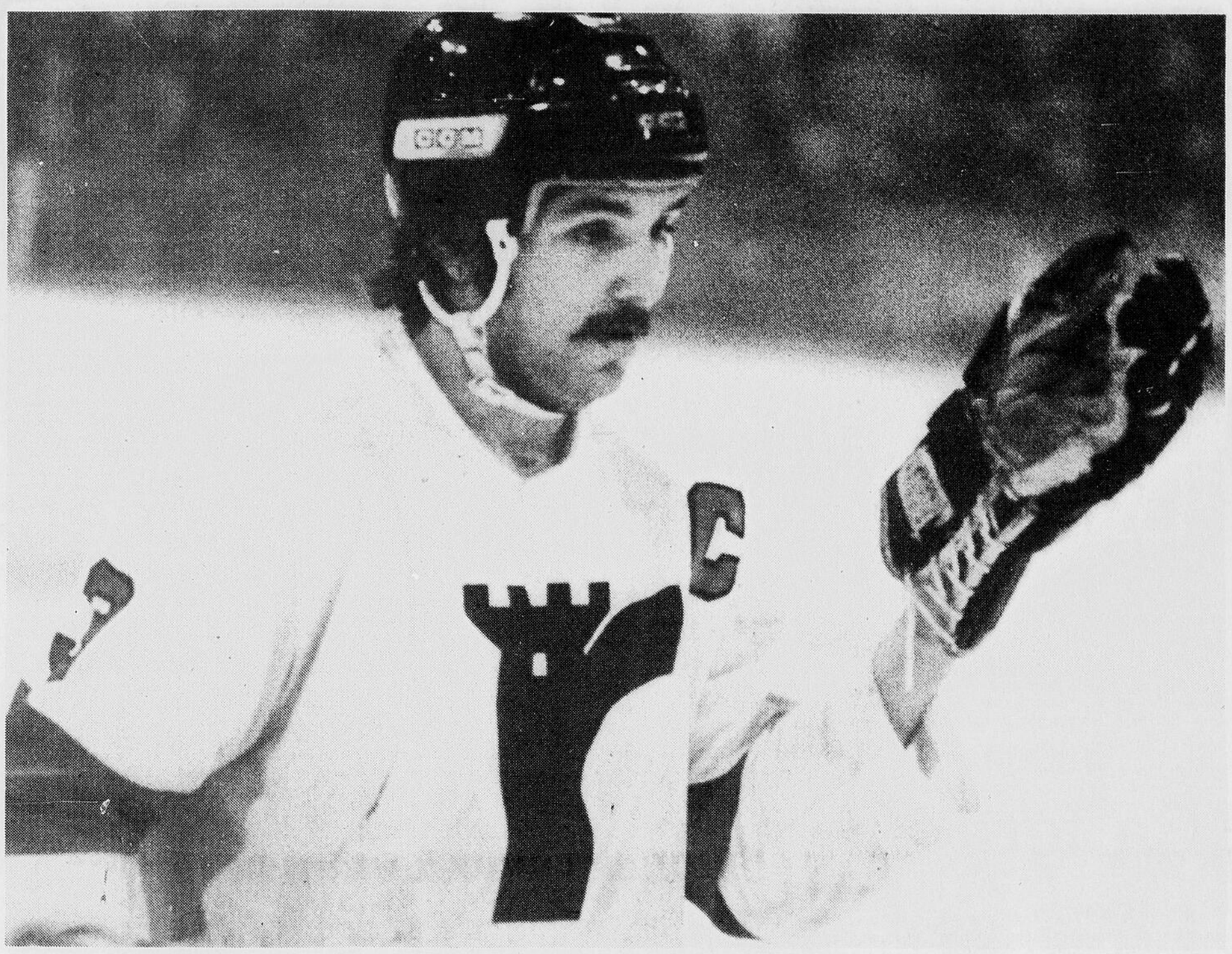
Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"

La Villa du Poulet®

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD
Sport-reportage

2e section | Samedi 8 mai 1976 | Page 11

Jean Gagnon



...géant des Remparts

Bien que Ron Racette soutienne que les récents succès de son équipe résultent d'un effort collectif, il n'en demeure pas moins que Jean Gagnon fait figure de proue dans l'uniforme rouge et blanc des Remparts de Québec.

Tant par son rôle exercé sur la patinoire que dans le vestiaire des siens, Gagnon s'impose comme le chef de file et le véritable général de la formation québécoise.

Phénomène d'autant plus remarquable, Gagnon n'a rien de la stature d'un hockeyeur pour tout renverser. Bien au contraire, avec ses cinq pieds et six pouces, il donne l'impression d'un athlète défavorisé sur le plan physique.

Néanmoins, malgré une vogue de plus en plus évidente pour les joueurs costauds, Gagnon a démontré au cours de la dernière saison, particulièrement au cours des séries éliminatoires, qu'il y avait encore de la place pour les hockeyeurs de son acabit.

D'une mobilité rare chez les arrières-gardes, Gagnon a su pallier à sa petite taille en fournissant un effort soutenu, même lorsqu'il évoluait dans les rangs mineurs.

De petite taille

"En raison de ma petite taille, j'ai toujours donné 5% de plus de mon prend-il soin de préciser. "Le titre de joueur par excellence est intéressant, mais je pense davantage à la coupe Memorial. C'est plus frappant. Je suis un gars d'équipe et je veux fêter en équipe."

D'une humilité à l'égale de son talent, Gagnon ajoute: "Si nous nous sommes rendus jusque-là, c'est parce que tout le monde a travaillé et non à cause de moi. Je ne vois pas pourquoi je recevrais plus de crédit que les autres."

A l'apogée de sa carrière chez les juniors, Gagnon souhaite évidemment faire le saut l'an prochain chez les professionnels. Réaliste, il sait que son physique peut constituer un handicap aux yeux des dépisteurs.

"Je sais que les propriétaires recherchent surtout des gros gars. C'est de leur affaire, mais j'espère obtenir une chance, peu importe l'endroit."

Gagner la coupe

Plutôt que de se préoccuper l'esprit inutilement en attendant la séance de repêchage, Gagnon préfère penser à la prochaine série de la coupe Memorial qui débutera demain, à Montréal.

Par suite de la victoire des siens contre les Castors de Sherbrooke, Gagnon n'a jamais été aussi enthousiaste.

"Nous devrons encore travailler très fort, mais nous sommes confiants", note le "géant" des Remparts. "La victoire contre Sherbrooke nous a stimulés. Et le fait de voir que nous sommes à nouveau les négligés me stimule. Nous voulons les faire mentir une fois de plus."

rendement que les gros joueurs", explique Gagnon, un exemple de détermination. "Je restais dix minutes de plus sur la glace après les pratiques."

A défaut d'être en mesure de jouer les durs, Gagnon a mis au point une tactique personnelle pour renverser l'ennemi en se servant de ses hanches.

"Comme je n'étais pas assez grand pour frapper avec mes épaules, j'ai entrepris d'utiliser mes hanches", raconte le hockeyeur québécois, un spécialiste dans le domaine. "J'ai continué à le faire en arrivant chez les juniors. Je crois que ça fait aussi mal qu'un coup d'épaule."

Par ailleurs, son sens de l'anticipation constitue un autre atout qui compense pour son manque de poids et qui lui permet souvent de couper une passe ou de soutirer le disque à l'adversaire.

Avec les années, tout en travaillant comme un forçat, Gagnon s'est taillé une réputation enviable, pour devenir même une étoile de premier plan.

Récipiendaire du trophée Emile-Bouchard, attribué au meilleur défenseur de la Ligue junior majeure du Québec, Gagnon se trouve également en lice pour le titre du hockeyeur junior par excellence au pays.

Un joueur d'équipe

A sa troisième saison avec les Remparts, Gagnon se veut avant tout un joueur d'équipe, plutôt qu'un individualiste en quête d'honneurs individuels.

"Je n'aime pas les gros titres",

Gagnon en sera à sa seconde expérience dans ce genre de compétition, ayant pris part à la série de 1974 alors qu'il n'avait que 17 ans et qu'il évoluait avec Michel Lachance.

"J'espère être encore meilleur. Je ne pesais alors que 147 livres. Même s'il devait y en avoir des plus gros de l'autre côté, je vais trouver le moyen de leur faire lever les pieds", d'avancer le pilier de la brigade défensive des Remparts.

Quant à son avenir, Gagnon préfère attendre que la saison soit terminée pour en parler.

"Je ne me casse pas la tête avec ça pour l'instant. Si ça ne marche pas, je ferai autre chose même si j'aimerais faire du hockey pour gagner ma vie", souligne Gagnon qui pourrait se tourner vers l'éducation physique en cas d'échec.

Gagnon se devait d'avoir un bon mot pour son instructeur avant de se diriger vers ses coéquipiers qui l'attendaient depuis déjà un bon moment.

"Ron est un homme agressif. Il veut toujours gagner. Il est pareil comme moi. Il a le feu sacré. C'est le meilleur instructeur que j'ai rencontré de toute ma vie."

Racette aurait sans doute pu lui retourner le compliment, car Gagnon le mérite tout autant!

Texte:

André Lestourneau

Photo:

Réal Tremblay

Claude Ruel: un précieux secours pour Bowman

Claude Ruel, c'est l'un des gars que j'admire le plus dans le hockey, et je pense qu'on n'a jamais donné assez d'importance au travail qu'il accomplit depuis des années avec les Canadiens de Montréal.

Il est présentement l'adjoint de Scotty Bowman et dans cette fonction, il forme des jeunes joueurs grâce à une connaissance incroyable du jeu. Par instinct ou autrement, il voit des choses que personne ne remarque, et il passe des heures avant et après les pratiques à garder quelques patineurs avec lui pour les corriger. Tout un actif pour Bowman.



J.-C. TREMBLAY

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

Si l'on tient compte du fait qu'il possède un flair incomparable lui permettant d'être l'un des meilleurs dépisteurs du hockey, on peut dire qu'on a là un homme très précieux pour le Canadien.

Par contre j'ai l'impression qu'il n'aurait jamais dû accepter le poste d'instructeur en 1968-1969 parce qu'il n'était pas fait pour une fonction qui irrite les nerfs à la longue. Et on se rappellera qu'il a hésité avant d'accepter.

A sa première année, l'affaire a marché comme sur des roulettes parce qu'il a su créer une athmosphère relaxée où les gars avaient un "fun" fou tout en travaillant très fort. On a fini premier cette année-là tout en battant Saint-Louis dans la finale Stanley.

Claude ne s'est jamais plaint que ses joueurs étaient morts de rire devant sa façon de faire, de parler, de se comporter. Bien au contraire, j'ai l'impression qu'il encourageait ça. Si les gars étaient détendus, heureux. Tant mieux. Ruel a toujours su qu'on ne riait pas de lui. On riait parce que c'était drôle. Et il en ait arrivé de superbes.

Le "beau émissaire"

Comment ne pas se souvenir du soir où l'équipe est arrivée dans le lobby de l'hôtel, à Los Angeles, si je me souviens bien. Ruel qu'on surnomme "Piton" était suivi au comptoir par John Ferguson. On sait comment ces deux gars-là discutaient toujours de chevaux. A un moment donné, Ruel qui voulait obtenir un lit double s'est trompé.

"Give me a daily double", a-t-il demandé au préposé de l'hôtel.

"Give me an exacta," a lancé à son tour John Ferguson au milieu du fou rire.

Celle-là est bien connue de tout le monde, je pense, mais il y en a d'autres. Ruel répétait toujours les même phrases, les mêmes idées, à coeur de jour. Quotidiennement il s'adressait aux joueurs. Avant qu'il n'arrive dans la chambre, certains joueurs prenaient des gageures. On gageait sur la façon qu'il entreprendrait son discours. Parce qu'il n'avait que deux façons de partir, mais on ne savait jamais quelle formule il choisirait.

La première c'était: "Well gang..."

La deuxième c'était: "Comme je vous l'ai dit hier."

C'était toujorus le silence quand il entrait. On avait hâte de voir comment il partirait. Puis il lançait sa phrase, et pendant qu'il poursuivait son discours, les gagnants collectaient.

Claude Ruel avait un don particulier de déformer les mots peut-être par inattention, peut-être aussi pour faire rire. Un jour, Bobby Rousseau lui avait dit qu'il ne voulait pas devenir le "bouc émissaire" d'une situation, une expression qui devait revenir souvent dans la bouche de notre instructeur, avec la différence qu'il parlait de "beau émissaire".

De même il ne comprenait pas que des joueurs ratent l'autobus de l'équipe puisqu'avant chaque voyage, il prenait le soin de fournir un "honoraire" de voyage à ses joueurs. Claude confondait avec "horaire". Il ne ratait pas non plus l'occasion de piquer ses joueurs en parlant des jeunes des Voyageurs. On a des joueurs "vertiles" à Halifax, disait-il.

Par superstition

Des gens, peut-être même des journalistes se sont mépris sur les capacités de Ruel parce qu'il répétait toujours les mêmes phrases. Après une joute, un bon joueur avait donné 125 pour cent, un mauvais joueur n'avait donné que 80 pour cent. Il se promenait sans arrêt derrière le banc, avec un morceau de papier dans la main, papier qu'il regardait souvent. Des gens pensaient qu'il avait ce papier en mains parce qu'il était incapable de se rappeler de ces lignes.

Incroyable. Ruel était capable d'emmagasiner dans sa tête beaucoup plus d'informations que n'importe quel instructeur de la ligue. Il trainait ce papier à la main par superstition. De toute façon, il n'aurait pas été capable d'y lire quoi que ce soit. Par nervosité, il avait déjà froissé le bout de papier après quelques secondes de jeu. A la fin de la partie, il était tout déchiré.

Avec Ruel, la première année, ce fut une saison du tonnerre. Claude criait fort, sans arrêt, en arrière du banc, mais il nous transportait par son enthousiasme. Il était positif.

Je devrais dire par contre, à la fin de la saison, il a commencé à montrer des signes de nervosité poussés au bout qui annonçaient le cauchemar de l'année suivante. Les nerfs commençaient à le lâcher. Pendant la finale Stanley, contre St Louis, il arpentait le lobby de l'hôtel dans toutes les directions, gesticulant le soir tard, avertissant les amateurs de rester loin de ses joueurs. Je ne l'ai pas vu parce que j'étais couché, mais on me l'a raconté.

Le soir même que nous avons gagné la coupe, Claude était déjà préoccupé. Il commençait déjà à se demander s'il pourrait répéter l'exploit l'année suivante. C'est là que cela a commencé à se gâter comme on le verra la semaine prochaine.

Leach n'est pas le seul problème

MONTREAL — Pleins feux soudainement à l'Indien de Riverton, Manitoba, Reggie Leach dont le déferlement de cinq buts, l'autre soir, contre les Bruins de Boston, prend la forme d'un sérieux avertissement pour les Habitants.

"Cinq des six buts de son équipe dans un match important des éliminatoires, ce n'est plus du hasard, affirme Serge Savard. Ce gars-là a toujours été un habile compteur, mais il est présentement dans une forme étonnante, je devrais dire une forme inquiétante pour nous autres."

En fait un Reggie Leach survolté n'est que l'un des nombreux problèmes qui confrontent l'équipe montrealaise au début de cette finale. On peut même se demander si les forces de Scotty Bowman sont chaussees pour engager un combat qui pourrait être féroce.

Les Habitants souffrent d'une certaine forme de blocage psychologique quand ils débarquent au Spectrum. Leur dernière victoire à cet endroit remonte à octobre 1973.



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

"Oui, c'est loin, admet encore Serge Savard, mais dans les éliminatoires les gars trouvent de nouvelles énergies et sont capables de franchir de gros obstacles. Je suis certain qu'on va fort bien se débrouiller au Spectrum."

Certes les Montréalais ont l'avantage de la glace, un avantage qui n'est pas à négliger dans ce combat de titans. Mais ce n'est pas encore cet aspect que redoutent les observateurs. La forme présente des Canadiens n'en est pas une de haute voltige même si Scotty Bowman, à l'aide de concessions, a réussi à remettre en selle son grand joueur de centre, bébé et bougon, Pete Mahovlich qu'il a appâte avec un gros suçon; un dix-huit trous de golf et un peu plus de glace.

Pas d'inquiétude

Du même coup, avec un ajustement dans la façon de fonctionner, ses compagnons de ligne Guy Lafleur et Steve Shutt ont repris leur élan, mais ce retour en forme semble fragile parce que tardif.

Dans le vestiaire des Islanders, jeudi soir, on répétait à satiété que le Tricolore n'ébranlerait jamais les Flyers avec le genre de hockey déployé au cours de la demi-finale.

"Il nous faudra du jeu beaucoup plus ardent dans la finale, aucun doute là-dessus", reconnait Sam Pollock.

Mais le redressement du Canadien pourrait être étonnant parce qu'on recherche depuis si longtemps cette occasion de tomber en finale contre les Flyers de Philadelphie. On m'assure que Scotty Bowman n'a jamais cessé durant tout l'hiver de tourner des pensées et des projets dans sa tête en vue de cet ultime affrontement.

"Je n'ai pas d'inquiétude, mes gars seront prêts, vous allez voir", jure Scotty qui dès jeudi soir a déclaré catégoriquement qu'il ne s'embarrasserait pas du choix des moyens. Scotty se propose d'avoir la dent dure pour Reggie Leach et Bobby Clarke, même s'il n'ignore pas qu'il va mettre le feu aux poudres.

Scotty Bowman l'a démontré par le passé, il n'est pas le genre d'entraineur qui donne dans le style violent, mais il lui répugne de voir par quels procédés Fred Shero, prétendant s'inspirer des Soviétiques, arrive à ses fins, par l'intimidation outrée dans les coins et dans le filet.

S'il parvient finalement à neutraliser ce recours à la trouille jeté dans les jambes des adversaires, au cours de cette finale, il aura contribué à abolir l'une des plaies du hockey.

Apparemment contre les Bruins, les porte-couleurs de Philadelphie se sont comportés comme des anges, et certains initiés croient discerner dans ce comportement le résultat de l'action du procureur général de l'Ontario, Roy McMurtry, qui a inculpé trois Flyers, Joe Watson, Don Saleski et Mel Bridgman.

On verra bien, mais il serait étonnant qu'ils demeurent indifférents si l'on harcèle leurs vedettes, Bobby Clarke et Reggie Leach.

Surprise du tournoi?

Les Remparts de Québec se mesurent à Hamilton et à New Westminster dans le tournoi de la coupe Memorial, demain après-midi et lundi, au Forum, et il ne fait aucun doute qu'ils seront appuyés massivement par le public montréalais. C'est la deuxième fois que l'équipe junior québécoise s'affiche au Forum en tournoi de la coupe Memorial.

"Ils ont joué au Forum en 1973, et ils ne s'étaient pas comportés pour gagner ma sympathie, rappelle le dépisteur du Canadien, le prof Ron Caron. En 1973, ils avaient plusieurs vedettes et certains donnaient l'impression d'avoir la tête enflée. Les Marlboros de Toronto les avaient battus facilement dans un match. J'ai toujours l'impression que les Remparts de cette année qui sont bien motivés pourraient être la grande surprise de ce tournoi."

Fred Shero n'a pas perdu de temps a comparer Reggie Leach à Maurice Richard... "Reggie a façonné un lancer du revers efficace, genre de lancer qui a fait de Maurice Richard un joueur colossal, lui permettant d'attaquer sur l'aile droite comme sur l'aile gauche", commente l'entraineur des Flyers.

Gardé dans l'ombre par les Bruins de Boston, ce Leach était tout un phénomène dans le hockey junior de l'Ouest canadien... Coéquipier de Bobby Clarke avec les Bombers de Flin Flon, il avait établi une nouvelle marque de 87 buts pour ce circuit, alors qu'il n'avait que 17 ans en 1967-1968!

En chasse du record de Phil Esposito

Leach, nouveau centre d'attraction



UN DANGER — Reggie Leach a coulé la barque des Bruins, jeudi soir, et demeure un danger constant pour le Canadien qui devra lui accorder une attention particulière. (Téléphoto PA)

PHILADELPHIE (PC) — Lorsqu'il sautera sur la glace du Forum dans le premier match de la finale de la coupe Stanley dimanche soir, Reggie Leach, des Flyers de Philadelphie, prévoit être un gars marqué.

Leach a éliminé les Bruins de Boston à lui seul avec cinq buts jeudi soir.

Son total de 76 buts, dont 15 dans les séries éliminatoires, font de Leach de beaucoup le meilleur marqueur dans la LNH. Il n'est plus qu'à trois buts du record de Phil Esposito avec les Bruins en 1970-71, y compris trois dans les séries.

Reggie ignore qui le surveillera à Montréal, mais il se sentira marqué.

"On va probablement nous opposer un trio défensif, car c'est la façon de jouer au hockey et il faut l'accepter."

Les Bruins n'ont pu freiner le trio Clarke-Leach-Barber, qui a récolté 160 buts dans la saison et dans les séries.

Mais les Canadiens alignent un bon trio défensif en Gainey-Jarvis-Roberts, qui a tenu le trio de Bryan Trottier, des Islanders, en échec en demi-finale.

"Ce sera toute une série contre Montréal en finale, selon Leach, mais, si nous prenons des pénalités stupides, ils nous sortiront de la patinoire avec leur merveilleux jeu de puissance."

Reggie a déjà établi un record des séries avec au moins un but dans neuf matches successifs. De plus, son total de 15 buts lui a permis d'égaler le record établi par Yvan Cournoyer, des Canadiens en 1973.

Selon le vétéran Ken Hodge, du Boston, le fait que Barber et Clarke continuent de fournir des passes à Leach, rappelle la situation d'Esposito avec Boston dans le passé.

Cette saison, Clarke a récolté 31 aides et Barber, 35 sur les 61 buts de Leach.

Selon Clarke, les Flyers n'ont rien à prouver en battant les Canadiens en finale. Par ailleurs, le fait que les Flyers alignent plus de gars forts que talentueux n'inquiète pas Clarke, "car nous savons ce que nous avons déjà accompli".

Selon le défenseur Brad Park, des Bruins, les Flyers ont affiché une merveilleuse tenue en demi-finale.

"Contre Montréal, n'importe lequel des deux clubs peut triompher. Dans notre série, les Flyers n'ont pas eu recours à la force physique comme prévu. Les Flyers n'ont pas encouru de mauvaises pénalités et nous avons obtenu moins de jeux de puissance qu'espérés et c'est probablement pourquoi ils nous ont causé autant de difficultés."

"Une série difficile mentalement"

—Doug Risebrough

MONTREAL (UPI) — Plusieurs joueurs des Canadiens de Montréal estiment que la série demi-finale contre les Islanders les aidera beaucoup afin de prendre la mesure des Flyers de Philadelphie au cours de la finale des séries éliminatoires de la coupe Stanley, laquelle débutera demain soir au Forum de Montréal.

Du moins, c'est l'avis que partage l'agressif joueur de centre Doug Risebrough. "Les Islanders affichent une tenue défensive semblable à celle des Flyers. Ils ont connu des difficultés à vaincre les Islanders. Lorsque vous en arrivez aux deux derniers clubs, il s'agit du même genre de jeu. Du jeu serré et robuste", de dire le numéro huit des Canadiens.

"Vous vous devez d'attendre les chances et tentez d'en profiter. Vous ne devez pas ouvrir le jeu puisque les chances de faire une erreur se doublent automatiquement. Je crois que la série sera difficile, surtout mentalement, puisque tous les participants devront être prêts."

"Au chapitre du physique, il n'y a pas à s'inquiéter. Cet élément fait partie intégrante du jeu. Nous avons joué serré tout au long de la dernière saison et le trophée Vézina est là pour le prouver", de dire Risebrough du même souffle.

Son coéquipier Steve Shutt endosse totalement le point de vue du jeune centre montréalais. "Les Flyers et les Islanders présentent le même style et notre préparation rendra cette finale des plus intéressantes pour les amateurs", a-t-il mentionné.

Quant au grand manitou des Canadiens, le gérant général Sam Pollock, il y est allé de ses commentaires quant au déroulement probable de cette série finale.

"Je suis prêt à dire que défensivement les Flyers et les Islanders possèdent des similitudes. Mais au chapitre de l'offensive, les Flyers sont nettement supérieurs aux Islanders. Nous devrons afficher une plus grande consistance si nous voulons éliminer les Flyers. Il faudra toujours prendre les devants tôt dans le match. Vous ne pouvez vous permettre d'accuser un retard de deux ou trois buts contre Philadelphie au début de la deuxième période. Déjà, votre chien est mort", d'analyser Sam Pollock.

Le rusé gérant général est l'un de ceux qui estiment que la foule peut changer bien des choses dans une série finale.

"Lorsque vous avez les gens derrière vous, ça ne peut faire autrement que de forcer vos joueurs à travailler avec deux fois plus d'ardeur. Je suis convaincu que cela devrait avoir son importance au cours de cette série. D'autant plus que nous bénéficions de l'avantage de la patinoire", ajoute-t-il du même trait.

Quant à Bowman, il a bien l'intention de demander à ses troupiers de jouer de manière robuste dès le début du premier match.

"Chose certaine, les gros canons des Flyers ne seront pas laissés sans surveillance. Ils n'auront pas le loisir de se promener comme des touristes. J'ai une grande confiance en mes joueurs. Ils sont aussi travailleurs que les Flyers et il ne faudrait surtout pas que les Flyers s'imaginent que mes joueurs reculeront devant leurs gros bras", de dire Bowman qui démontre des signes évidents d'agressivité.

"Ca fera du vilain"

—Joe Watson

MONTREAL (UPI) — Alors que les Canadiens de Montréal sont en quête de leur premier trophée depuis 1973 et de leur 18e coupe Stanley, les Flyers de Philadelphie visent un troisième titre consécutif. Toutefois, ils savent déjà que la tâche ne sera pas de tout repos contre les Canadiens, une formation fière et orgueilleuse.

"Plusieurs croient qu'ils nous sont supérieurs, mais je ne partage pas cet avis", a déclaré le capitaine des Flyers, Bobby Clarke, lequel souffre d'un malaise au genou.

"Il y a beaucoup de talents sur leur équipe, mais il y en a autant sur notre formation. Nous ne croyons pas que nous avons quelque chose à prouver. Notre fiche parle d'elle-même. Il est évident que nous aimerions les battre. Mais pour ce faire, il faudra que chaque membre des Flyers travaille sans relâche. Les Canadiens forment une solide formation de hockey", de poursuivre le capitaine des Flyers.

"Nous jouons ensemble et nous avons le meilleur instructeur du hockey professionnel pour nous diriger", d'ajouter Clarke.

Pour sa part, le défenseur Joe Watson estime que cette série mettra aux prises deux titans du hockey majeur.

"Cette série opposera les deux meilleures équipes de hockey au monde. Le choix sera terrible. Certains diront que ce sera une série entre les Etats-Unis et le Canada. Ils ont raison même si nous sommes Canadiens. Nous représentons une ville américaine. En fait, ce sera Philadelphie contre Montréal. Ils veulent cogner, nous aussi. C'est pour cela que je suis convaincu que ça fera du vilain", de dire Watson.

Pour sa part, l'instructeur Fred Shero fera confiance au cerbère Wayne Stephenson afin de protéger la cage des Flyers pour le premier match. Stephenson a été devant le filet des Flyers au cours des quatre dernières victoires de ces derniers aux dépens des Bruins de Boston.

Cependant, Shero s'est empressé de mentionner que Bernard Parent, choisi le joueur le plus utile des séries de la coupe Stanley l'an dernier, renouera avec la compétition lorsqu'il sera appelé à défendre les intérêts des Flyers au cours du second match.

D'autre part, Rick McLeish ne pourra participer à l'action au cours des deux premiers matches, ayant subi une intervention chirurgicale au genou gauche.

"Montréal ne représente pas une formation facile à vaincre. Ils aiment gagner et nous aussi. Notre secret demeure dans notre capacité de travail", de dire Fred Shero d'une voix fort calme.

Le reste des Flyers s'attendent à des matches au pointage bas. "Le club avec la meilleure défensive triomphera, et vous savez à qui je pense", a tenu à préciser André Dupont.

Les Flyers alignent régulièrement Dupont, Larry, Goodenough et les frères Watson à la ligne bleue, alors que Serge Savard, Guy Lapointe, Larry Robinson, Pierre Bouchard et la recrue Bill Nyrop sont les hommes de confiance de Scotty Bowman.

Lendemain pénible pour les Bruins

BOSTON (UPI) — Alors que les joueurs des Bruins de Boston vidaient pour une dernière fois leurs casiers respectifs, suite à leur élimination aux mains des Flyers de Philadelphie, jeudi soir, ils devaient apprendre que leur coéquipier Bobby Schmautz devra subir une intervention chirurgicale au genou gauche au cours de la fin de semaine.

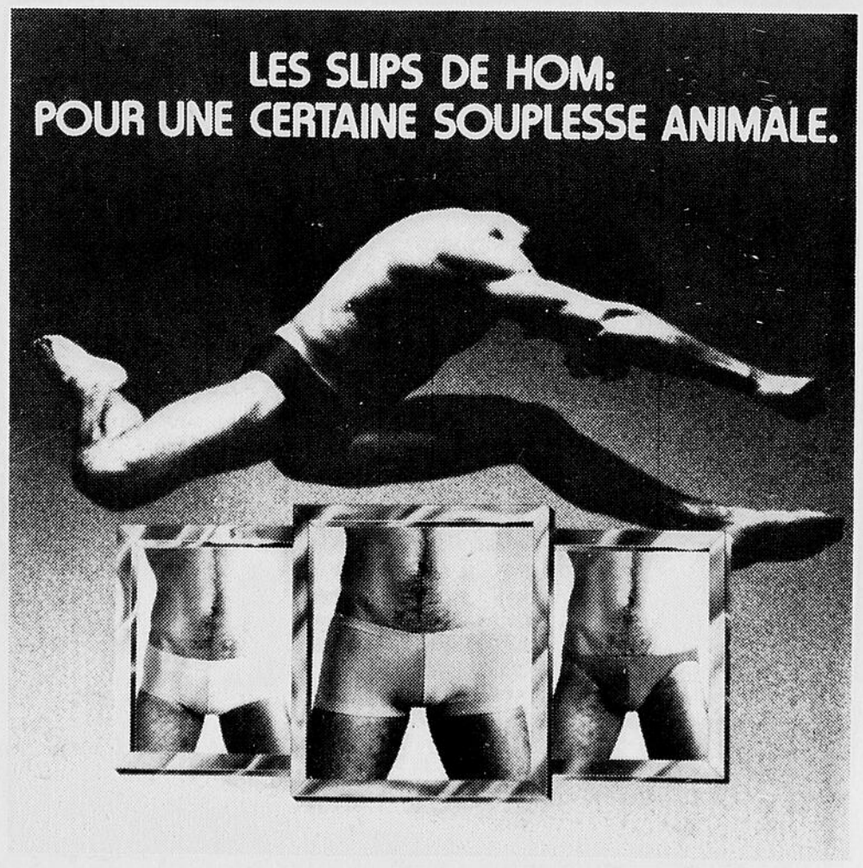
Schmautz souffre de ligaments tordus depuis le quatrième match et il a disputé le dernier match avec son genou totalement gelé.

Le soigneur de l'équipe, Dan Canney, affirme que Schmautz a été hospitalisé à l'hôpital général du Massachusett, dès le retour des Bruins dans la nuit de jeudi à vendredi. L'ailier gauche des Bruins subira la délicate intervention ce matin. C'est au docteur Carter Rowe à qui reviendra la charge d'opérer le genou de Schmautz. C'est le même médecin qui a opéré Bobby Orr, Brad Park et Phil Esposito.

Par ailleurs, Wayne Cashman, qui souffre du même mal que Schmautz n'aura toutefois, pas à passer sous le bistouri. "J'espère que tous les joueurs qui sont blessés pourront réussir à être soignés cet été", a-t-il dit sur une pointe ironique.

Tout au long de cette dernière cérémonie, les joueurs des Bruins vaquaient à leurs menues occupations sans un seul sourire accroché aux lèvres.

"Ce n'est pas le bon moment pour venir nous parler", a sèchement déclaré Ken Hodge, lequel a aussitôt pris la direction de la banlieue de Boston pour disputer quelques rondes de golf et prendre la vie calmement sans trop se préoccuper du hockey.



Pour Hom, un slip réussi est un slip dans lequel on se sent bien toute la journée, aussi bien que lorsqu'on vient de le mettre.

Sport ou farniente, voyage ou bureau, été ou hiver...pour que vous puissiez nuancer le confort de votre slip en fonction de la saison, de vos activités, de vos préférences. Hom a mis au point, en taille basse, 3 coupes différentes au maintien aussi sûr que souple.

Toujours enveloppant et à sa place, grâce à sa coupe, réalisé dans des textiles qui s'étirent et qui "reviennent", un slip Hom suit vos mouvements sans les brider.

Pas un instant votre confort n'est déçu. Tenu en liberté, vous n'êtes jamais resté plus à l'aise. Vous continuez à vous sentir vous même. En mieux.

HOM

Contrat de quatre ans en perspective

Michel Bergeron et les Wings font bon ménage

par Pierre Raymond

CHICOUTIMI — Le Chicoutimien Michel Bergeron présentera de bons arguments à la table des négociations, au début du mois de juin, lorsqu'il tentera d'en venir à une nouvelle entente avec Alex Delvecchio, directeur général des Red Wings de Detroit.

A titre de recrue, Bergeron a bouclé la dernière campagne avec un dossier de 59 points, dont 32 buts, ce qui le place en excellente posture pour négocier son contrat.

Bergeron a vaillamment lutté avec Bryan Trottier, des Islanders de New York, pour le titre de recrue par excellence de la Ligue nationale, cette saison. Un coup de bâton accidentel de Ace Baily, des Capitals de Washington, devait cependant mettre un terme à la saison de Bergeron alors que son equipe avait encore six matches à disputer.

Trottier, de son côté, finalisait une première saison avec 32 buts et 63 mentions.

Neanmoins, Bergeron estime que son retard sur Trottier était pratiquement insurmontable. "Même si j'avais pu terminer la saison, il aurait été difficile à devancer", de confier Bergeron, revenu dans son patelin pour la saison estivale. "Je lui ai donné beaucoup de terrain en janvier et février, lorsque j'ai connu une léthargie d'une quinzaine de rencontres."

Bergeron touche une rémunération approximative de $55,000 avec l'organisation des Red Wings. Ces pourparlers avec Delvecchio devraient lui consentir une importante augmentation de salaire. Le jeune joueur de 21 ans espère, en plus, parapher une entente à long terme. "J'opterais pour un contrat de quatre ans mais mon avocat aura le dernier mot. J'aimerais signer à long terme pour ne plus me préoccuper de ces choses-là et jouer au hockey exclusivement", espère Bergeron.

De toute façon, selon ses propos, Bergeron estime que Delvecchio demeurera bon prince envers son jeune candidat. "Delvecchio m'a déjà fait sentir son intérêt pour que je demeure à Detroit. Il m'a d'ailleurs laissé entendre qu'il m'offrirait quelque chose d'intéressant", prétend Bergeron.

Bergeron rencontrera son employeur aux prochaines assises de la Ligue nationale, les 11 et 12 juin, dans la métropole. Entre-temps, il visitera le médecin pour attester que la blessure à l'oeil droit ne lui causera plus d'ennuis.

"J'ai reçu le coup de bâton de Baily directement dans l'oeil. Une hémorragie a retardé la guérison mais je ne ressens plus aucun mal maintenant", dit-il.

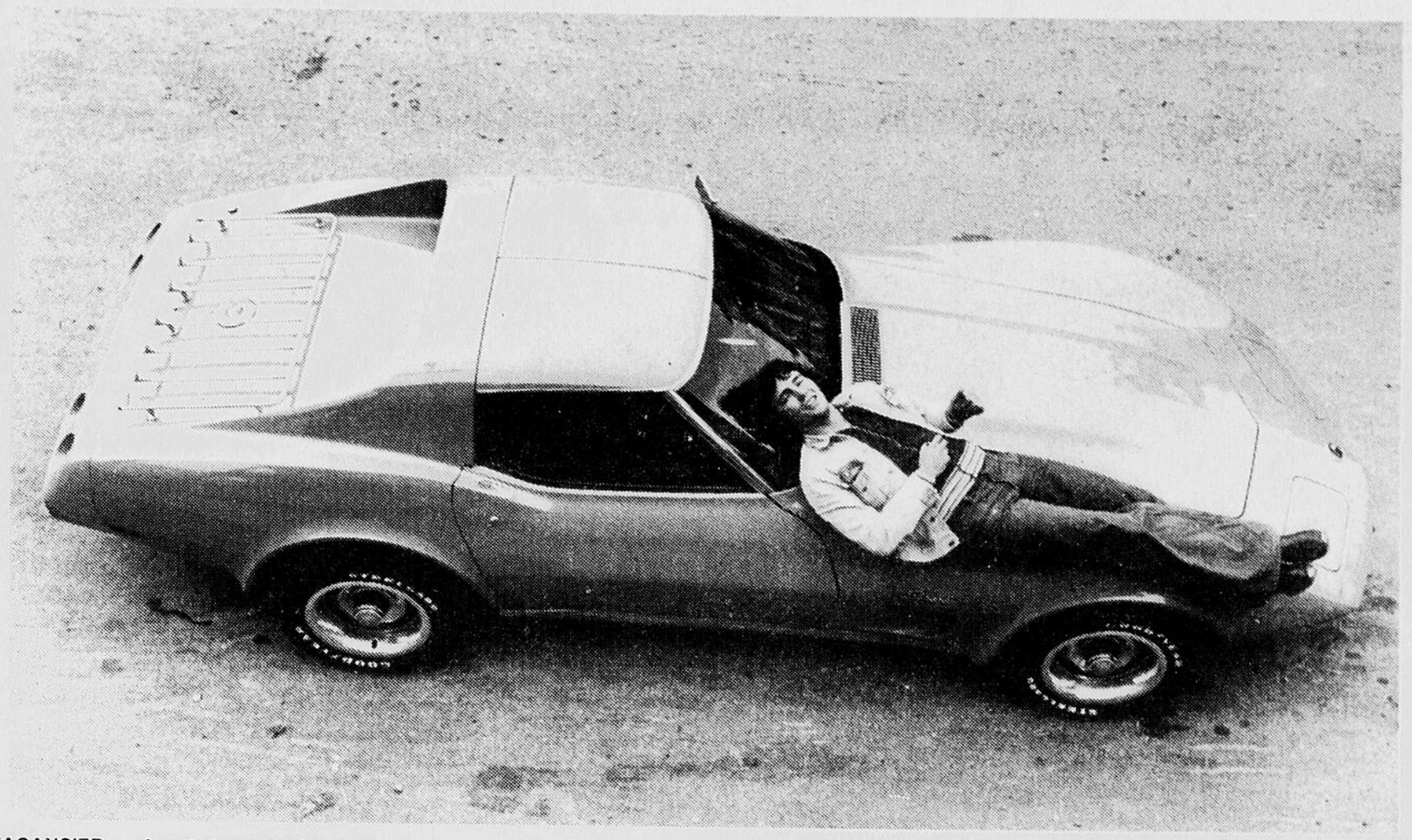
Quoiqu'il advienne l'ancien porte-couleurs des Eperviers de Sorel ne songe aucunement à rejoindre les rangs d'une autre équipe, précisant son attachement pour la ville de Detroit.

"Detroit demeure une bonne ville de hockey. Les gens critiquent mais dans l'ensemble, tous les joueurs se sentent parfaitement bien. L'important, c'est de jouer régulièrement et je suis comblé par les Wings sur ce plan. Nous étions cinq recrues la saison dernière et toutes les cinq jouaient de façon régulière. Je vais te faire une prédiction pour l'an prochain. Les Red Wings de Detroit seront dangereux, très dangereux, surtout avec le retour de Mickey Redmond et de Danny Grant", promet le numéro 16 des Wings.

Bergeron ne rejette d'ailleurs pas l'idée d'évoluer au Québec un jour ou l'autre. "J'ai entendu dire que les Nordiques avaient contacté mon avocat mais j'en ai aucune assurance. Il s'agit là d'une possibilité mais pas immédiatement. Plus tard, peut-être...", confirme-t-il.

Désireux de s'assurer un capital financier respectable, Bergeron envisagera de se lancer en affaires une fois revenu au Québec. "J'y pense sérieusement. La construction d'un restaurant avec une spécialité m'intéresserait beaucoup. Mon père occuperait la gérance."

Tout récemment, Bergeron a réalisé un rêve de jeunesse en devenant le propriétaire d'une luxueuse voiture de marque Corvette. Dès que son avenir sera assuré avec les Red Wings, il s'imposera un entraînement sévère en prévision de la prochaine saison afin de gagner une quinzaine de livres. Pour le moment, il songe plutôt au repos... et au golf.



VACANCIER — Avant de reprendre l'entrainement, en juin prochain, Michel Bergeron se ballade au volant d'une luxueuse Corvette, prend du repos et joue au golf.

(Photo Gratien Tremblay)

Coupe Canada 1976

Lalonde confère l'autorité à Pollock

OTTAWA (PC) — M. Sam Pollock a officiellement accepté le poste de directeur général de l'Equipe-Canada qui participera au tournoi de la coupe Canada du hockey 76 qui sera disputé en septembre prochain.

En annonçant cette nouvelle, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a précisé que M. Pollok oeuvra sous la direction générale de Hockey-Canada et "sera nanti de toute l'autorité voulue pour faire le choix des membres de l'équipe qui représentera le Canada et de la préparer pour le tournoi". M. Pollock se mettra à la tâche dès la fin des présentes séries éliminatoires de la coupe Stanley.

Lors d'une conférence qu'il donnait, hier à Ottawa, le ministre Lalonde a dressé un bilan de l'organisation de cette activité à laquelle participeront les représentants de la Tchécoslovaquie, de la Finlande, de la Suède, des Etats-Unis, de l'Union soviétique et de notre pays.

Les organisateurs de ce tournoi international ont révélé que les joutes auront "probablement lieu à Montréal et à Toronto, si l'on arrive, dans le cas de Toronto, à une entente satisfaisante avec les propriétaires du Maple Leaf Gardens".

Il est également possible qu'une ou deux joutes soient disputées à Québec, et que trois joutes, au maximum, de l'équipe nationale des Etats-Unis aient lieu dans une ville américaine. Les porte-parole de l'organisation canadienne ont mentionné les villes de Buffalo, de Philadelphie et de Boston.

Une première grille-horaire a été rendue publique et les joutes se disputeront entre le 2 et le 11 septembre, les joutes de la finale étant disputées les 13, 15 et 17 septembre selon les résultats.

Une des difficultés majeures qui confrontent les organisateurs du tournoi international de hockey du mois de septembre est la sélection des arbitres et Scotty Morrison, arbitre en chef de la Ligue nationale, devrait faire partie du comité organisateur de même que Bill Friday, arbitre en chef de l'Association mondiale de hockey.

C'est ce qui a été annoncé hier à Ottawa, mais Brian O'Neill, directeur exécutif de la LNH, a mentionné que rien n'était encore définitif dans le cas de Morrison.

"On n'a pas encore déterminé ce que le travail de Morrison sera, a mentionné O'Neill. On a parlé indirectement de Morrison, mais on ne lui a pas demandé d'organiser quoi que ce soit. C'était la première fois également que le nom de Friday était mentionné."

Quant à Morrison, il n'a pas encore donné son accord et le comité organisateur devra se plier à certaines exigences pour que Morrison accepte.

"Avant d'accepter le poste, je devrai connaître mes responsabilités et je devrai savoir si j'aurai quelque autorité, a mentionné Morrison. Je ne suis pas prêt à diriger le camp d'entraînement pour qu'ensuite un comité me dise qui officiera lors des matches."

Selon les dirigeants du tournoi, des arbitres neutres officieront lors de chacun des matches. Il y aura six arbitres canadiens, quatre arbitres américains et deux de chacun des pays représentés, soit l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, la Suède et la Finlande.

"Je suis prêt à accepter les arbitres neutres si les règlements du tournoi sont ainsi faits, mais je ne voudrais pas que les arbitres de la LNH en viennent à compétitionner avec les arbitres suédois ou russes. Nos gars pensent qu'ils peuvent offrir une importante contribution au hockey international. Je ne voudrais pas cependant que les arbitres de la LNH soient écartés de la finale entre le Canada et la Tchécoslovaquie ou le Canada et la Russie parce qu'ils sont canadiens. Ils ont prouvé qu'ils étaient intègres et capables de faire le travail. Ils devraient être employés en tout temps, car ils ont déjà prouvé qu'ils étaient les meilleurs au monde."

PRÉ VERT



dimanche: 2:00 hres jeudi: 7:45 hres

Coupe Memorial

Importante commande aux Remparts dès le départ

MONTREAL (PC) — Les Bruins de New Westminster, de la Ligue de hockey junior de l'Ouest, voudront prouver leur valeur dans le tournoi à trois clubs en vue de l'obtention de la coupe Memorial qui débute dimanche.

Toutefois, ils ne pourront se venger de l'équipe qui les a éliminés l'an dernier.

Le format sera le même pour la quatrième année consécutive alors que les champions des trois ligues majeures juniors s'affrontent dans une série à la ronde.

Cette année, seuls, les Bruins sont de retour. L'an dernier, ils ont cédé en finale contre les Malboros de Toronto, de la LJMO, mais les Marlies n'ont pas atteint la finale provinciale cette année.

Si le club de la C. B. veut remporter le titre cette année, il devra vaincre les Remparts de Québec, de la LJMQ, et les Fincups de Hamilton, de l'Ontario.

Les Remparts, très solides à la défensive, ont éliminé les favoris Castors de Sherbrooke en six matches tandis que les Fincups disposaient des Wolves de Sudbury en cinq matches.

Les Fincups auront joui d'un repos de 11 jours lorsqu'ils affronteront les Remparts dimanche tandis que les Remparts sont inactifs depuis lundi dernier.

Par contre, les Bruins n'ont atteint la série canadienne que jeudi dernier en éliminant les Blades de Saskatoon en sept matches.

Après le match d'ouverture dimanche, les Remparts affrontent les Bruins dès lundi soir au Forum, puis les Bruins rencontrent les Fincups mercredi.

Les clubs de 2e et 3e places s'affrontent en demi-finale vendredi soir, le vainqueur affrontant le club de 1ère place en finale dimanche après-midi, le 16 mai.

Les Aeros nivellent

HOUSTON (AP) — Les Aeros de Houston ont assommé le gardien recrue Cap Reader de trois buts en l'espace de 1:17 en deuxième période hier soir et ont remporté une victoire facile de 5-2 contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, égalant ainsi les chances 1-1 dans la série finale américaine de l'Association mondiale de hockey.

Reader, qui avait vaincu les Aeros mercredi lors du premier match de la série, avait très bien fait jusqu'à l'effondrement de la deuxième période.

Le joueur de centre Terry Ruskowski a marqué le premier but à 5:28, John Tonelli a suivi avec un autre but à 6:04 et Ted Taylor a complété l'assaut avec un filet à 6:39 pour donner les devants définitivement aux Aeros. Il s'agissait d'une nouvelle marque d'équipe. Les Aeros avaient déjà marqué trois buts en l'espace de 2:21 contre Chicago en 1974.

Mark Howe a marqué à 19:49 de la d mième pour donner les devants 4-1 aux Aeros. André Hinse a marqué l'autre filet des vainqueurs Bob McManama a marqué pour les Whalers à la troisième.

BONNE CHASSE DANS LES PARCS DU QUÉBEC EN 1976...

aux chasseurs qui aiment le panache!



Entre le 18 septembre et le 18 octobre 1976, les dates variant selon les territoires, 3633 chasseurs du Québec seront autorisés à chasser l'orignal dans 9 parcs et réserves du Québec.

Les noms de ces chasseurs seront tirés au sort à la mi-juin prochain.

Pour vous inscrire, procurez-vous un formulaire de participation. Ces formulaires seront **disponibles du 5 au 30 avril** dans les bureaux du Ministère.

La chasse à l'orignal s'effectuera dans les parcs et réserves suivants:
- Dunière
- Haute-Mauricie
- Laurentides
- La Vérendrye
- Mastigouche
- Matane
- Mont-Tremblant
- Portneuf
- Saint-Maurice

Votre formulaire dûment rempli doit parvenir au plus tard le 25 mai, à:
Ministère du Tourisme,
de la Chasse et de la Pêche
Chasse à l'orignal
Case Postale 8888
Québec, G1K 7W3

Le tirage au sort des candidats choisis sera fait au Centre de traitement électronique des données du ministère des Finances, 1601, rue Semple a Québec.

le Québec, c'est tout un voyage... informez-vous!

Tourisme Québec

A l'instar des Expos

Disette offensive chez les Giants

MONTREAL — Les Expos ne représentent pas la seule formation qui éprouve des difficultés à enregistrer des points lors de leurs matches depuis le début de la saison. En effet, les Giants de San Francisco, du gérant Bill Rigney, ont attrapé la même maladie que les Montréalais.

"Depuis le début des hostilités, nous n'avons jamais été en mesure d'inscrire les points importants et il n'y a pas un lanceur qui a complété un seul match. On se retrouve au dernier rang, alors que nous avons subi dix revers au cours de nos onze derniers départs", de révéler Rigney.

Ce dernier espère que le repos forcé occasionné par la mauvaise température donnera l'occasion à ses joueurs d'oublier leurs récents déboires.

"Nous traversons une léthargie qui n'a rien d'intéressant. Lorsque les lanceurs semblent vouloir connaître un bon match, nos frappeurs s'élancent dans le vide et vice-versa. Sans aucun doute, notre manque d'opportunisme nous fait mal", de dire celui qui assume la relève de Wes Westrum.

"Mes gros canons ont déçu. Mais je connais leurs capacités. Ils ne devraient pas tarder à retrouver leur oeil au bâton. Quant à mes lanceurs, exception faite de Jim Barr, ils ont fait pitié", de dire à voix basse le mentor des Giants de San Francisco.

Pour ce qui est de John Montefusco, l'excentrique artilleur débutant qui prend soin d'imiter Muhammad Ali pour se doter d'une monstrueuse publicité, il éprouve de la difficulté à trouver ses mots pour expliquer rationnellement les divers problèmes qui assaillent son équipe. "Je ne sais plus quoi penser", dit-il sèchement.

Mais pour revenir à Bill Rigney, il effectue un retour aux sources avec les Giants. Il a déjà dirigé les destinées de cette équipe pendant quatre saisons, dont deux à l'époque où les Giants évoluaient à New York.

Ce dernier redoute le plus les Dodgers et les Reds dans la section Ouest de la Ligue nationale.

"Les Dodgers de Walter Alston passent par une bonne période. Les Reds ont le même club que ces derniers et je crois que la troupe de mon ami Sparky Anderson devrait à nouveau décrocher le championnat sans trop de difficulté..."

"Quant à mon équipe, je suis persuadé qu'elle reviendra au plus fort de la lutte et que nous terminerons au troisième rang", de conclure Bill Rigney.



PLEIN LES BRAS — Tom Seaver, des Mets de New York, en a plein les bras lorsque Jack Lang, secrétaire de l'Association des chroniqueurs de baseball, lui remet le fruit de ses efforts la saison dernière, le trophee Cy-Young. (Téléphoto PA)

AU LOS ANGE

Après avoir passé plusieurs années dans l'uniforme des Astros de Houston, Doug Rader se dit fort heureux de porter maintenant les couleurs des Padres de San Diego. Il avoue sans réserve qu'il joue présentement le meilleur baseball de sa carrière. "Je suis heureux de jouer n'importe où, mais je suis très heureux d'avoir quitté Houston, une organisation qui n'a jamais apprécié mes talents, a-t-il révélé.

— — —

Le gérant des Reds de Cincinnati, Sparky Anderson, ne jure plus que par ses lanceurs de relève. Il avoue qu'il possède les meilleurs artilleurs de relève de tout le baseball majeur. De plus, le rusé mentor affirme qu'il a la ferme intention de ne permettre pas plus de sept manches à ses débutants tout au long de la saison. Sauf, évidemment, si un lanceur se dirige vers un match sans point ni coup sûr.

— — —

Whitey Herzog, l'actuel pilote des Royals de Kansas City, a confiance de voir sa troupe connaître une saison supérieure à celle de l'an dernier. "Nous avons gagné 91 matches l'an dernier et cela constituait un sommet. Nous remporterons au moins 120 victoires cette saison. Ce qui veut dire que nous ne devrions pas être trop loin de la première position", a-t-il mentionné.

Les choses ne tournent pas rond pour le lanceur étoile Ferguson Jenkins des Red Sox de Boston. Il éprouve de la difficulté à terminer ses matches depuis quelque temps. L'artilleur droitier impute cette difficulté à un léger mal de bras qui le tenaille depuis le début de la saison. Il estime que tout redeviendra à la normale au cours des prochains jours.

— — —

Lorsqu'on s'amuse à analyser les performances des divers porte-couleurs des Phillies de Philadelphie, on s'aperçoit que le gros Greg Luzinski ne frappe pas avec la même puissance que l'an dernier. Luzinski ne connaît pas trop de succès depuis le début des hostilités. Mais il prend la chose avec le sourire en mentionnant qu'il laissait le soin à son coéquipier, Mike Schmidt, de frapper les circuits.

— — —

Les Mets de New York ont cédé le lanceur Tom Hall aux Royals de Kansas City en retour de l'intérieur des mineures Bryan Franklin Jones, plus une somme d'argent indéterminée. Hall, en 4 matches et deux tiers cette année, a présenté un bilan de 5.40 points mérités. Jones avait été le troisième choix au repêchage des Royals en juin 1973. Les Mets conserveront leur personnel à 24 joueurs pour garder la place du voltigeur Mike Veal, qui se remet d'une blessure à une jambe.

Nolan Ryan, unique étoile dans le firmament des Angels

ANAHEIM, Californie (UPI) — Mémo aux frappeurs de la Ligue américaine de baseball: surveillez vos oreilles si votre équipe affronte les Angels de la Californie dans les prochains jours. Du moins, faites attention à votre moyenne au bâton si un certain Nolan Ryan est envoyé dans la mêlée pour défendre les intérêts des Angels.

Même si les pauvres Angels font figure de parents pauvres dans la division Ouest de la Ligue américaine, cela n'empêche nullement l'excellent artilleur droitier des Angels de connaître un début de saison fort intéressant.

Malgré les déboires de son équipe, Ryan se dit heureux de son sort. La principale raison demeure le fait qu'il est completement rétabli d'une délicate intervention chirurgicale au coude droit, intervention subie au cours de la dernière saison morte.

Nolan Ryan affiche actuellement un dossier de trois victoires contre un seul revers. Dossier accompagné par une moyenne de points mérités de 1.42 et revalorisé par 45 retraits au bâton.

"J'ai la nette impression que je suis en passe de connaître la meilleure saison de ma carrière. Depuis que j'ai pris conscience que mon coude était en pleine forme, je n'ai jamais été aussi confiant", de relater Ryan.

"J'ai comme l'impression qu'ils (les médecins) ont ajouté quelques grammes de plomb dans mon bras droit, puisque ma balle rapide n'a jamais eu autant de vélocité. Je suis en bonne forme et si l'équipe peut retrouver le chemin de la victoire, ce sera le paradis sur terre", de poursuivre Ryan, le roi de la balle rapide au baseball majeur.

D'autre part, l'habile lanceur fait preuve d'une faim de loup face à la course aux honneurs pour les lanceurs des ligues majeures.

"Je désire rafler tous les honneurs possibles et imaginables. Je désire la meilleure fiche, le plus de retraits sur des prises, la meilleure moyenne de points mérités et le trophée Cy Young, pour ne nommer que ces honneurs. Il est évident que je désire lancer lors de la partie d'étoiles à Philadelphie au mois de juillet prochain. Et pas comme troisième ou quatrième lanceur, mais bien comme lanceur partant", de révéler Ryan.

"Mais il ne faudrait pas croire que je ne suis pas un joueur d'équipe. Je sais bien que nous ne possédons pas la formation pour décrocher le championnat. Mais si je parviens à atteindre tous mes objectifs, ça ne pourra faire autrement que de se refléter sur la fiche globale de l'équipe", poursuit-il.

Grâce à cette opération au coude réussie, Nolan Ryan envisage maintenant d'allonger sa carrière, le plus longtemps possible. "Si tout se déroule comme prévu, à l'âge de 40 ans je lancerai encore dans les majeures", dit-il.

Toutefois, s'il devait atteindre tous ses objectifs, accepterait-il de passer la balance de sa carrière avec une formation qui est en dernière position pour encore plusieurs années?

"Non, dit-il sèchement. Il est certain que j'aimerais lancer pour une équipe championne. Mais je n'ai pas encore perdu confiance aux Angels de la Californie. Je leur donne encore quatre ans pour aligner une équipe de première position. Sinon je demanderai à être échangé.. s'ils ne m'ont pas échangé avant", de dire Ryan tout en ajoutant qu'il est encore temps de songer à cette éventualité.

Deux circuits de Kingman

NEW YORK (AP) — Dave Kingman a claqué ses 11e et 12e circuits de la saison et a produit cinq points quand il a conduit les Mets de New York à une victoire de 6-2 contre les Padres de San Diego dans la Ligue nationale de baseball.

Le gaucher Jerry Koosman a bien espacé six coups sûrs et a mérité sa troisième victoire.

A la première, Kingman a claqué un circuit au champ centre aux dépens du perdant Randy Jones (5-2) après que Joe Torre eut obtenu un simple.

Koosman a lui-même produit le point gagnant à la quatrième avec un simple qui a poussé Ed Kranepool au marbre.

Kingman a frappé un autre circuit à la huitième après un double de Felix Millan et un simple de Torre.

Les Padres ont marqué un point non mérité à la cinquième et en ont obtenu un autre à la sixième quand Willie Davis et Dave Winfield ont obtenu des simples après que Koosman eut effectué un mauvais lancer.

A Pittsburgh les Pirates de Pittsburgh ont marqué trois points aux dépens d'Andy Messersmith dès la première manche hier soir en infligeant un 11e revers successif aux Braves d'Atlanta grâce à un gain de 3-1, résultat d'une performance de 10 retraits au bâton par John Candelaria.

Messersmith a retiré ses deux premiers rivaux avant un simple d'Al Oliver. Willie Stargell a suivi avec un simple au champ intérieur et Messersmith a lancé au champ extérieur sur le jeu, permettant à Oliver de croiser le marbre.

Dave Parker a ensuite cogné un triple avant de compter sur le simple de Richie Zisk.

Candelaria, qui n'a alloué que cinq coups sûrs en portant sa fiche à 3-1, a accordé le seul point aux Braves sur un double de Vic Correll dans la 2e manche.

A Chicago, Jack Billingham a espacé huit coups sûrs en sept manches hier, lors de la 100e victoire de sa carrière, un gain de 3-1 des Reds de Cincinnati sur les Cubs de Chicago.

Chicago a réussi son seul point avec deux simples et un roulant à double jeu dès la première manche.

Les Reds ont profité d'une erreur de deux buts par le 3e-but Bill Madlock, suivie d'un simple de Tony Perez dans la 2e reprise.

Perez a produit son deuxième point avec un simple, après un double de Joe Morgan, dans la 5e.

Pete Rose a produit le dernier point des vainqueurs avec un simple dans la 6e, après un but volé par Joël Youngblood.

Ken Fraling, des Cubs, à son premier départ de la saison, a lancé pendant cinq manches et n'a donné que cinq coups sûrs, mais a encaissé le revers.

Rawly Eastwick a remplacé Billingham dans la 8e et a récolté son 3e gain protégé de la saison.

A St.Louis, Jose Cruz a cogné des simples d'un point dans les 1ère et 3e manches hier soir tandis que J.-R. Richard affichait une tenue de six coups sûrs en conduisant les Astros de Houston à un gain de 3-1 sur les Cards de St. Louis.

Richard a remporté son 5e gain successif en allouant un circuit à Hector Cruz, le frère de Jose, dans la 7e reprise.

Les Astros avaient porté leur avance à 3-0 dans la 4e avec un simple, un double de Wilbur Howard, un but sur balles intentionnel et un ballon-sacrifice de Richard.



L'expérience des spécialistes
de CTR et leur connaissance des pneus,
ça c'est solide!

Un réseau de 25 services de pneus CTR aux quatre coins du Québec pour vous suivre de près, **ça c'est solide!**

De la petite voiture au gros camion, la qualité est vitale, chez CTR, et vous **roulez solide!**

DE GRANDES VEDETTES À PRIX POPULAIRES

PNEU RADIAL DE LUXE CHAMPION FLANC BLANC		PNEU RECHAPE PREMIUM FLANC BLANC		PNEU PREMIUM POLYESTER FLANC BLANC	
DIMENSIONS		DIMENSIONS		DIMENSIONS	
ER 78-14	$45.50	650-13	$13.90	C 78-13	$28.40
FR 78-14	48.95	F 78-14-15	14.90	F 78-14	30.30
GR 78-14-15	57.50	G 78-14-15	16.90	G 78-14-15	31.20

Choix complet: catégories et dimensions. Nos pneus sont posés gratuitement et sont garantis contre tous risques routiers.

Service de Pneus CTR Ltée

FIRESTONE
MICHELIN
BRIDGESTONE

605, rue St-Pierre, Jonquière
524, rue Price Ouest, Chicoutimi
1545, Boul. Talbot, Chicoutimi
1654, Boul. St-Anicet, Bagotville

ALMA • BAGOTVILLE • CAP-DE-LA-MADELEINE • CHANDLER • CHIBOUGAMAU • CHICOUTIMI • DOLBEAU
HAUTERIVE • JONQUIÈRE • LA TUQUE • MATANE • MONTMAGNY • MURDOCHVILLE • MONTRÉAL • NORMANDIN • PORT-CARTIER
QUÉBEC • RIMOUSKI • ROBERVAL • ST-FÉLICIEN • SEPT-ÎLES • SUDBURY • THETFORD MINES

DIXIT...



Reggie Leach

"Je tenterai de connaître autant de succès contre les Canadiens de Montréal. Mais je ne crois pas que je serai en mesure de répéter les mêmes exploits. A tout événement, la défensive du Montréal est beaucoup plus étanche que celle des Bruins. Mais je suis confiant de voir les Flyers décrocher la coupe Stanley en six matches", dixit Reggie Leach.

HOCKEY

Ligue nationale

Série finale

	PJ	G	P	P	C	P
Montréal	0	0	0	0	0	0
Philadelphie	0	0	0	0	0	0

Dimanche, 9 mai
Philadelphie à Montréal

Mardi, 11 mai
Philadelphie à montréal

Jeudi, 13 mai
Montréal à Philadelphie

Dimanche, 16 mai
Montréal à Philadelphie

Mardi, 18 mai
Philadelphie à Montréal (si nécessaire)

Jeudi, 20 mai
Montréal à Philadelphie (si nécessaire)

Dimanche 23 mai
Philadelphie à Montréal (si nécessaire)

Les compteurs

	B	A	Pts
Leach, Phil.	15	5	20
Ptovin, Isl	5	14	19
Ratelle, Bost.	8	8	16
Drouin, Isl.	6	9	15
Bridgman, Phil.	6	6	12
Sittler, Tor.	5	7	12
Goodenough, Phil.	1	11	12
Saleski, Phil.	6	5	11
Martin, Buff.	4	7	11
Turnbull, Tor.	2	9	11

Association mondiale

Finale Américaine

Série "H"

	m	g	p	bp	bc	pt
Houston	2	1	1	7	6	2
N.-Angleterre	2	1	1	6	7	2

Mercredi, 5 mai
N-Angleterre 4 Houston 2

Vendredi, 7 mai
N.-Angleterre 2 Houston 5

Dimanche, 9 mai
Houston à Hartford

Mardi, 11 mai
Houston à Hartford

Jeudi, 13 mai
N-Angleterre à Houston (si nécessaire)

Samedi, 15 mai
Houston à Hartford (si nécessaire)

Dimanche, 16 mai
N-Angleterre à Houston (si nécessaire)

Les compteurs

	B	A	Pts
Nilsson, Winn.	4	13	17
Hull, Winn.	9	4	13
Webster, N.-Ang.	6	6	12
Adduono, San Diego	4	8	12
Hedberg, Winn.	7	4	11
French, San Diego	4	7	11
Evans, Calg.	5	5	10
Pleau, N.-Ang.	5	5	10
Chipperfield, Calg.	5	4	9
Lacroix, San Diego	4	5	9
Rogers, N.-Ang.	4	5	9
Cloutier, Qué.	4	5	9
Kirk, Calg.	4	5	9
Tidey, San Diego	3	6	9
Ruskowski, Houst.	2	7	9
Bergman, Winn.	2	7	9

A LA BARRIERE

Piste Pré Vert

Première course - $650

1 Duke Counsel	L. Jean
2 Early Dale	Y. Bélanger
3 Tax Loss	R. Violette
4 Regal Brooke	R. Chabot
5 Leewood Hall	M. Gobeil
6 Love Bumb	E. Boivin

Deuxième course - $300

1 Smoky Seven Up	J. Marchand
2 Del Drummond	J. Girard
3 Lowell C.	Cl. Tremblay
4 Florida Gold	Y. Boivin
5 Harpoon	M. Vallières
6 Jimmy Jo Spangler	P.-E. Tremblay
7 Flashy Merry	N. Bélanger
8 Vigi Bogala	C.-C. Tremblay

Troisième course - $400

1 Cax Scott	R. Violette
2 Hurricame Spot	J.-G. Duchesne
3 Therese de Tracy	Y. Bélanger
4 Our Lieutenant	Cl. Tremblay
5 Lincolns Receipe	L.-G. Martel
6 Hermano	L. Gravel
7 Rare Byrd	R. Gagnon

Quatrième course - $350

1 Confiture	R. Marquis
2 Lord Wilson	B. Tremblay
3 Gracieuse Eclair	C. Blackburn
4 Pleasant Larry	J.-E. Tremblay
5 Battling Mir	D. Harvey
6 Chancy Byrd	G. Corneau
7 Sea Lee	R. Chabot
8 L. L. Dee	M. Vallières

Cinquième course - $1,000

1 Henry Tar	R. Lambert
2 Burly Scot	Come Tremblay
3 Princess Paloma	Y. Bélanger
4 Boone Senator	R. Violette
5 Fury Star	R. Lapointe
6 Molly Moraka	G. Bouchard

Sixième course - $300

1 Cesar Clap	M. Vallières
2 Abe Patch	R. Chabot
3 Leash Lady	R. Lambert
4 Jack Honor	M. Perron
5 Beau Blazes	J. Marchand
6 Demon Frisco	Cl. Tremblay
7 Twin City Adios	G. Corneau
8 Oregon Adios	R. Violette

Septième course - $450

1 Marlene Bunter	R. Jomphe
2 Mickee Mike	G. Corneau
3 Isola Flo	M. Darveau
4 Meddy Lenco	Come Tremblay
5 Parker Forbes	R. Marquis
6 Orlearis Girl	Y. Boivin

Huitième course - $400

1 Bambi Moraka	B. Bouchard
2 Finnigan	R. Lambert
3 Hi Taxi	G. Corneau
4 Norman Hanover	M. Vallières
5 Snoopy Mooth	R. Violette
6 Espadin	J.-G. Duchesne
7 Virtuoso	R. Chabot

Neuvième course - $550

1 Valenti	L.-G. Martel
2 Mikes Time	R. Violette
3 Big Dick	D. Harvey
4 Hayes Minbar	R. Marquis
5 Notice Him	Come Tremblay
6 Edgewood Myrna	N. Bélanger
7 Sikkem	L. Jean

Dixième course - $350

1 Mirabel R.V.	R. Violette
2 Cape Pine Lucille	N. Barrette
3 New Rhythm	Y. Boivin
4 Stockwood	M. Vallières
5 Irish Kent	L.-G. Martel
6 Michael Chris	L. Jean
7 Lototha	R. Chabot
8 Eva E	M. Darveau

LES PREFERES DE ANDRE LESTOURNEAU

Premier choix	A surveiller
1- Love Bomb	Duke Counsel
2- Smoky Seven Up	Lowell C
3- Hermano	Huricane Spot
4- L L Dee	Confiture
5- Fury Star	Henry Tar
6- Oregon Adios	Cesar Clab
7- Mickie Mike	Orleans Girl
8- Finnigan	Espadin
9- Notice Him	Mikes Tim
10- Mirabel R V	Michael Chris

Mon préféré: Oregon Adios
Rendement du dernier programme 20%
Rendement global de la saison 33%

Le Barillet Ltée
141A, ST-DOMINIQUE JONQUIÈRE,
FETE SON 10ième ANNIVERSAIRE
Venez goûter à notre fondue chinoise dans un restaurant tout rénové.

Janet Guthrie aux 500 milles d'Indianapolis

Une dame en bleu aux nerfs d'acier

INDIANAPOLIS (UPI) — La dame attendait tranquillement aux abords de la piste. Quelque peu anxieuse, elle attendait son tour afin de prouver qu'elle pouvait compétitionner avec les gros garçons lors de la fameuse course automobile, le Indianapolis 500.

Janet Guthrie représente la première femme a obtenir la permission de prendre part aux épreuves de qualification pour cette classique annuelle. Debout, près de sa voiture peinte en bleue, elle regardait son coéquipier, Dick Simon, faire un tour de piste, quelques instants avant de faire son examen de recrue.

"Je suis convaincu qu'elle participera à cette course. Elle a des nerfs aussi solides qu'un Jackie Stewart par exemple", de dire Dick Simon.

Cette dame en bleue possède déjà une expérience de 13 ans dans le domaine de la compétition automobile.

Dimanche dernier elle devait faire ses débuts au sein de l'USAC, alors qu'elle participait au Trenton 200, une compétition de prestige.

Le propriétaire de son automobile, Rolla Vollstedt, s'est dit enchanté de la performance de Janet, qui a malheureusement éprouvé des ennuis d'ordre technique.

"Elle a fait une très bonne impression. Elle avait un bolide de qualité entre les mains, mais la mécanique fausse compagnie au moment où on ne s'y attend pas", de dire le richissime propriétaire.

A cause de son sexe, Janet Guthrie a reçu un lot de publicité incroyable. Jamais un participant n'aura été l'objet d'une surveillance aussi étroite.

"Ca ne me dérange pas. Tout ça, parce que je suis la première femme. Dans quinze ans, lorsque plusieurs femmes prendront le volant, ce ne sera plus qu'une histoire comme une autre. D'ailleurs, dans tout ce que j'ai fait dans ma vie, j'étais la première à tenter l'expérience. Faut croire que je suis avant-gardiste", avoue-t-elle.

"Je sais que je suis en mesure de me qualifier. Si je participe à cette course, mon premier objectif sera de terminer dans les 20 premiers. Dès lors, je pourrais me qualifier comme une championne."

Malgré qu'elle possède un système nerveux à tout épreuve, elle n'aime pas que les gens pensent qu'elle est une féministe convaincue et qu'elle est une ardente militante du mouvement de libération de la femme.

"Je suis une femme comme les autres. La seule différence c'est qu'au lieu de jouer au golf ou au tennis je participe à des courses automobiles."

"J'aime bien être tranquille dans mon appartement et lire un livre ou faire la cuisson. Même si j'ai eu quelques échecs dans mes mariages, j'aimerais bien recommencer à nouveau une telle expérience..."

"Je n'ai jamais connu la peur lorsque j'étais au volant d'un bolide de course. J'ai plus peur lorsque je suis sur la route afin de me ballader. Au moins sur une piste, je me dis que les autres conducteurs sont des professionnels et qu'ils savent conduire. Sur la route, vous ne savez jamais si un imbécile peut vous tomber sur la tête. Vraiment, je me sens plus en sécurité sur un autodrome", de poursuivre la jeune femme.

"Tout ce que je demande, c'est de passer avec succès mes examens de qualification. Si je devais prendre le départ, laissez-moi faire avec le reste. Je ne gagnerai pas, mais je saurai faire honte à plusieurs mâles chauvins", de conclure la femme en bleue.

LE RAPIDO

Raymond Chabot guidera Regal Brook vers le fil

Digne rejeton de Adios Boy, Regal Brook, qui présente un record à vie de 2.03, fera sa rentrée à Pré Vert, dimanche après-midi. Il sera opposé à des coursiers de catégorie "Préférés 1" et sera parmi les favoris de la première partie du pari-double. Regal Brook sera guidé par Raymond Chabot, un Sherbrookois qui se tire fort bien d'affaires depuis le début de la saison.

Molly Moraka montre ses sabots

Devant son étourdissante performance de dimanche dernier, il ne serait pas surprenant de voir le coursier Molly Moraka montrer ses sabots une deuxième fois à ses adversaires de la classe "Invitation", dotée d'une bourse de $1,000. Toutefois, la victoire ne sera pas facile, alors que le coursier devra faire face à Fury Star, Boone Senator et Burly Scot.

Pré Vert et les dames

C'est avec joie que les dirigeants de Pré Vert souligneront d'une façon spéciale la Fête des mères. Toutes les dames et demoiselles de la région seront admises gratuitement au programme de dimanche. De plus, les filles d'Eve auront droit de participer au tirage d'une superbe Pontiac Ventura 1976.

Les golfeurs s'impatientent

Plusieurs golfeurs s'impatientent présentement alors que les différents clubs de golf tardent à ouvrir les terrains. Dans l'ensemble, on peut dire que la plupart des terrains du Saguenay-Lac-Saint-Jean démarreront au cours du week-end des 15 et 16 mai. A Arvida et à Chicoutimi, les terrains de pratique sont en opération et au club Saguenay notamment, Paul Dufour tient à faire remarquer que la boutique du pro sera aménagé dès aujourd'hui. Pendant ce temps, au club Birchdale, ce sont peut-être les golfeurs les plus malheureux alors que le terrain de pratique n'est même pas disponible encore.

Natation à Jonquière

Les nageurs de la Mauricie seront en visite au Saguenay, demain, plus précisément à la piscine du Foyer des Loisirs du secteur Arvida. Pour l'occasion, les Mauriciens livreront une lutte amicale à l'équipe du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La compétition débutera à midi.

Ecoles de curling

La saison de curling vient à peine de fermer ses livres que déjà on prépare la prochaine. On prépare surtout les cliniques de curling qui seront dispensées à Alma et à la base de Bagotville par le duo Turnbull-Ursuliak. Il faut recruter dès maintenant un nombre respectable de curlers et les recruteurs responsables sont les suivants: Dolbeau, Michel Bouchard (276-1828); Chicoutimi, Jean-Guy Tremblay (543-7174); Kénogami, Pierre Ménard (547-6588); Roberval, Rodrigue Richard, (275-0666); Arvida, Colette Brochu (548-5215) ou Coleen Gulka (549-0945); Bagotville, Jan Main (677-2895); Mont-Apica, Jos Dionne (467-3250) et enfin Alma, Pâquerette Ricken (662-9728).

Ouverture à Dolbeau

Le professionnel du club de golf de Dolbeau, Jocelyn Harvey, affirme que les golfeurs de la région pourront débuter leur saison dès ce matin alors que son parcours de neuf trous est fin prêt à accueillir les mordus de cette discipline. Toutefois, le parcous du club de Port-Alfred, qui devait également ouvrir ses portes en fin de semaine, se voit dans l'obligation de retarder son ouverture en raison de la température inclémente connue cette semaine.

Des rumeurs encore

Une autre rumeur démentie. Celle que le Montréalais Howard Webster, un financier de la Métropole détenant 45 pour cent des actions au sein de la nouvelle franchise de la Ligue américaine de baseball à Toronto, devienne le président du conseil d'administration. Un porte-parole de la Banque Impériale de Commerce, copropriétaire de l'équipe, a nié que le bureau de direction soit déjà formé. La Brasserie Labatt détient également 45 pour cent des actions dans cette aventure.

Québécois qualifiés

Cinq Québécois ont presque assuré leur participation aux Jeux olympiques de Montréal, jeudi soir, lors des championnats canadiens de boxe amateur. Ian Clyde, de Montréal, chez les poids mouches, Camille Huard, de Gaspé, chez les poids plumes, Cleveland Denny, de Montréal, chez les poids legers, Michel Prévost, également de Montréal, chez les poids moyens juniors et Roger Fortin, de St-Hubert, chez les poids milourds ont tous triomphé.

Recommandations

Le comité technique de la Fédération internationale d'athlétisme a recommandé que les records chronométrés manuellement et les records de distance mesurés en verges, pieds et pouces ne soient plus reconnus. La Fédération internationale se saisira de ces propositions lors de son congrès de Montréal, à l'occasion des Jeux olympiques.

Salon de la femme

La Société des Jeux du Québec participera au septième Salon de la femme qui aura lieu à Place Bonaventure du 7 au 16 mai. Les visiteurs auront l'occasion de s'informer sur les activités de la société à l'aide de documentaires et de brochures. Des athlètes seront même sur les lieux.

Etoiles régionales

La Fédération de tennis du Québec a récemment dévoilé le classement provincial, par groupe d'âge, des meilleurs représentants régionaux. Dans la catégorie des 20 ans, Mathylde Bérubé et Jacques Bordeleau ont hérité de la deuxième position tandis que Marie Tremblay s'est classée neuvième chez les 18 ans. Les frères Stéphane et Eric Bonneau sont bons premiers chez les 13-14 ans et la jeune Sonia Gagnon se classe troisième chez les 12 ans.

Un deuxième Clay

Le championnat du monde poids moyens entre Carlos Monzon et Rodrigo Valdes commence déjà à faire du bruit. Les récentes déclarations de Valdes à un quotidien de sa place natale, en Colombie, ont rendu Monzon furieux. "Valdes veut jouer les Cassius Clay. Qu'il continue de baver, à Monaco, mais il sera moins loquace après le combat", a rétorqué Monzon.

En diligence...

L'Association canadienne de natation amateur a annoncé la démission de son directeur administratif, Julian Carroll... La championne canadienne de patinage artistique, Lynn Nightingale, hésite encore à rejoindre la troupe professionnelle de Toller Cranston...



HONNEUR AU MERITE — Quatre athlètes du Collège de Jonquière ont été honorés lors de la soirée méritas de l'institution tenue cette semaine. Sylvie Cantin et Rachel Tremblay (badminton); Patrice Bouchard (volley-ball) et Hélène Audet (escrime) ont vu leur travail de la dernière saison, récompensé.
(Photo Léonard Arseneault)

BASEBALL

Ligue nationale

San Francisco à Montréal, remis, pluie, froid.

Cincinnati 010 011 000-3 7 0
Chicago 100 000 00-1 8 2
Billingham (3-2), Eastwick (8) et Plummer; Frailing (1-1), Zamora (6), P. Reuschel (7), Schultz (9) et Swisher. Hundley (9).

Atlanta 010 000 000-1 5 2
Pittsburgh 300 000 000-3 8 0
Messersmith (0-3), Dal Canton (8) et Correll; Candelaria (3-1) et Sanguillen.

San Diego 000 011 000-2 6 0
New York 200 100 030-6 9 2
Jones (5-2), Dupree (7) et Kendall, Koosman (3-1) et Grote. C. NY-Kingman (2) (12).

Los Angeles 010 130 230-10 18 2
Philadelphie 111 210 002-8 13 0
Rhoden, Hough (2-1) (4) Marshall (7) et Yeager; Christenson, Schueler (5) Reed (2-1) (5) Garber (8) Twitchell (9) et Boone. C. LA-Cey (5); Pha-Tolan (4).

Houston 101 100 000-3 8 0
St-Louis 000 000 100-1 6 0
Richard (5-1) et Johnson; Forsch (0-1), Frisella (8) et Simmons. C. SL-Cruz (2).

Le classement

Section Est

New York	17	9	654	—
Philadelphie	13	7	650	1
Pittsburgh	13	9	591	2
St-Louis	11	13	458	5
Chicago	11	13	458	5
Montréal	7	14	333	7½

Section Ouest

Los Angeles	15	9	625	—
Cincinnati	13	10	565	1½
San Diego	12	12	500	3
Houston	13	13	500	3
San Frans.	8	15	348	6½
Atlanta	8	16	333	7

Hier
Cincinnati 3 Chicago 1 (remis)
New York 6 San Diego 2
Pittsburgh 3 Atlanta 1
Los Angeles 10 Philadelphie 8
Houston 3 St-Louis 1

Aujourd'hui
Atlanta (Niekro 3-1) à pittsburgh (Medich 1-3)

San Diego (Folkers 0-0) à New york (Lolich 1-3)

San Francisco (Dacquisto 0-1) à Montréal (Fryman 2-2)

Cincinnati (Alcala 0-0) à Chicago (R. Reuschel 1-2)

Los Angeles (John 1-1) à Philadelphie (Kaat 2-1)

Houston (Cosgrove 1-0) à St-Louis (McGlothen 2-3)

Demain
San Diego à New York
San Francisco à Montréal
Atlanta à Pittsburgh
Los Angeles à Philadelphie
Cincinnati à chicago
Houston à St-Louis

Les meneurs

Milner, NY	13	43	11	21	.485
Rose, Cin	23	100	22	41	.410
Turner, SD	16	42	7	16	.331
Monday, Chi	24	108	30	40	.370
Oliver, Pit	14	50	3	13	.360
Grote, NY	20	70	7	25	.357
Henderson, Atl	20	62	8	22	.355
Griffey, Cin	20	35	17	80	.353
McBride, SL	22	91	13	32	.352
Johnstone, Phil	18	63	14	22	.349

Ligue américaine

Minnesota 102 000 000-3 7 0
Milwaukee 040 000 00X-4 5 0
Hughes (0-2), Luebber (7) et Wynegar; Slaton (4-1), Rodriguez (8) et Porter.

Texas à Boston remis, pluie.

Chicago 000 000 000-0 1 1
Detroit 100 013 00X-5 9 0
Forster (1-1) Vuckovich (6) et Downing; Bare (2-1) et Wockenfuss.

Kansas City 001 000 200-3 9 1
Baltimore 001 020 001-4 7 1
Busby, Pattin (0-3) (6) et Martinez, Cuellar, Garland (2-0) (7) et Hendricks. C. Bal-Robinson (1) Bumbry (1).

Le classement

Section Est

New york	13	5	722	—
Milwaukee	10	5	667	1½
Detroit	9	8	529	3½
Cleveland	10	9	526	3½
Baltimore	9	11	450	5½
Boston	6	11	353	6½

Section Ouest

Texas	12	6	667	—
Kansas City	9	8	529	2½
Oakland	11	11	500	3
Minnesota	8	10	444	4
Chicago	6	10	375	5
Californie	7	16	304	7½

Hier
Texas à Boston (remis)
Baltimore 4 Kansas City 3
Detroit 5 Chicago 0
Milwaukee 4 Minnesota 3
Cleveland à Californie
New York à Oakland

Aujourd'hui
Texas (Singer 2-0 et Umbarger 2-1) à Boston (Wise 1-2 et Tiant 3-1)

Chicago (Wood 3-3) à Detroit (Laxton 0-1)
Minnesota (Goltz 0-2) à Milwaukee (Broberg 1-1)

New York (Ellis 3-0) à Oakland (Abbott 0-1)

Kansas City (Leonard 0-1) à Baltimore (Holtzman 2-1)

Cleveland (Eckersley 2-2) à Californie (Monge 1-0)

Demain
Texas à Boston
Kansas City à Baltimore
Chicago à Detroit
Minnesota à Milwaukee
Cleveland à Californie
New York à Oakland

Les meneurs

Lynn, Bos	15	56	9	24	.429
Chambliss, NY	18	76	11	30	.395
Carty, Clev	19	67	13	25	.373
Horton, Det	16	60	13	22	.367
B. Bell Clev.	19	72	14	25	.347
Satub, Det	16	58	6	20	.345
Bostock, Min	15	54	7	18	.333
Rudi, Oakland	20	76	13	25	.329
Harrah, Texas	15	52	6	17	.327
Bochte, Cal.	23	84	7	27	.321

Circuits: Horton, Detroit, 6; Burroughs, Texas, 5; Grieve Texas, 5.

Points produits: Rudi, Oakland, 26; Horton, Detroit, 20; Chambliss, New York, 15; Bochte, Californie, 15; Melton, Californie, 15.

Lanceurs 3 décision: D. Ellis, New York, 3-0, 1.000; Fitzmorris, Kansas City, 3/0, 1.000; Giant, Bsoton, 3-1, .750; D. Roberts, Detroit 3-1, .750, Slaton, Milwaukee, 3-1, 720; W. Campbell, Minnesota, 3-1, .750; Briles, Texas, 3-1, .750.

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Organisation exemplaire:

Le marché français de la banane

L'expérience montre que l'organisation des marchés des produits de base n'est pas une tâche facile. Au sein de la CNUCED comme à la Conférence Nord-Sud, les représentants des pays producteurs et des pays consommateurs se heurtent à de grandes difficultés pour mettre en place des organisations quelque peu efficaces.

A cet égard, le marché français de la banane est une organisation exemplaire. Approvisionné par les producteurs des départements antillais (pour les deux tiers) et par les planteurs de la Zone Franc (la Côte-d'Ivoire et le Cameroun) notamment pour le tiers restant, le marché fonctionne suivant un principe qui doit:

1- assurer l'équilibre entre l'offre et la demande grâce à un mécanisme fondé sur la rationalisation de la production et des exportations en fonction des besoins du marché et,

2- assurer des prix équitables et rémunérateurs pour les producteurs et raisonnables pour les consommateurs.

La plus forte consommation de l'Europe des "Neuf"

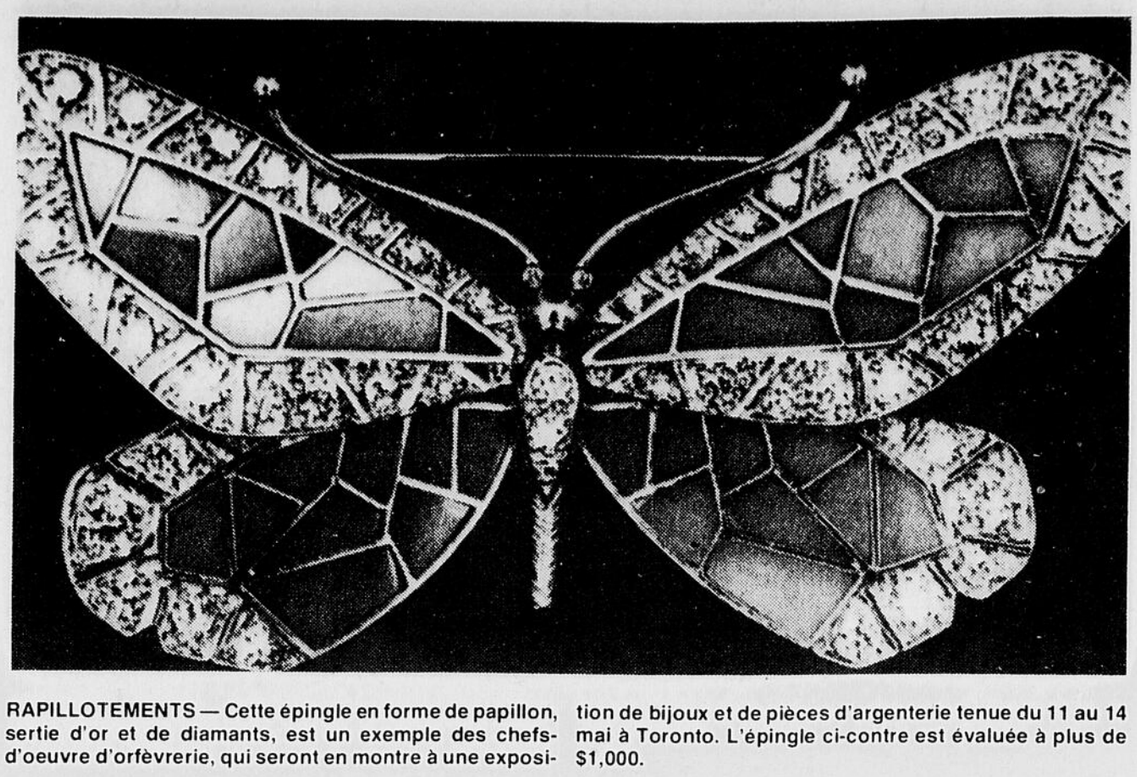
Le mécanisme qui permet l'ajustement de l'offre et la demande dans une perspective de rémunération stable et équitable à tous les stades du circuit de la production et de la commercialisation, se base sur le fonctionnement du GIEB (Groupement d'intérêt économique bananier) créé il y a maintenant cinq ans.

Le GIEB réunit les représentants de l'interprofession bananière et son intervention se traduit par des résultats intéressants: en effet, malgré les aléas de toutes sortes (climatiques, économiques) qui ont perturbé le marché mondial, on peut dire que le marché français grâce à l'efficience de son organisation est parvenu à limiter les conséquences défavorables.

La France a consommé en 1975: 479,870 tonnes de bananes, contre 490,140 tonnes en 1974 et 479,942 en 1973. On pourrait en déduire qu'il y a stagnation. Il reste qu'avec un tel niveau de consommation, la France maintient une consommation par habitant légèrement supérieure à 9kg, qui est à l'heure actuelle la plus forte de la Communauté Economique Européenne.

C'est un résultat fort appréciable quand on sait que la France est grosse productrice et consommatrice d'autres fruits, concurrents traditionnels de la banane.

Indiquons que les exportations africaines sur le marché français ont quelque peu diminué en 1975: ainsi la Côte-d'Ivoire avec 100,823 tonnes recule légèrement de 1% par rapport à 1974; le Cameroun avec 59,394 tonnes accuse une diminution de 10,9%, tandis que pour Madagascar (3,481 tonnes), la baisse est importante - 45,4%.



RAPILLOTEMENTS — Cette épingle en forme de papillon, sertie d'or et de diamants, est un exemple des chefs-d'oeuvre d'orfèvrerie, qui seront en montre à une exposition de bijoux et de pièces d'argenterie tenue du 11 au 14 mai à Toronto. L'épingle ci-contre est évaluée à plus de $1,000.

La Guinée-Bissau esquisse une politique étrangère originale

N.A.P. — La France et la Guinée-Bissau resserrent leurs liens. Si rien n'a filtré des récents entretiens, à Paris, entre les présidents Luis Cabral et Valery Giscard d'Estaing, en revanche, les propos de M. Victor Maria Saude, commissaire guinéen aux Affaires étrangères, qui a rencontré M. Jean de Lipkowski, ministre français de la Coopération, permettent d'entrevoir dans quel cadre se développeront les relations entre les deux pays, ainsi que celles entre Bissau et l'ensemble des francophones.

1) La Guinée-Bissau enverra vraisemblablement un observateur à la conférence franco-africaine de Paris les 10 et 11 mai.

2) Elle n'envisage pas, en revanche, d'entrer dans la zone franc. Elle a créé sa propre monnaie, le peso, qui remplace l'escudo, et considère la souveraineté monétaire comme le garant de la souveraineté économique.

3) Elle n'envisage pas, pour l'instant, d'entrer dans la CEAO et M. Victor Maria Saude a ajouté: "Le problème sera étudié ultérieurement avec nos frères africains, sans donner d'éclaircissement sur ce qui pourrait être alors l'attitude de son pays.

Une voie originale

Comme on le voit, la politique étrangère de la Guinée-Bissau engage ce pays dans une voie originale, dont le tracé s'apparente par certains aspects à celui de la Guinée-Conakry voire de la Mauritanie et, par d'autres, à celui de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

Sur le plan intérieur, la Guinée-Bissau accorde la priorité à la formation des cadres et compte sur la France pour l'aider dans ce domaine. Elle souhaite aussi intéresser les investisseurs et, dans cette perspective, met au point actuellement une formule de sociétés mixtes. Elle ne négligera pas le tourisme qui figure à son programme de développement mais ne le considère pas comme une activité prioritaire. Il n'est pas certain, en effet, que les rentrées de devises étrangères que permet l'arrivée de touristes ne compensent les sorties de devises qu'auront nécessité l'équipement hôtelier et l'importation de produits alimentaires sophistiqués.

L'accord de coopération, signé pendant le séjour à Paris du président Luis Cabral, prévoit l'intervention du Fons d'aide et de coopération (FAC) et de la Caisse centrale de coopération. Le concours de la France pourra s'exercer dans les domaines des mines, de l'hydrogéologie, de l'enseignement de la formation technique, de l'agriculture et de la pêche.

Avant d'être officialisée par un accord, l'aide française à la Guinée-Bissau existait déjà: don de voitures, de télescripteurs, réalisation d'un projet de télécommunications intérieures et de liaison avec Dakar (175 millions de F. CFA), construction d'un Centre culturel et de coopération pédagogique qui ouvrira sa porte à Bissau, en juin prochain, couverture photo-aérienne, envoi d'assistants techniques agricoles.

Une coopération dans tous les azimuts

Les relations que la Guinée-Bissau entretient avec les pays étrangers ont commencé avant l'indépendance, pendant la lutte armée conduite par le PAIGC (le Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert) aujourd'hui animateur de la vie nationale. Il en a résulté toute une série d'accords de coopération qui ne cessent de se multiplier. En voici l'essentiel:

L'URSS contribue à la constitution d'une flotte de pêche. La Chine, qui a accordé un prêt de 50 millions de yuans, va collaborer à l'amélioration de la production rizicole. Une mission d'une vingtaine de médecins chinois est attendue à Bissau. Des experts algériens préparent un programme de développement agricole. Un accord de coopération commerciale a été signé, le 2 mars dernier, avec la Hongrie. La Suède continue à apporter l'aide diversifiée qu'elle avait commencé à fournir pendant la guerre.

L'Allemagne fédérale, qui a déjà donné du riz, des médicaments et offert des bourses, vient d'accorder un prêt de 4 millions de DM destiné à des projets industriels.

De nombreux accords ont été conclus avec le voisin sénégalais. Et si, avec l'ancien colonisateur portugais les négociations sont dans l'impasse, ce phénomène est dû surtout aux difficultés intérieures que connaît actuellement Lisbonne.

Par ailleurs, la Guinée-Bissau coopère avec deux grandes organisations internationales: le PNUD qui mettra à sa disposition, pour la période 1977-1981, un crédit de 900,000 dollars par an et le FED qui envisage une aide immédiate en dons de matériel et dont un représentant s'est installé à Bissau fin février.

La route Banjoul-Ziguinchor-Bissau

La Guinée-Bissau considère que son développement est étroitement lié à celui de la coopération régionale. Elle prépare actuellement, avec le Sénégal et la Gambi, une requête commune de financement pour la construction d'une route Banjoul-Ziguinchor-Bissau d'une longueur de 178 kilomètres.

Très attachée à un régime politico-économique, né de la lutte armée comme elle en a témoigné encore en participant au récent mini-sommet de Conakry, la Guinée-Bissau se préoccupe, par ailleurs, de développer sa coopération avec des pays qui ne procèdent pas de la même tradition politique. Sa situation géographique et ses affinités culturelles la tournent vers les francophones. (N.A.P.)

Budget militaire

Paris devra envisager un accroissement de dépenses

PARIS (AFP) — Le rapport sur la programmation des dépenses militaires, qui sera discuté les 20 et 21 mai au palais Bourbon, souligne les insuffisances de la défense nationale française et envisage un important accroissement des dépenses militaires.

Voici, à titre de comparaison, les budgets et les effectifs militaires des principaux pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, selon Military Balance 1975-76:

France: forces armées: 502,500 (dont 271,300 conscrits);

— durée du service: 12 mois;

— budget de la défense 1975: $10.838 milliards soit quatre p.c. du produit national brut 1974.

Otan

1 USA: forces armées: 2,130,000;

—durée du service: pas de conscription;

— budget 1975-76: $92.8 milliards défense, soit 6.6 p.c. du produit national brut 1974.

2 RFA: forces armées: 495,000 (227,000 conscrits);

— durée du service: 15 mois;

— budget defense 1975: $12.66 milliards, soit 3.2 p.c. du produit national brut 1974.

3 G.-B.: forces armées: 345,100;

— durée du service: pas de conscription;

— budget militaire (1975-76): $9.974 milliards, soit 5.2 p.c. du produit national brut 1974.

Pacte de Varsovie

1 URSS: forces armées: 3,575,000 hommes;

— durée du service: deux ans pour les armées de terre et de l'air;

— budget militaire 1975: $103 milliards, soit 10.6 p.c. du produit national brut 1974.

2 Pologne: forces armées: 293,000 (194,000 conscrits);

— durée du service: deux ans pour les armées de terre et de l'air;

— budget militaire 1975: $2.17 milliards, soit 3.5 p.c. du produit national brut 1974.

Redressement de la lire

MILAN (AP) — Les sévères mesures de limitation des importations décidées par le gouvernement italien ont eu des conséquences immédiates sur le cours de la lire qui s'échangeait, jeudi, à Milan, à raison de 900 lires pour un dollar, contre 916 lires la veille. A Rome, le dollar valait 903 lires.

Le franc suisse et le deutschmark s'échangeaient eux aussi en baisse de cinq lires à l'ouverture du marché.

Cette tendance était, de l'avis général, provoquée par les mesures économiques arrêtées mercredi soir par le gouvernement italien.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants: 92 points, $1.07; 93 points, $1.08; Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.08. Prix de gros moyen aux détaillants, $1.12 1-2; prix de détail moyen, $1.12 1-2.

Fromage cheddar blanc, $1.12; coloré, $1.13.

Poudre de lait écrémé: No 1 contenants de 50 lb, $0.70; procédé par rouleau et par vaporisation, $0.38 à $0.40.

Lait de beurre en poudre, $0.38 à $0.41; pour nourrissage, $0.34 à $0.37.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, $0.91 4-5; A-gros, $0.86 7-10; A-moyens, $0.83 3-5; A-petits, $0.62 3-5.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, $0.89; A-gros, $0.84; A-moyens, $0.81; A-petits, $0.60; A-peewee, $0.42.

Pommes de terre de table: Québec, $3.85 à $4.00 les 50 lb, $0.87 à $0.89 les 10 lb, arrivages: 984 sacs de 50 lb et 388 sacs de 10 lb. I.P.E., $4.50 a $4.65 les 50lb, $2.15 à $2.20 les 20 lb, $1.10 à $1.12 les 10 lb. Nouveau-Brunswick, $3.75 à $3.85 les 50 lb, $1.78 à $1.85 les 20 lb, $0.89 à $0.91 les 10 lb.

MONTREAL (PC) — Prix payés au Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Légumes

Betteraves: $1.25 à $1.50 pour 25 lb; $2.25 à $2.50 pour 50 lb; $2.25 pour 12 cellos de 2 lb.

Bette à cerde: $5.50, 12 à 18 paquets.

Carottes: $3.00 à $3.25 pour 24 cellos de 1 lb ou 10 cellos de 5 lb; $1.25 pour 25 lb et $1.75 à $2.00 pour 50 lb; jacketed, $3.75 à $4.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Ciboulette: $2.50 la douzaine de paquets.

Laitue frisée: $4.75 à $5.00 pour 24.

Echalotes: $0.90 la douzaine de paquets.

Oignons: No 1 jaunes $5.00 à $5.50 pour 50 lb; $3.50 pour 25 lb; rouges, $3.75 pour 12 cellos de 2 lb; jaunes, $6.75 à $7.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Rhubarbe: $1.25 la douzaine de paquets.

Rutabaga: $3.35 à $3.50 pour 50 lb.

Tomates: roses de serre, No 1, $5.00 pour huit lb; No 2 $3.50 pour huit lb.

Plants de légumes et de fleurs: $1.50 la boîte de 24.

Pommes de terre de table: $3.85 à $4.00 le sac de 50 lb; arrivages 984 sacs. $0.87 à $0.89 le sac de 10 lb; arrivages 388 sacs.

Devises

MONTREAL (PC) — Voici le taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	*1.1550*
Allemagne de l'Ouest (mark)	*.3940*
Australie (dollar)	*1.2345*
Autriche (schilling)	*.0551*
Belgique (franc convertible)	*.0257*
Bermudes (dollar)	*1.0025*
Brésil (cruzeiro)	*.0947*
Bulgarie (lev)	*.9586*
Chine (yuan)	*.5026*
Danemark (couronne)	*.1655*
Espagne (peseta)	*.01510*
Etats-Unis (dollar)	*.9816*
France (franc)	*.2135*
Grèce (drachme)	*.0277*
Hongrie (forint)	*.0446*
Inde (roupie)	*.1115*
Italie (lire)	*.001150*
Japon (yen)	*.003350*
Mexique (peso)	*.0805*
Norvège (couronne)	*.1835*
Nouvelle-Zélande (dollar)	*1.10030*
Pays-Bas (florin)	*.3710*
Pologne (zloty)	*.0289*
Portugal (escudo)	*.0345*
Roumanie (leu)	*.1942*
Royaume-Uni (livre sterling)	*1.7911*
Suède (couronne)	*.2290*
Suisse (franc)	*.4050*
Tchécoslovaquie (couronne)	*.1850*
URSS (rouble)	*1.3031*
Venezuela (bolivar libre)	*.2290*

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Les cours ont été mixtes dans une animation relative hier à la Bourse de Montréal.

A la clôture, 555,900 actions avaient changé de mains au regard de 430,700 la veille.

L'indice mixte était en hausse de 0.58 à 196.04. Celui des industriels était en hausse de 1.08 à 203.5. Les services ont gagné 0.10 à 142.67. Les banques étaient en baisse de 1.96 à 246.06 et les papiers, de 0.42 à 126.22.

Fluctuations des titres

Sur 195 actions observées hier, on signalait 73 gains, 69 reculs et 53 titres inchangés. La veille, on avait enregistré 65 progressions, 88 fléchissements et 50 reculs, pour un total de 203 titres.

En tête des industrielles, la Banque de Montréal était en baisse de 3-8 à $15 1-4, sur un volume de 22,083 actions échangées. Parmi les mines, Acroll Oil and Gas demeurait inchangée à 59 cents sur 47,300 actions échangées.

Variété dans le compartiment des pétroles où Shell Canada Ltd. gagnait 1-4 à $16 1-4 et International Pipe Line Ltd. perdait 1-8 à $14 7-8.

Trans-Canada Pipe Lines Ltd. était en hausse de 1-8 à $11 3-4. Dome Petroleum Ltd. gagnait 1 3-8 à $38 3-8 et Inco A, 3-8 à $33 7-8. Seagram Company Ltd. a perdu 1-2 à $25 et Bank of Nova Scotia, 3-8 à $40 1-4.

Parmi les titres se prêtant à la spéculation, Mount Jamie Mines (Québec) Ltd. était en hausse de un cent à 33 cents sur une transaction de 27,000 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — L'indice des industrielles a atteint hier son niveau le plus élevé des deux dernières semaines à la Bourse de Toronto.

L'indice a gagné 0.40 à 192.92.

Les aurifères ont remporté 1.755 à 292.03; les métaux bruts, 0.73 à 90.16 et les pétroles de l'Ouest ont remporté 3.28 pour marquer 232.03, ce qui constitue le record des deux dernières années.

Les observateurs imputent le bond en avant du compartiment pétrolier à l'intention manifestée par le premier ministre Trudeau d'augmenter le prix du pétrole, malgré l'échec de la réunion tenue jeudi à Ottawa.

Fluctuations

Sur 663 titres observés vendredi, on signalait 246 hausses, 169 pertes et 248 valeurs inchangées. La veille, on avait enregistré 214 gains, 180 pertes et 260 titres inchangés, pour un total de 654 actions.

Le volume des transactions a atteint 2.99 millions d'actions évaluées à $27.41 millions, comparativement aux 2.40 millions et $21.88 millions enregistrées la veille.

Parmi les industrielles, Nabors Drilling a gagné 1 1-4 à $26 3-4; Dome Pete, 1 1-4 à $38 1-4; Hudson's Bay Oil, 1 à $38 3-4; Mowsco Well Services, 1 à $18 1-8 et Lincoln Trust, 7-8 à $20 3-4.

Home Oil B a perdu 1 à $28 1-2; Canadian Imperial Bank of Commerce, 1-8 à $27 1-8; Bell Canada, 1-8 à $46 3-4 et Seagram, 1-2 à $25.

Kerr Addison A a gagné 1-2 à $12 1-2; Patino N.V., 1-2 à $15 et United Keno Hill, 3-8 à $7 3-4. McIntyre Mines a perdu 1 1-2 à $40 1-2 et NBU Mines, 20 cents à $2.50, sur une transaction de 38,200 actions.

Asamera Oil était en hausse de 1 1-2 à $13 1-4; Universal Gas gagnait 5-8 5-8 à $7; Alminex, 1-2 à $5 3-4 et Canadian Superior Oil, 1-2 à $8 3-8. Bridger Petroleum a perdu 1-4 à $6 5-8.

New York

NEW YORK (AFP) — Le marché s'est raffermi jeudi à Wall Street, où l'indice des industrielles a progressé de trois points. Le volume des transactions est resté faible. Le redressement de la tendance est interprété comme une réaction technique après les baisses des jours précédents. L'annonce par le département du Commerce d'une accélération de l'augmentation des prix de gros n'a guère affecté le marché, qui en fait s'attendait à un chiffre supérieur au 0,8 pour cent enregistré en avril.

La plupart des compartiments ont clôturé sur une note irrégulière. C'est le cas des aluminium, où Kaiser recule de 1 5-8 à 30 5-8, des cuprifères, compagnies aériennes, alimentaires, pétroles, tabacs, ordinateurs, automobiles et pneumatiques.

Les chimiques ont terminé en hausse, de même que les pharmaceutiques, cinémas, aérospatiales, électroniques, machines-outils et chemins de fer. Les mines d'or ont légèrement avancé, ainsi que les grands magasins.

L'indice Dow Jones, après avoir baissé de 7.24 points mercredi, en a regagné 3.07 pour revenir à 989.53.

Le volume des transactions a monté légèrement: de 14.97 millions d'actions mercredi, il est passé jeudi à 16.20 millions.

Le comportement des valeurs s'est résumé ainsi:

Jeudi, 749 gains, 638 pertes, et 468 titres inchangés. A comparer à mercredi: 558 gains, 831 pertes, et 459 titres inchangés.

Parmi les valeurs canadiennes transigées à la Bourse de New York, McIntyre a perdu 1 point à $43, Dome Mines 1-2 à $42 1-4 et Hiram Walker 1-4 à $30 1-4.

Inco a gagné 1-2 à $34 1-8, Alcan 1-4 à $28 7-8 et Massey-Ferguson 1-4 à $27.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	56506	$6 1/2	6 1/4	6 1/4		
AbyGInw	22350	125	110	120		+15
Abitibi	7295	$12 3/8	12 1/8	12 1/4		
Abitbi10	1020	$50 7/8	50 5/8	50 7/8	+	1/8
Acklands	500	$14 3/8	14	14		
AcmeGas	4000	7 1/2	7 1/2	7 1/2		
Advocate	9500	205	200	201		
AgnicoE	450	435	430	435		+10
AgraIndA	300	$6 3/4	6 3/4	6 3/4		
AhedM	1100	105	100	105	+	6
Akaitcho	500	82	82	82		
Albany	21000	36	34	34		
AltEastG	3240	$11 7/8	11 5/8	11 7/8	+	1/8
AltEnergy	4170	$8 7/8	8 3/4	8 7/8		
AltaGasA	2308	$12 5/8	12 1/2	12 1/2		
AltaGF	200	$25 1/4	25 1/4	25 1/4		
AltaNat	900	$28	28	28		
Alcan	24159	$29 3/8	28 1/4	29 1/4	+	7/8
AlgoCent	100	$13 5/8	13 3/8	13 5/8		
AlgomaSt	935	$26 1/2	26 1/4	26 1/2	+	1/4
All-CanB	1000	260	250	260		+10
AllarcoDv	750	$11 1/4	10 7/8	11 1/4	+	1/2
AllianceB	100	350	350	350		−10
Alminex	1400	$5 3/4	5 1/2	5 3/4	+	1/2
Almin41p	z170	$37	37	37		
Alum3rdp	800	$26	26	26	+	1/4
AmBonza	12185	330	300	330		+25
AmEagle	5000	46	45	46		
AmLeduc	5000	7	7	7		
AndresW	300	$9 7/8	9 3/4	9 3/4	−	1/4
AngCT41p	400	$22 1/2	22	22 1/2	+1	1/2
AngUDev	1500	94	92	94	+	4
Aquitaine	5380	$22 1/2	22 1/4	22 1/2		
Argosy	3000	13	13	13	−	1
Args250p	z20	$28 1/2	28 1/8	28 1/8		
ArgusBpr	z75	$28 1/2	28 1/2	28 1/2		
Asama	139300	$13 3/8	11 5/8	13 1/4	+1	1/2
Asbestos	800	$29 1/4	29	29 1/4		
AshlandC	1150	$10	9 5/8	10	+	3/8
AtcoA	600	$15 3/4	15 1/2	15 1/2		
AtlCCop	700	40	40	40		
AtoHardA	100	$13 5/8	13 3/8	13 5/8	+	3/8
BPCan	1197	$9 1/2	9 1/2	9 1/2	−	1/4
BPCanp	z5	$59 3/4	59 3/4	59 3/4		
BadBoy	1500	325	315	320	+	5
BanisterC	11525	$10 3/4	10	10 3/4	+	5/8
BankBC	z60	$20	20	20		
BankMtl	10030	$15 5/8	15 1/4	15 1/4	−	3/8
BankNS	2371	$40 3/4	40 1/8	40 1/8	−	5/8
Bankeno	9000	214	202	214	+	7
BCdnNat	253	$15 1/4	15 1/4	15 1/4	−	1/8
BaryExpl	3000	49	49	49	−	1
Bathrstp	100	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	−	1/4
BellCanad	12238	$46 7/8	46 3/8	46 3/4	−	1/8
BellApr	z67	$46 3/4	46 3/8	46 3/8		
BellCpr	100	$25 3/4	25 3/4	25 3/4	−	1/4
BellDpr	435	$49 1/2	49 1/8	49 1/8	−	3/8
Bell2.28	100	$26 5/8	26 3/8	26 3/8	−	1/8
BellCanW	14700	375	370	370	−	5
BethCopA	2305	$13 3/8	13 1/8	13 3/8	+	1/8
BigNama	z125	9 1/2	9 1/2	9 1/2		
BiltmoAp	100	240	240	240		
BlockBros	625	400	400	400		
Bombrder	500	260	260	260		+10
BorderC	200	224	218	218	+	2
BovisCor	z483	88	85	85		
BowValy	45645	$25	24 5/8	25	+	1/2
BralorRes	24417	320	290	315		+10
Brameda	6592	199	195	196	−	4
BrascanA	6908	$11 5/8	11 3/8	11 3/8	−	1/4
BrendaM	3350	$7 3/4	7 5/8	7 3/4	+	1/4
BrdgTnkp	110	$40	40	40	+	2
Bridger	20933	$6 7/8	6 5/8	6 5/8	−	1/4
Brinco	z5	350	350	350		
BCPackB	150	$21 1/2	21 1/2	21 1/2	+	1/2
BCPhone	4160	$12 3/4	12	12 1/8	+	1/8
BCPh41p	z75	$44 1/4	44 1/4	44 1/4		
BCPh43p	z3	$46	46	46		
BCPh6pr	z4	$61	59	61		
BCP7.04p	500	$18 3/4	18 3/4	18 3/4		
BCP10.16p	400	$26 1/4	26	26		
Brunswk	3725	$5 3/8	5	5 1/8	+	1/8
BuloraCor	3800	24 1/2	24 1/2	24 1/2	+	1/2
BurnsFds	488	$11	11	11	+	1/8
C						
CCYachts	1700	315	305	310	+	5
CAEA	100	$10 3/4	10 3/8	10 3/8	−	1/8
CFCN	3050	$8	7 7/8	8	+	1/4
CadFrv	8300	$10 1/4	10 1/8	10 1/4	+	1/4
CadFrvA	z30	$16 1/2	16 1/2	16 1/2		
CalPowA	815	$29 3/8	29	29	−	1/4
CalPSp	z10	$51 1/4	51 1/4	51 1/4		
CalP10p	100	$102 1/8	102 3/8	102 3/8	+	3/8
CalP9.80	60	$100	100	100		
Calvert	7500	21	20 1/2	21		
CamMine	18500	47	46 1/2	47		
Camflo	1600	$10	9 7/8	9 7/8		
CampRL	500	$23 1/2	23 1/4	23 1/2		
CampauA	150	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
CanCemL	453	$11	11	11	+	1/8
CCemLp	125	$13 3/4	13 3/4	13 3/4		
CanDevp	421	$98 1/2	98 1/2	98 1/2		
CNorWest	9200	$8 3/8	7 3/4	8 3/8	+	3/8
CPakrsC	1050	$22 1/2	22 1/2	22 1/2	−	1/4
CanPerm	250	$17 1/4	17 1/4	17 1/4	+	1/8
CSPete	64900	320	300	315		+15
CanTrustA	665	$22 3/4	22 3/4	22 3/4		
CTung	1200	350	345	350		+ 5
CCablesy	400	$16	16	16		
CdnCel	1800	$7 1/8	7	7		
CCManA	336	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	+	1/2
CCurtis	600	46	46	46	−	1
CExGas	46750	400	380	400		+25
CGE	z25	$26 1/2	26 1/2	26 1/2		
CGInvest	100	$20 1/2	20 1/2	20 1/2	−	1/2
CHidrogas	z200	97	97	97		
CHomestd	12100	$6 7/8	6 5/8	6 7/8	+	1/4
CHydro	1000	$7 7/8	7 3/4	7 3/4	−	1/8
CIBkCom	27515	$27 3/8	27	27 1/8	−	1/8
CIL	4325	$22 3/8	22 3/8	22 3/8	−	1/8
CIPowrA	900	$15	14 7/8	15	+	1/8
CLIPete	1000	21	21	21	−	1
CMalart	13500	43	41	41	−	3
CManoir	1280	$5 3/8	5 1/4	5 3/8		
CMarconi	200	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	−	1/8
CMerrill	1200	$7 1/8	7	7	−	1/8
COcdental	600	$12 7/8	12 3/8	12 7/8	+	1/8
CPInve	10290	$20 1/4	19 5/8	20 1/4	+	1/2
CPInvepr	455	$40	40	40	+	1/2
CPLtd	20412	$17 3/8	17 3/8	17 1/2		
CReserve	2900	425	415	415		−10
CdnSupO	11625	$44	43 1/2	44	+	1/2
CdnTireA	2255	$48 1/2	48 1/4	48 3/4	+	1/4
CUilties	670	$12 1/4	12 1/4	12 1/4	+	1/8
CU10 1/4	760	$26	26	26		
CUtilw	1000	350	350	350		−10
CVickers	216	$23 7/8	23	23 7/8	−	1/8
CWNG4pr	200	$8 1/4	8 1/4	8 1/4	−	1/8
Canbra	1100	400	400	400		
CandelOil	100	$12 3/4	12 3/4	12 3/4	+	1/8
Canron	1070	$21 7/8	21 5/8	21 7/8	+	1/8
Cara	z25	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
CarlOK	10300	355	345	345		− 5
CarlAp	z10	$20	20	20		
CarmaA	500	$11 3/8	11 1/4	11 1/4	+	1/8
Cassiar	2915	$6 3/4	6 5/8	6 5/8	−	1/8
Celanese	3700	$5 1/4	5	5	−	1/8
Celan175p	200	$17	16 3/4	17	+	1/4
CentPat	2200	83	83	83	+	1
Centurion	100	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
ChibKay	4000	11 1/2	11	11 1/2		
ChieftanD	13400	$10 1/4	9 7/8	9 7/8	−	1/4
Chimo	1300	92	92	92		
Chromaco	400	260	260	260		
Chrysler	5270	$19 3/8	19 1/4	19 1/4		
Claiborne	1500	215	210	215		
Cockfield	700	450	440	450		+10
CombMet	2000	18	18	18	+	1/2
Cominco	9223	$39	38 3/8	38 7/8	+	1/4
ComCap	1675	325	320	325		+15
CHolidayI	590	305	305	305		
Compro	100	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	+	1/8
Comtech	200	380	380	380		
Coniagas	800	55	55	55	+	1
ConBathA	1000	$37 3/4	37 1/2	37 1/2		
ConBathp	300	$16 3/4	16 3/4	16 3/4		
ConBldg	3100	245	238	245	+	8
ConFardy	9511	410	400	410		+10
CDurham	6500	58	57	58		
CMarben	6000	57	57	57		
CMorisn	500	175	175	175	−	8
ConsProf	1017	23	23	23		
CRambler	200	171	171	171		
CRexspar	5025	139	136	137	−	2
ConTextle	1000	245	240	245		
CWestP	z250	77	77	77		
ConDistrb	22650	430	425	425		
ConsGas	7445	$12 1/2	12 1/4	12 1/4	−	1/4
ConGasD	450	$22	21 3/4	22		
CooperC	100	450	450	450		
Corbyvt	300	$17 1/4	17 1/4	17 1/4	+	1/8
CornatInd	110	420	420	420	−	5
CorpFood	200	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	−	1/4
Cosed	144522	395	365	390		+25
CostainR	4600	$10	9 3/4	9 3/4		
CostinRw	700	330	320	330		
Craigmt	900	$6 1/4	6 1/8	6 1/8	−	1/8
CrainRL	200	$10 3/4	10 3/8	10 5/8	−	1/4
Crestbrk	700	445	435	440	−	5
CrwnLife	100	$48 1/4	48 1/4	48 1/4	+	1/4
CrowNest	600	$35	35	35	+	1/4
CrushIntl	1150	$9 1/4	9	9	−	3/8
CuvierM	4100	104	100	104	+	8
Cyprus	1400	$10 3/8	10 3/8	10 3/8	−	1/8
D a G						
DaonDev	200	$6 7/8	6 5/8	6 5/8	−	3/8
DaonA	400	$6 3/8	6 3/8	6 3/8		
DAragon	4000	16 1/2	16	16 1/2	+	1/2
DeccaR	9500	$6 3/8	6	6 1/4		
DEIdona	17000	48	43 1/2	48	+	4
DelhiPac	11000	10	9	10	+	1
Denison	2497	$56 3/4	56 3/8	56 3/4	+	1/4
Dicknsn	4000	$5 1/4	490	490		
Discovry	1000	65	65	65	−	4
DistTrA	1500	$5	480	5		+10
Domanl	1350	$5 1/2	5 1/2	5 1/2		
Dome	300	$41 1/2	41 1/2	41 1/2		
DomePete	21123	$38 1/4	37 1/8	38 1/4	+1	1/4
DBridge	336	$36 1/2	36	36	−	1/2
DofascoA	12250	$29 1/4	29	29 1/4	+	1/2
Dofascop	175	$52 3/4	52 3/4	52 3/4	+	1/2
DomLime	200	$11	11	11		
DomStore	6025	$15 3/4	15 1/2	15 1/2	−	1/4
DTextieA	1800	$8 5/8	8 3/8	8 3/8		
Domtar	5450	$24 3/4	24 5/8	24 3/4		
Domtarpr	100	$10 3/4	10 3/4	10 3/4	−	1/4
DonleeM	500	$8 1/4	8 1/8	8 1/8	−	1/4
DundePal	z333	30	30	30		
DuPont	285	$17 3/4	17 3/4	17 3/4	−	1/4
DylexLA	200	$6 7/8	6 7/8	6 7/8		
E-LFin	1190	$6 5/8	6	6	−	1/2
E-LFinw	1400	140	125	125		−15
EastMal	510	208	208	208	+	4
EastSulA	200	150	150	150	−	2
EstnCanS	338	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		
EgoMines	8830	61	60	61	−	1
ElectroA	1850	400	390	400		+10
Emcow	500	325	325	325		+25
Extndcar	z24	$5 7/8	5 7/8	5 7/8		
FalconC	4300	$8 1/8	8	8	−	1/8
Falcon	846	$40 1/2	40	40 1/2	+	3/8
FedIndA	1300	$5 3/8	5 1/4	5 1/4	−	3/8
FidelityTr	600	360	360	360		−10
FieldsS	400	$10	10	10		
FinningT	1050	$13 1/2	13 3/8	13 3/8	+	3/8
FCityFwt	200	245	240	245		+ 5
FMar	2000	51	50	51	+	1
FoodcrpLt	500	310	310	310		
FoodexS	900	$5 1/2	5 3/8	5 1/2	+	1/8
FordCnda	240	$90	89	90	+	1 1/2
FSeaApr	15000	$5 1/2	5 1/4	5 1/4	−	1/2
Francana	3264	$8 1/2	8 1/4	8 3/8		
FraserA	z75	$22 1/2	22 1/2	22 1/2		
Frobex	z73	5	5	5		
G&HSteel	1300	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	+	1/4
GSWCIA	300	$7	7	7		
GaltMalA	125	$7	7	7	+	3/4
GMC	z132	$69	68 3/8	69		
GenstarL	650	$22 1/4	22	22 1/4	+	1/4
GnstarLw	900	$8 7/8	8 3/4	8 3/4		
GerinIstp	200	$6 7/8	6 7/8	6 7/8		
GescoDis	100	430	430	430		
GntMascf	19000	143	131	140	+	4
GiantYk	z50	$6 5/8	6 3/8	6 5/8		
Gibraltar	1400	$8	7 7/8	7 7/8	+	1/8
GoldundM	1500	22	22	22		
Goldray	1000	48	48	48		
GMckayA	233	$8	8	8		
GtOilSds	700	$5 1/8	5	5 1/8		
GLNickl	2500	80	80	80	−	5
GLPaper	400	$32 7/8	32 3/4	32 7/8	+	1/8
GLPapw	610	$9	9	9		
GNFin	240	116	116	116	+	1
GtWLife	360	$55 1/4	55 1/4	55 1/4	−	1/4
GtWestS	9880	410	390	390		25
GWestwt	1700	155	140	140	−	5
GGooseA	200	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	−	1/4
GreyhndC	500	40	40	40		
GuarTrst	1303	$6 1/4	6	6 1/4	+	1/8
GuardCap	1800	415	410	410	−	5
GulfCan	3552	$32 3/8	32	32 3/8	+	1/4
H a L						
HambroC	1100	260	255	260		
HardCrpA	200	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	−	1/8
HardCrpC	120	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
HarrisJS	300	455	455	455		
HWood	5300	116	115	116	+	2
HawkerS	3020	$6 7/8	6 3/4	6 3/4	−	1/8
Hawkerpr	z50	$57	57	57		
HayesDA	3800	$6 3/8	6 3/8	6 5/8	−	1/8
HedwayC	3000	360	360	360		
HolingerA	125	$35 3/4	35 3/4	35 3/4	+	1/4
HomcoA	700	175	175	175		−10
HomeA	4125	$33	32 1/2	33		
HomeB	500	$28 1/2	28 1/2	28 1/2	−	1
HudBayA	1930	$21 1/8	21	21 1/8	+	1/8
HBayCo	12706	$20 1/4	19 3/4	20	+	1/4
HBOilGas	3554	$38 3/4	37 7/8	38 3/4	+	1
HuskyOil	3495	$20 1/8	19 3/4	19 3/4	−	3/8
HuskyBpr	800	$34	34	34		
HuskyEw	1000	$5 7/8	5 3/4	5 3/4	−	1/8
IAC	2930	$18 7/8	18 1/2	18 7/8	+	3/8
ITLInd	100	120	120	120		
IUIntl	3470	$11 3/8	10 1/2	10 3/8	+	1/8
IWCCom	3400	190	185	190	+	9
ImascoA	2811	$26	25 7/8	26	+	1/4
ImpLife	z100	$70	70	70		
ImpOilA	21105	$23 1/4	23	23		
IncoA	49341	$34	33 1/2	33 7/8	+	3/8
IncoB	z25	$33 3/8	33 3/8	33 3/8		
Indal	61566	$15	14 5/8	14 3/4	+	1/8
Indusmin	140	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	−	3/8
IndAdhes	200	$14	14	14	−	3/4
InlandGas	300	$9 3/8	9 1/4	9 3/8	+	1/8
Inter-City	5800	425	415	425		+ 5
I-Cityr	112865	17	15	17		+ 1
InterCBw	2900	228	225	228		− 2
IntDiv	1000	160	160	160		
Intrmetco	10050	$9	7 7/8	8 3/4	+	3/4
IBM	z77	$245	242	243		
IntMogul	1611	265	262	262	−	1
IMogulA	600	$10 1/4	10 1/8	10 1/4	+	1/8
IntObaska	800	15	15	15	−	2
Interpool	400	$11 1/8	11	11	−	1/4
IntPipeA	21455	$15	14 7/8	15		
IntPipew	7445	51	47	47	−	5
Ipsco	1114	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		
InvGrpA	400	$7 3/8	7 1/4	7 3/8		
InvGrpSp	700	$14	13 7/8	14		
IrishCop	2500	7 1/2	7 1/2	7 1/2	−	1/2
IronBayT	300	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	+	1/4
ISO	500	126	126	126	−	1
IvacoA	3000	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	+	1/8
Jannock	1987	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
JannockB	z7	$11 3/8	11 3/8	11 3/8		
JannockD	800	$6 1/2	6 3/8	6 3/8	−	1/8
Jelex	2000	13	13	13	−	1/2
Joliet	3600	16	15 1/2	15 1/2	−	1/2
Joutel	6000	38	38	38	−	1/2
KaiserRe	44695	$12 3/8	11 5/8	12 1/4	+	1/2
Kaiserwt	3425	$9 1/4	8 7/8	9 1/4	+	1/4
KamKotia	1000	61	61	61	+	3
KapsTran	1200	185	185	185		
KeenInd	100	255	255	255		
KeepriteB	160	$8	8	8	+	1/4
KelseyH	750	$11 1/2	11 1/4	11 1/2	+	1/4
Kenting	1000	$16	16	16		
KerrAA	18478	$12 3/4	12 1/4	12 1/2	+	1/2
KAnacon	z166	21	21	21		
KofflerA	7125	$5 3/8	5 1/8	5 1/4	+	1/8
KofflerAp	200	$7 1/8	7 1/8	7 1/8	+	1/8
LabattA	520	$16 1/2	16 1/8	16 1/2	+	1/2
LabMin	200	$35	35	35		
Lacana	6100	370	360	370		+10
LaidlawA	z15	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
LOntCem	1950	400	390	400		+10
LShore	z10	195	195	195		
Lakehead	20000	29 1/2	28	28	−	2
Langis	1000	6	6	6	−	1
Laurasia	9000	55	53	53	−	2
LauFin	325	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	+	1/8
LauF1.25	225	$14	14	14		
LauFn140	z100	$16	16	16		
LeighInst	1000	225	225	225	+	5
LeonsFrn	300	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		
LevyApr	200	$5 1/2	5 1/2	5 1/2		
LincolnTr	11784	$21 1/8	20 3/4	20 3/4	+	3/8
LincTw	2970	320	305	310	+	5
LLLac	111	148	148	148	−	2
Livingsto	500	$14	14	14		
Livingw	z60	$9 3/4	9 3/4	9 3/4		
LobCoA	1200	475	470	470	−	5
LobCopr	500	$24 1/2	23 1/2	23 1/2	+	1/4
LobLtdBp	z25	$14 3/4	14 3/4	14 3/4		
Lochiel	37900	142	120	135		+15
LoebM	1150	295	295	295	−	5
LostRiver	8600	265	257	265		+10
LyttonM	7000	61	60	60		
M a O						
MEPC	500	$6 1/8	6	6	−	1/8
MEPCw	1000	60	60	60		
MICC	400	$9 3/4	9 3/4	9 3/4		
MICCA	150	$25 1/4	25 1/4	25 1/4		
MLWWor	z43	$14	13 3/4	13 3/4		
MTSInter	5000	21	21	21	−	1
MclanHA	100	$8 1/4	8 1/4	8 1/4		
MBLtd	5590	$21	20 3/4	21	+	1/8
Madeline	1026	250	245	245		−10
Madsen	1000	43	43	43		
Magnason	z50	230	230	230		
Magnetcs	3800	58	57	57	−	1
Magnum	200	$23 1/2	23 1/2	23 1/2	+	3/8
MajstcWil	4300	255	253	254	−	1
MajorHD	100	$5	5	5		+70
ManBar	z110	67	67	67		
MLtGard	z16	$21 1/2	21 1/2	21 1/2		
MLtMills	107	$28 3/4	28 3/4	28 3/4	−	3/4
MaplexM	160	350	350	350		
Marcana	1000	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+	1/2
Maritime	212	$18 1/8	18	18 1/8	+	1/8
MartimAp	450	$7 3/8	7 1/8	7 1/8	−	1/4
MarT860	100	$9 1/8	9 1/8	9 1/8	+	1/8
MarT940	550	$9 3/4	9 5/8	9 3/4		
MassFer	10883	$26 3/4	26 3/8	26 3/4	+	3/8
MasF2.50	400	$25 5/8	25 3/8	25 5/8		
MFB	1050	$25 1/4	25 1/8	25 1/8		
Matchan	1500	12 1/2	12 1/2	12 1/2	−	1 1/2
MatgmiA	100	$17 1/4	17 1/4	17 1/4	+	1/4
McAdam	1700	40	40	40		
McIntyre	1762	$41	40 1/2	40 1/2	−	1 1/2
McLaghln	800	$8 3/8	8 1/4	8 3/4	+	1/8
Melchers	400	320	320	320		+15
MeltonRE	500	405	405	405	+	5
MeltonAw	300	200	200	200		
Mentor	15500	175	169	175	+	9
Mercantil	2038	$15 1/4	15	15		1/4
MerlandE	9200	340	320	330		+10
MetStorA	200	$15	15	15		
MetTrust	z8	$18 1/4	18q2	18 1/4		
Midrim	z600	7	7	7		
Mindamr	1300	18	18	18		
MinrlRes	1500	135	130	130		
MolsonA	9949	$17 1/4	17 1/4	17 1/4	+	1/4
MolsonB	1642	$16 1/2	16	16 1/2	+	3/4
Moore	8093	$47 7/8	47 3/8	47 5/8	+	1/2
MtWright	1000	20	20	20		
Multi-M	67700	58	53	58	+	5
Murphy	7600	$5 3/8	5 1/4	5 3/8	+	1/4
NBUMine	40700	270	250	250		20
NaChrsI	12810	$5 1/4	490	5 1/8	+	22
NabrsDlg	900	$26 3/4	26	26 3/4	+	1/4
NatDrug	100	$5	5	5		
NHeesEnt	300	235	235	235	+	35
NatPete	500	33	33	33	−	1
NatSeaA	1136	$14	14	14		
NatTrust	z50	$14 3/4	14 3/4	14 3/4		
Neonex	1300	202	200	200		2
NBTel	750	$14 3/8	14 1/4	14 1/8		
NDimens	1500	38	38	38		
NGoldvue	2000	6 1/2	6 1/2	6 1/2	+1	1/2
NProvidD	1000	18	17	18		
NYorkOil	3033	38	37	37	+	5
NewcoFin	517	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+	1/2
NfldLPA	1807	$11 3/4	11 3/4	11 3/4	+	3/8
NobleM	1000	36	36	36		2
NomaInd	z50	375	375	375		
NorandaA	7035	$37 7/8	37 3/8	37 7/8	+	1/4
Norcen	7401	$13	12 3/4	13		
NorcenB	1200	$23 3/8	23 1/8	23 3/8	+	1/8
Norcn150	2325	$22 7/8	22 3/4	22 3/4	−	1/8
Norcenw	1000	255	246	255	+	5
NordairL	1425	245	240	240	−	5
Norlex	1000	11	11	11	−	3
NCOils	16600	$7 1/4	6 7/8	7 1/4	+	1/4
NorTel	10129	$39 3/4	39 3/8	39 5/8	−	1/4
NTecmBw	11515	$18 7/8	18 1/2	18 5/8		
Northgat	1400	455	445	455		+10
Northld	5000	11	11	11		
NSSavngs	350	$12 5/8	12	12 5/8		
NowscoW	2765	$18 1/4	17 3/4	18 1/

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

COUPLE DE PERRUCHES avec cage sur pied, tout équipée, à vendre, prix à discuter. Tél.: 543-7455.
F-5779

CHEVAL American Saddle Horse, bonne disposition pour sauts, extrêmement bien dressé, très doux, 14½ mains, 10 ans, $500.00. Tél.: 547-9601.
F-5770

AUTOS A VENDRE

PONTIAC station-wagon, 1969, très bon état. Tél.: 549-7308.
F-6478

DODGE DART, 1972, V-6, automatique, 2 portes, pneus et peinture neufs, prix à discuter. Tél.: 548-6102.
F-5903

DATSUN 1600, 1969, 4 portes, mécanique excellente condition, prix: $295.00, aussi: Chrysler Sport 300, 1968, $295.00. Tél.: 549-3912.
F-6463

ACADIAN, 1970, mécanique en bon ordre, (idéale pour chalet, chasse ou pêche). Tél.: 548-6342.
F-6469

FORD LTD, 1971, convertible, équipée au complet, stéréo-cassettes, très propre, très bon ordre, cause: 2ième voiture, bas prix. Tels: 543-1205 ou 549-7296.
F-6448

TOYOTA, 1974, modèle 1600, 4 portes, automatique, antirouille, 15,000 milles, prix: $2,100.00. Tél.: 549-3040.
F-5910

CAMARO, 1975, automatique, moteur 350, P.B., P.S., 6 pneus, radio AM, $4,500.00. Tél.: 543-6981.
F-6480

CHEVROLET IMPALA, 1962, servirait pour la pêche. Tél.: 543-4591.
F-5784

MUSTANG, 1971, V-8, 351 po. cu., fastback, mags wheels, flûtes, steering chrome, prix à discuter. Tél.: 543-9480.
F-6483

BATEAUX A VENDRE

CHALOUPE à vendre, longueur 17 pieds, avec remorque. Tél.: 543-1226.
F-5786

CAMIONS A VENDRE

JEEP RENEGADE: 6,000 milles seulement, tout équipée, avec treuil, servo-freins, servodirection. Appelez à: 549-6776, hres de bureau ou 549-8182, résidence.
F-6476

ECONOLINE Ford, 1974, presque neuf, V-8, automatique, achete en avril 1975. Très bas millage, cause: abandon des affaires. Tél.: 549-7999.
F-5931

CAMPING

ROULOTTE DE VOYAGE, 27 pieds, de marque P.M.C., 1974. Tél.: 544-2614.
F-5887

CHALETS A VENDRE

CHALET: dans Rang 4, Chicoutimi-Nord, près d'une rivière, avec beau paysage. Tél.: 549-5158, acheteur sérieux seulement.
F-5785

COMMERCES A VENDRE

GARAGE à Tadoussac, cause de décès, bien situé, bons revenus, prix avantageux. Tels: 235-4259 ou 524-4726, après 6 heures, Québec.
F-5900

COMMERCE, très bon chiffre d'affaires, dans centre d'achats, cause: maladie, très bon prix, pour acheteur sérieux. Tél.: 549-8475, après 6 heures.
F-6475

DIVERS A VENDRE

ACCESSOIRES: auvents, toiles, réfrigérateurs, catalogues Belco, $1.00. Ecrire à: 1249, Taschereau, Longueuil, P.Q.
F-6461

RUE RACINE, bâtisse commerciale, revenu annuel: $17,350.00, construction de béton armée et briques, prix demandé: $150,000.00, pour informations, appelez: Québec, 687-2220, S. Miller ou F. Gagnon.
F-5916

CANTINE A PATATES FRITES, équipement complet à vendre. Tél.: 342-6911.
F-5915

RUE RACINE, propriété commerciale, avec terrain de stationnement à l'arrière, de 27,500 pieds carrés, revenu annuel: d'environ $30,000.00, location facile. Pour tous renseignements, communiquez à: Québec, 687-2220, S. Miller ou F. Gagnon.
F-5917

LENTILLES: 28 mm, 135 mm, filtres, flahs électroniques, doubleur, etc., aussi: équipement de chambre noire, à vendre en un tout, ou en pièces détachées, 1 an d'usure. Tél.: 544-5851, après 5 heures.
F-5888

$10,000.00 D'ACCESSOIRES, pour roulottes, choix complet, pièces de tous genres, air climatisé, pour maisons mobiles. Jean Fiola, 131, de la Voye, Jonquière. Tél.: 547-8690.
F-6287

ANTIQUITES: set de salle à manger, horloge grand-père, set de salon, ARTISAN DU MEUBLE, LTEE, Delisle. Tél.: 668-8784.
F-5866

MACHINERIE A BOIS, telle que: mortaiseuse double, machine à tenon, Jos Poitras, avec moteur, quelques moteurs: 110-220, meule avec mandrin flexible, meule de 12" complète avec base, assortiments de pompes à eau, petit shaper très versatile, avec ou sans moteur, 1 force, ventilateur double pour immeuble, complet avec boyau en tôle, environ 100' de long. Copieuse, (polycopieuse), de plans, environ 30" et 9", en parfait ordre. Tél.: 543-1728.
F-6437

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos, usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-5752

BUREAU SECRETAIRE, poêles, réfrigérateurs, 24 et 30 pouces, sécheuses, laveuses conventionnelles, sets de cuisine, sets de salon, sets de chambre, matelas et sommiers, 39 et 54 pouces. Tél.: 549-7308.
F-6477

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc. Communiquez au no de téléphone: 418-899-6840.
F-5753

TABLEAU (PEINTURE), Villeneuve, grandeur: 24 x 20, sujet: ferme et chevaux. Tél.: 543-9718.
F-5783

POELE, 30", frigidaire, 15 pi. cu., en bonne condition, $150.00 pour les deux. Tél.: 549-3229, après 5 hres.
F-5778

MACHINERIE

COMPRESSEURS, neufs et usagés, pour garages, industries et constructions, QUEBEC COMPRESSEUR, LTEE. Tels: 514-381-8871, Montréal; 418-653-9324, Québec.
F-5765

MAISONS A VENDRE

MAISON, 28 x 40, briquetée, avec terrain 150 x 115, 2 revenus au sous-sol, de $245.00 par mois au total, construction 1969, intérêt 8½%, taux fixe, 314, des Champs-Elysées, Chicoutimi. Tél.: 545-1832.
F-5786

ARVIDA, quartier CBJ, maison de 5 ans, à vendre, cause: départ, 26 x 40, briques, foyer, tapis, sous-sol partiellement fini, terrassement, asphalte, remise. Tél.: 548-3287, soir et fin de semaine.
F-6481

MAISON: style colonial, 1,456 pi. car., 3 ans, chauffage électrique, Novelec, salle à dîner, salon, 3 chambres, foyer, 2 salles de bains, terrain: 7,750 pi. car., située 1084, rue Philips, Chicoutimi. Tél.: 545-4113, après 17 heures.
F-5907

CONSTRUCTION 1½ an, joli bungalow, 3 chambres, bonnes divisions, terrain aménagé, 10,000 pieds carrés, sous-sol fini, grande salle de jeux, peinturé à neuf au printemps, MICHELINE HOULE, propriétaire. Tél.: 543-7361.
F-5909

MAISON: style provincial, 28 x 36, 2 étages finis, salon avec foyer, cuisine, salle à manger, 4 chambres, 2 salles de bains, conviendrait pour professionnel. Pour rendez-vous, s'adresser à: Trépin Inc., courtier, de 4 heures à 7 heures, tél.: 549-4322.
F-5878

BUNGALOW, en briques et en pierres, 3 chambres, cuisine, plus dinette, salle de bains complète, entrée avec carport, district de Rivière-du-Moulin. Pour rendez-vous, communiquez avec Trépin Inc., courtier, au no de tél.: 549-4322, de 4 hres à 7 hres.
F-5754

MAISON, 2 ans, 28 x 42, extérieur cèdre, foyer, tapis, terrain: 34,000 pi. car., boisé, 2 milles de Chicoutimi, bord du Saguenay. Tél.: 549-7999.
F-5894

A VENDRE: maisons modèles, 561, Colibri, foyer préfabriqué, 26 x 40, briques, arrière Place du Royaume, style canadien, prix: $36,650.00, comptant 10%. Pour rendez-vous, tél.: 549-4322, de 4 heures à 7 heures, Trépin Inc., courtier.
F-5881

BUNGALOW, 26 x 38, 3 chambres, salon, cuisine, tapis mur à mur, remise, foyer avec patio. Pour rendez-vous, tél.: 549-4322, de 4 heures à 7 heures, Trépin Inc., courtier.
F-5880

MAISON: bungalow, 25 x 40, en briques blanches, 3 chambres, salon, cuisine, sous-sol presque fini, sur terrain 100 x 100. Pour rendez-vous, s'adresser à: Trépin Inc., courtier, de 4 heures à 7 heures, tél.: 549-4322.
F-5879

TRES BELLE PROPRIETE, à vendre, située au bord de la rivière Chicoutimi, idéale pour celui qui veut faire de la chaloupe ou avoir un avion sur flotteur avec plage, accessible à l'année, 3 chambres à coucher, chauffage à eau chaude, tapis mur à mur, sous-sol isolé, terrain tout fini au complet, garage chauffé, foyer en briques, laveuse à vaisselle comprise, construction 8 ans, à bas prix. Tél.: 543-7459.
F-5890

MAISONS-MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE, GLENDALE, 1974, modèle sans corridor, 14 x 64, très propre, située à Valin; terrain 60 x 100, aménagé, aucune offre raisonnable refusée, cause: achat de maison. Tél.: 545-1244.
F-5901

MAISON MOBILE, 14 x 68, entièrement installée, à vendre, directement du propriétaire. Tels: 678-9831 ou 549-6510.
F-6473

MAISON MOBILE: Place des Copains, grandeur: 66 x 12, non meublée, terrain paysage et entrée asphaltée, à vendre rapidement, cause: départ. Tél.: 549-4261, (acheteur sérieux seulement).
F-6479

FERME A VENDRE

DEMI-FERME, à vendre, terrain commercial et unifamilial, 60 acres. Si intéressés, tél.: 549-6055.
F-6474

MOTOS A VENDRE

MOTO YAMAHA ENDURO, 175 c.c., 3,000 milles, (à voir). Tél.: 543-7011, après 6 heures, demandez Normand.
F-5789

KAWASAKI, 900 c.c., de trail, 1974, achetée en 1975, bas millage, mécanique en parfaite condition, faut voir. Tél.: 549-7999.
F-5932

HONDA GL 1000, de route, à l'état neuf, prix à discuter. Tél.: le jour: 545-9621, ou 216, Normandie, Rivière-du-Moulin.
F-5914

TERRAINS A VENDRE

NOUVEAU DOMAINE, dans Rivière-du-Moulin, grandeur: 6,000 pi. car., à 50,000 pi. car., par terrain, choix dans le boisé, prix: $1,250.00 à $2,250.00, conditions: $25.00 par mois et plus, aucun comptant. Rendez-vous de 4 h. 30 à 7 h. 30 p.m., Trépin Inc., courtier.
F-5882

TERRAIN: dans Chicoutimi-Nord, idéal pour maison mobile, bon prix. Tels: 548-3149 ou 548-7882.
F-5867

TERRAIN: 100 x 100, situé rue Elgin, face à la rue de la Fabrique. S'adresser à: Mme Pierre Gagnon, à: 544-6566.
F-6485

A VENDRE OU A LOUER

MAISON MODERNE: 5½ pièces, près des centres d'achats à Chicoutimi. Tél.: 545-0698.
F-5913

A LOUER

2 LOCAUX A BUREAUX, situés au 2184, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires.
F-5874

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS LE GITE: 3½ pièces, ultramodernes, balcons, portes panoramiques, meublés style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi, 1450, du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin, $185.00 à $205.00 par mois. Tels: 549-9973 ou 543-4803.
F-5873

APPARTEMENT: 1½ pièce, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 662-2576.
F-5905

APPARTEMENT: meublé, chauffé, éclairé, stationnement réservé, $170.00 par mois. Tél.: 549-1314, après 6 hres p.m., situé rue Dubé.
F-5780

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, éclairé, chauffé, meublé colonial, plus conciergerie, stationnement avec prise de courant, en excellente condition. Tels: 543-7016 ou 549-4675.
F-5795

APPARTEMENT A SOUS-LOUER: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, situé au 325, rue Longchamps, Chicoutimi. Tél.: 549-4846.
F-5861

APPARTEMENT: 1½ pièce, meublé, chauffé, électricité incluse, balcon, stationnement, entrée indépendante. Tels: 543-4548 ou 545-9246.
F-5772

APPARTEMENTS NEUFS, avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière Place du Royaume, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de $175.00 à $225.00 par mois, suivant la localisation ou les meubles fournis, pour rendez-vous, de 4 à 7 heures. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-5877

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, situé rue des Champs-Elysées, Chicoutimi, libre immédiatement, prix: $170.00. (Nous en avons plusieurs de disponibles pour le mois de juillet). Tels: 543-4021 ou 549-5149.
F-5912

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE meublée, lavabo, tapis, cuisine commune, service de buanderie, pour fille, $20.00 par semaine, rue Hôtel-Dieu. Tél.: 549-0736.
F-5781

CHALETS A LOUER

SITUE A ENVIRON, 6 milles de Chicoutimi, pour la saison estivale, eau courante, électricité, beau terrain en pelouse, $200.00 par mois. Tél.: 543-4591.
F-5782

LOCAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL A LOUER, situé sur la rue Smith à Chicoutimi, superficie approximative de 1,025 pi. car. au rez-de-chaussée, plus sous-sol utilisable, air conditionné, facilité de stationnement, pour informations, tél.: 543-3357.
F-5777

3 LOCAUX COMMERCIAUX, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires.
F-5875

LOGEMENTS A LOUER

DEMENAGER... C'EST TOUTE UNE AVENTURE. Que de choses à penser! Quelques oublis n'auraient rien d'étonnant. Un rappel important: N'oubliez pas d'avertir l'Hydro-Québec de votre déménagement. Un simple appel téléphonique et nous ferons le nécessaire pour que ce changement de domicile ne vous apporte aucun ennui quant à votre facture d'électricité. L'Hydro-Québec vous souhaite beaucoup de bonheur à votre nouveau domicile.
F-5902

POUR LOUER OU SOUS-LOUER votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tels: 543-4021, le jour et 549-5149, le soir.
F-5869

LOGEMENT: 4 pièces, au sous-sol, semi-meublé, chauffé, éclairé, au centre-ville de Jonquière, $150.00 par mois. Tél.: 542-2248.
F-5896

LOGEMENT: 4½ pièces, tapis mur à mur, sorties laveuse et sécheuse, chauffé, eau chaude fournie, entrée indépendante, complètement moderne. Tél.: 543-7459.
F-5892

LOGEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, $125.00 par mois, logement neuf. Tél.: 543-8057.
F-5918

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, luxueux, tapis, aspirateur dans mur, sauna, buanderie, chauffé, éclairé, 1241, Duchesne, arrière de Place du Saguenay. Tél.: 545-0698.
F-5774

DIVERS

FAIRE-PART: futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349 Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

DEMANDES

CLUB CHASSE ET PECHE, avec chalet, construit et part de club demandé, dans 1 rayon maximum de 100 milles de Chicoutimi, accessible en auto. Tél.: 543-7459.
F-5891

FEMMES DEMANDEES

SERVEUSES DEMANDEES à Jonquière, âgées de 25 à 40 ans, apparence soignée, sérieuses, honnêtes, avec expérience, pour servir la boisson, possibilité de faire un salaire très intéressant. Toute application sera gardée strictement confidentielle. Pour donner références, écrire à: C.P. 82, Kénogami.
F-6484

AIDE-FAMILIALE demandée, près du cegep de Jonquière. Tél.: 547-4620, après 4 h. 30.
F-5935

HOMMES DEMANDES

MAGASIN A RAYONS, de la Base de Bagotville, travail d'entrepôt et supervision de 2 départements, bonne possibilité d'avancement. Tél.: 677-2262.
F-5787

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

DEVENEZ REPRESENTANTS (ES), Régine-Familex, c'est facile, agréable et très payant, ceci sans frais de votre part. Tels: 549-6728 ou 543-6031, pour le Saguenay; 662-4117 ou 276-2054, pour le Lac-St-Jean.
F-5868

MONSIEUR, MADAME, nous recherchons quelques couples qui seraient intéressés à faire un revenu additionnel à la maison, par les soirs, sans obligation de votre part. PAS DE PORTE-A-PORTE. Tél.: 545-0958.
F-5908

OFFRE DE SERVICES

ATTENTION: si vous désirez apporter des changements à l'intérieur ou à l'extérieur de votre maison, consultez un professionnel en la matière, qui vous donnera les conseils pratiques, lors d'une entrevue, pour une estimation des travaux sur demandes, en téléphonant à: 542-2538.
F-6456

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.10 par semaine.
Prix dans les dépôts:
$0.25 la copie.

PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord.
6 mois: $35.00 1 an: $65.00

Autre régions au Canada:
6 mois: $40.00 1 an: $75.00

Pays étrangers:
6 mois: $45.00 1 an: $85.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

J.M.R.
Revêtement métallique en tout genre, couverture, système à air chaud, etc.
ESTIMATION GRATUITE
Tels: 549-5780
673-7336

ECOLE DE CONDUITE LACOMBE INC
547-6627 • 548-5385
PERMIS 80105 — 80148

GESTION SGA INC.
110, RACINE, EST, CHAMBRE 126, CHICOUTIMI,
PREPARATION DE VOTRE RAPPORT D'IMPOT
ETATS FINANCIERS MENSUELS
TENUE DE LIVRE
JEAN-YVES BELANGER, 545-1833, CHICOUTIMI.

VENTE ENTRETIEN RECHARGEMENT D'EXTINCTEURS manuel et automatique
Y. D. EXTINCTEURS ENR.
322, Ave. Morin, Chicoutimi, Tél.: 545-0776.

COMPTABILITE
— Tenue de livres
— Bilans et états financiers
— Impôt
SERVICES COMPTABLES ENR.
543-9765

ROLAND ROY FOURRURES
ENTREPOSAGE
NETTOYAGE
REPARATION
TEL.: 543-0745

Service **D'APPAREILS MENAGERS**
Réparations à domicile.
Poêles, réfrigérateurs, laveuses-sécheuses,
TECHNICIENS SPECIALISES.
Tél.: 547-6545.

RAPPORT D'IMPOT
$5.00 et plus
CHARLES GIRARD,
449, rue Morin,
CHICOUTIMI.
Tél.: 543-4629.

REPARATIONS GENERALES d'équipements de soudure
SERVICE RAPIDE
Y. D. EXTINCTEUR ENR.
322, Ave Morin,
Chicoutimi, Tél.: 545-0776

ARMOIRES DE CUISINE
comptoirs, vanités, SUR MESURE,
PRIX TRES RAISONNABLES
TEL.: 549-7490, YVON...

IMPOT
SERVICE A DOMICILE
Comptabilité, tenue de livres,
SAVARD & DESBIENS
543-3023 et 543-7625

Les Améliorations LRD Inc.
Vente et pose, revêtement: Acier et Aluminium
Dépositaire exclusif d'acier Pre-coat Dofasco
2365 Ave du Pont Sud ALMA, P.Q.
Tél.: 668-3611
LAVAL CARON représentant
ESTIMATION GRATUITE

HENAULT & GOSSELIN INC.
2365, ave. du Pont sud, Alma.
SPECIALITES: DEMENAGEMENT DE BATISSES ET CONSTRUCTION DE FONDATION
LOUIS DESCHESNES, 668-3611. ALMA

A VENDRE
Un chalet cottage P.M.C. 1975, 14' x 44' situé au lac Emmuraillé, terrain de 37,700 pi. ca., 180 pieds de façade sur le lac, installé, habitable en hiver, aqueduc sous terre, fosse septique. Offre raisonnable sera considérée. Acheteurs sérieux seulement. Pour renseignements, téléphonez le soir entre 7 hres et 8 hres, à:

549-1070

Maurice Girard
151 rue St-Jean, Bagotville
Fabrique: AUVENTS - CUISINETTES DE CAMPING, et répare toile de tente
Tél.: 544-2479

Pour placer votre annonce dans notre guide, composez
545-4895

PERMIS

Le requérant qui possède l'attestation No: Q-500493 pour opérer deux camions dans la région No 3, demande à la commission des Transports du Québec de changer de région pour effectuer du camionnage en vrac pour la Compagnie Price, (exploitations forestières) dans la région No 2.

Tout intéressé à ladite requête peut apporter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal à la commission des Transports, 585 est, boul. Charest Québec.

Antoine Gaudreault,
St-Siméon,
Cté Charlevoix, P.Q.

TROISIEME PARUTION

"CHANGEMENT DE NOM"

DEMOISELLE FRANCINE GAGNON

AVIS est par les présentes donné que Francine Gagnon, résidant au numéro 640, rue St-Jean, appt 801, Québec, district de Québec, demandera au lieutenant-gouverneur en conseil l'adoption d'un décret pour changer son nom à "FRANCESCA GAGNON". Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

ALMA, le 26 avril 1976.

GAUTHIER & MALTAIS, avocats,
Procureurs de la requerante.

MISS FRANCINE GAGNON

NOTICE is hereby given that Francine Gagnon, residing at 640, St. John St., Appt. 801, Quebec, district of Quebec, will petition the Lieutenant-Governor in Council for permission to change her name to "FRANCESCA GAGNON". This change will not affect any person else than the Applicant.

Alma, April 26th, 1976.

GAUTHIER & MALTAIS,
Attorneys for Applicant.

VILLE DE CHICOUTIMI

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE CHICOUTIMI

AVIS IMPORTANT

Conformément à l'article 32 du règlement municipal numéro 461, et afin de ne pas nuire aux usages courants des abonnés du réseau d'aqueduc de la ville de Chicoutimi, et de garder une réserve suffisante en cas d'incendie, la ville de Chicoutimi désire aviser ses abonnés que le remplissage des piscines ne sera dorénavant permis que durant la période de nuit, soit de 20 heures à 7 heures.

De plus, il est à noter que, conformément à l'article 9 du règlement municipal numéro 461, il est interdit à toute personne de se servir des bornes-fontaines de la ville de Chicoutimi.

Afin d'assurer la sécurité du public, toute infraction à ce règlement sera passible d'une amende n'excédant pas $40.00 et les frais; à défaut de paiement de cette amende et des frais, d'un emprisonnement n'excédant pas deux (2) mois; conformément à l'article 12 du règlement municipal numéro 461.

DANIEL E. COUTURE, ing. jr,
Services techniques,
Ville de Chicoutimi.

Donné à Chicoutimi,
ce 29ième jour d'avril 1976.

DOMTAR Papier journal Domtar Ltée

Requiert les services de

QUATRE (4) ELECTRICIENS LICENCIES

RESPONSABILITE:
Dans une surveillance normale, travaille à la maintenance et à la rénovation de deux (2) machines à papier.

EXIGENCE:
Détenteur d'une licence dans le domaine électrique.

REMUNERATION:
Suivant les normes de la convention de travail et selon les qualifications des candidats.

DATE LIMITE:
Le 1er juin 1976.

INSCRIPTION:

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi ou communiquer à l'adresse suivante:

Papier-Journal Domtar Ltée,
M. Gérard Fleury,
Directeur du personnel et des relations de travail,
Dolbeau, P.Q.
Tél.: (418) 276-3701.

OTTAWA EN BREF

Tribunaux — citoyens

OTTAWA (PC) — La communauté doit s'impliquer davantage dans le processus de l'administration judiciaire. Trop de citoyens croient encore que le crime peut se résumer en l'équation suivante: un criminel est accusé, il subit un procès et reçoit une sentence qu'il purge en prison. Mais, pour favoriser l'engagement des citoyens, il faut rendre à ces derniers les cours de justice criminelle.

C'est, en bref, le message qu'ont livré, chacun dans leur domaine respectif, les panélistes invités dans le cadre de la deuxième conférence canadienne de criminologie appliquée qui se termine vendredi, à Ottawa.

"Les familles de policiers se sentent isolées, a déclaré M. Sidney Katz, journaliste à la pige au Toronto Star, qui élaborait le thème "La police et la communauté". Ces familles, a-t-il ajouté, éprouvent des difficultés à se socialiser avec les citoyens. Les raisons, en fait, sont assez évidentes. Le policier, par son horaire de travail, peut difficilement vivre au rythme de ses concitoyens: il travaille à des heures irrégulières, et souvent durant les fins de semaine. Il lui est presque impossible d'avoir une vie sociale.

Pour le juge Antonio Lamer, président de la Commission de droit du Canada, et deuxième conférencier à prendre la parole, il faut rendre aux citoyens les cours de justice criminelle.

En effet, depuis quelques années, les cours de justice criminelle se sont arrogé l'administration judiciaire sans laisser de place aux citoyens.

Enquête Berger

EDMONTON (PC) — L'enquête Berger sur la construction d'un gazoduc dans la vallée du Mackenzie se déplacera vers le sud du Canada la semaine prochaine. Des audiences publiques se dérouleront durant un mois dans de nombreuses villes, de Vancouver à Halifax.

Depuis le 3 mars 1975, l'enquête dirigée par le juge Thomas Berger de la Cour suprême étudie l'impact social, économique et géographique sur ce projet. Jusqu'à maintenant, les audiences se sont déroulées dans le nord canadien.

Les enquêteurs siégeront à Montréal les 31 mai et 1er juin.

GRC — Duclos

OTTAWA (PC) — Le conseil des ministres a exprimé beaucoup de scepticisme suite aux craintes exprimées jeudi par le député libéral Louis Duclos de Montmorency.

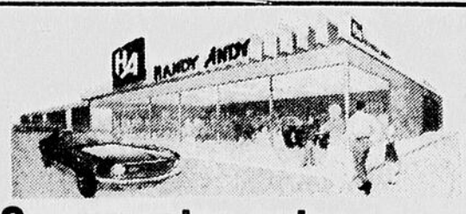
Ce dernier a dit craindre en effet que la GRC prépare un coup d'Etat contre le Québec. Il surpris de constater que Me Michel Côté ait été nommé à Montréal pour servir la couronne dans les poursuites intentées contre le sénateur Louis Giguère.

Adultes seulement

TORONTO (PC) — Le conseil municipal de Toronto a décidé par 14 voix contre 7, jeudi, de maintenir un règlement vieux de trois mois et interdisant, dans certains cas, de réserver un logement aux seuls adultes.

C'est là une volte-face dans l'attitude du conseil car, le 8 avril dernier, on a voté, à 11 contre 10, l'adoption de ce règlement donnant accès, aux personnes accompagnées d'enfants, à des centaines de logis de la municipalité qui n'étaient jusque là disponibles que pour les adultes.

Un porte-parole du conseil a expliqué qu'à la suite de ce vote, il sera illégal pour les propriétaires torontois, jusqu'à l'échéance du règlement, le 30 septembre prochain, de refuser de louer certains types d'appartements à des familles.



Soyez votre patron . . .
Investissez dans un commerce rentable

Un modeste investissement vous fera démarrer d'un bon pied dans le commerce d'articles pour la maison et l'automobile, d'équipement de sport et de quincaillerie avec une concession de magasin Handy Andy. Il existe des localités de premier choix disponibles dans votre région. Alma; Kénogami; Jonquière; Dolbeau; Bagotville; Port-Alfred.
Joignez-vous à une organisation canadienne et prospère de vente au détail. Handy Andy est en affaires depuis plus de 40 ans et est au service de millions de clients satisfaits avec 150 magasins de franchise Handy Andy. Nous vous

- Possibilité de développement considérable
- Aide et conseils continuels
- Méthodes & systèmes de fonctionnement modernes
- Marchandise de qualité à des prix compétitifs
- Entreposage centralisé. Aucune redevance de concession.
- Pouvoir d'achat avec escompte sur la quantité
- Appui dans la promotion de vente et dans la publicité
- Entraînement complet
- Aide dans l'aménagement du magasin

Nous vous donnons un programme planifié complet

Écrivez-nous aujourd'hui. Parlez-nous de vous. Réponse immédiate assurée.

Compagnie Handy Andy
Division Concession
8300 Dsvonshire Road
Montréal, Québec H4P 2K8

Sur la peine capitale

Le fédéral entend classer définitivement les débats

OTTAWA (PC) — Au terme de la première semaine des débats entourant le projet de loi C-84, qui vise à abolir la peine de mort au Canada pour la remplacer par des peines d'emprisonnement plus sévères, les observateurs concluent rapidement que ces débats ne seront pas aussi houleux que prévu.

Les discussions seront certainement longues, les parlementaires fédéraux auront tout simplement l'opportunité de se prononcer devant la Chambre et un "vote libre" devrait normalement intervenir d'ici la fin des travaux, soit avant le 30 juin prochain.

L'allure des débats indique que le gouvernement est confiant et qu'il a tout simplement décidé de classer définitivement ce débat qui s'éternise depuis déjà dix ans. En effet, au cours des dix dernières années, les Communes connaissent actuellement le quatrième débat majeur sur cette question de la peine capitale.

Le gouvernement libéral semble de plus en plus confiant que les résultats d'un sondage antérieur, voulant que la majorité de la députation favorise la législation de M. Allmand, seront confirmés par un "vote libre".

Seuls les créditistes s'opposent farouchement à cette législation et le chef de cette formation politique, le député de Témiscamingue, M. Réal Caouette, a déclaré que les onze députés qu'il dirige voteront contre l'intention du gouvernement qui veut abolir la peine de mort.

Le chef créditiste a soutenu, devant les Communes, que la population canadienne ne secondait pas le Solliciteur général et il s'interroge à savoir ce qui peut pousser tous les ministres à se prononcer en faveur de l'abolition de la peine capitale.

M. Choquette espère qu'au moment de prendre le vote, "tous les députés seront présents et que les libéraux ne se sauveront pas à Montréal sous une foule de prétextes."

Les néo-démocrates présentent un front commun et tous sont favorables à l'abolition de la peine de mort. Dès les premières heures du présent débat, le député de Greenwood, M. Andrew Brewin, a soutenu que même s'il ne parlait pas au nom de ses collègues, il était convaincu que tous seraient favorables au principe du projet de loi.

Chez les conservateurs, les opinions sont partagées et il semble bien qu'aucune directive ne viendra entraver la position des députés de ce parti.

Déjà certains se sont prononcés en faveur du maintien en affirmant que les citoyens seront mieux protégés si le parlement s'en tient au statu quo. Pour d'autres députés conservateurs, les peines d'emprisonnement contenues dans le projet de loi de M. Allmand devraient avoir les mêmes effets de dissuasion que la peine de mort.

L'argumentation du Solliciteur général, M. Warren Allmand, a surtout été axée sur le fait que les statistiques et les études des experts n'ont pu établir que la peine de mort puisse être un facteur important susceptible de réduire le taux de criminalité.

Au terme d'études des analyses de plusieurs spécialistes qui se sont penchés sur la question, M. Allmand n'a pas hésité à affirmer que la peine de mort n'est pas un "bon moyen de démontrer que la société a en horreur le meurtre."

Selon le parrain du bill, l'Etat ne peut se permettre d'utiliser la même méthode que le meurtrier et les peines d'emprisonnement mentionnées au projet de loi sont suffisantes pour permettre à tout individu qui songe à commettre un meurtre d'y songer sérieusement.



FOUILLE — Des membres de la GRC ont envahi vendredi les bureaux du quotidien torontois The Sun. M. Peter Worthington, à droite, ne leur a toutefois pas remis la copie de la lettre que recherchaient les policiers fédéraux.

Sans crier gare

La GRC fouille les bureaux d'un quotidien torontois

TORONTO (PC) — Peter Worthington, rédacteur en chef du quotidien The Sun, a refusé vendredi de remettre la copie d'une lettre controversée à quatre policiers de la GRC dépêchés à Ottawa pour fouiller son bureau.

Après une perquisition de quatre heures et demie, les policiers ont toutefois retrouvé la lettre en question et ont quitté les lieux sans porter aucune accusation.

The Sun a utilisé cette lettre dans la rédaction d'un reportage publié mercredi dernier.

Le journal affirmait que la GRC mettait fin à ses enquêtes sur les séparatistes travaillant dans la Fonction publique suite à l'intervention du premier ministre Trudeau.

M. Worthington a précisé que la GRC a fait irruption dans son bureau vers neuf heures du matin et a entrepris des fouilles après qu'il eut refusé de remettre le pli recherché.

Plus tard, il a déclaré avoir reçu une photocopie de la lettre en question d'une source anonyme s'étant servi de la poste.

Aux Communes, questionné par l'Opposition, le premier ministre Trudeau a dit "ne pas en croire ses oreilles" lorsqu'il a été informé de cette descente.

Visites des détenus

Le commissaire Therrien seconde la position du directeur Lebrun

OTTAWA (PC) — Le commissaire des pénitenciers, M. André Therrien, lors d'une mise au point qu'il a publiée, hier à Ottawa, seconde sans réserve la position du directeur de l'Institution Archambault, M. J.-P. Lebrun, qui a refusé la demande du comité des détenus concernant l'organisation des visites.

Cette demande d'application d'un système de visites-contacts, tel que préconisé par le comité des détenus, a été discutée aux différents niveaux administratifs et M. Therrien mentionne que cette procédure tombe sous la responsabilité du directeur et il a ajouté: "Je crois que ce pouvoir discrétionnaire a été appliqué avec justice."

Au cours des rencontres entre les autorités de l'institution, les médiateurs et le comité des détenus, une requête voulait que l'on reconnaisse le concept des visites-contacts.

"Dans le contexte de cette institution, mentionne le document de M. Therrien, à sécurité maximale, les autorités considèrent qu'elles ne peuvent acquiescer à cette demande pour des raisons d'ordre sécuritaire."

Même si l'installation d'équipement électronique a permis d'améliorer les mesures de contrôle sur certains aspects de contrebande, toutefois, il s'est avéré impossible de déceler tous les articles qui pourraient être introduits dans l'institution à l'occasion des visites-contacts, comme le désirait le comité des détenus.

Sécurité maximale

M. Therrien reconnaît que l'objectif du Service canadien des pénitenciers est de permettre les visites-contacts comme "règle générale lorsque le service aura construit les institutions à sécurité maximale tel que proposé dans le rapport Mohr. "Il faut également souligner que les visites-contacts sont actuellement permises dans les institutions à sécurité moyenne et minimale", a ajouté le commissaire.

M. Therrien en a profité pour justifier l'attitude du directeur Lebrun en déclarant: "En fait, moins de 30 pour cent de tous les détenus fédéraux sont incarcérés dans des institutions à sécurité maximale parce qu'ils sont susceptibles en particulier de chercher activement à s'évader et le cas échéant, présenter un danger pour le public. A cet égard, la population canadienne nous appuie sans réserve."

Le commissaire Therrien a réfuté énergiquement les accusations "gratuites" largement diffusées par certains organes d'information qui tendent à discréditer le travail des agents de correction en les accusant de se livrer au trafic de la drogue.

"Une telle généralisation, précise M. Therrien, ne peut être faite dans aucune profession, pas plus des officiers de correction que des médecins, des avocats ou d'autres catégories de travailleurs."

Mentionnant que personne n'a encore pu prouver de telles allégations concernant le trafic de la drogue, le commissaire estime qu'une telle situation n'a pour effet que de miner le moral du personnel et qu'il est facile de conclure que de telles accusations ne "peuvent provenir que de personnes irresponsables".

Le gouvernement fermerait bientôt 9 bases militaires

OTTAWA (PC) — Le cabinet fédéral pèse actuellement le pour et le contre d'une décision à incidence politique à propos de la fermeture de neuf bases militaires, réparties à travers le pays, et dont le ministère de la Défense a dit qu'il n'en avait plus besoin.

Le conseil des ministres se penche sur un rapport du ministère où on précise qu'il existe aujourd'hui 32 bases militaires au Canada et que, grâce à la modernisation et à la réorganisation, seulement 23 suffiront à l'avenir.

On y souligne également que les Maritimes n'auront plus besoin que d'une seule base aérienne au lieu de quatre.

Quoique la teneur du rapport soit confidentielle, des déclarations antérieures de fonctionnaires de la défense nationale laissent entendre que le gouvernement doit décider s'il faut subventionner le ministère

DECES

MME JOSEPHINE CARTER

A Alma, le 6 mai 1976, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée **Mme Joséphine Carter,** épouse de M. Ernest Dionne. Elle demeurait au 596, Delisle, Alma, autrefois de l'Ascension.

Les funérailles auront lieu samedi, 8 mai, à 14 h. 30. Le départ se fera du Funérarium Co-Op, 486, du Pont-Nord, Alma, pour l'église Ste-Marie, de Iles-Maligne et de là au cimetière de St-Léon.

Direction funéraire: Coopérative funéraire: Lac-St-Jean.

M. ADELARD COTE

A Métabetcouan, le 7 mai 1976, à l'âge de 88 ans et 8 mois, est décédé **M. Adélard Côté,** époux de feue dame Rosanna Côté. Il demeurait au Rang 4, à Ste-Croix.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 h. 30. Le départ se fera du salon paroissial de Ste-Croix, pour l'église de Ste-Croix, et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Desbiens & Frères.

M. EMANUEL ST-HILAIRE

Subitement à Chicoutimi, le 7 mai 1976, à l'âge de 54 ans, est décédé **M. Emanuel St-Hilaire,** époux de dame Cécile Gaudreault. Il demeurait au 329, Côte-Réserve, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu lundi, à 14 hres. Le départ se fera du salon funéraire Aubin, avenue Montcalm, Chicoutimi, pour l'église Sacré-Coeur, et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse: Michel (Colette Bouchard), Richard (Claire Bouchard), Mme Maurice Bilodeau (Monique), Pierre et Johanne St-Hilaire.

Direction funéraire: Aubin, Chicoutimi.

MME JEANNE-IDA BOIVIN

A Chicoutimi, le 7 mai 1976, à l'âge de 55 ans, est décédée **Dame Jeanne-Ida Girard,** épouse de M. Georges Boivin.

Elle demeurait au 108, Dubuc, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 hres. Le départ se fera du salon funéraire Aubin, avenue Montcalm, Chicoutimi, pour l'église St-Joachim, et de là au cimetière Tremblay.

Elle laisse dans le deuil outre son époux: Jean-Claude Boivin, Mme Marcel Dufour (Gisèle), René (Marlène Boily), Mme Victor Dufour (Ginette), Richard, Rachelle et Carole.

Direction funéraire: Aubin, Chicoutimi.

OFFRE D'EMPLOI

HOMMES OU FEMMES

Nous avons besoin de 10 personnes.
- Emploi stable, $800. par mois.
- Auto nécessaire.
- Bénéfices marginaux.

Pour Chicoutimi — Tél.: 543-7608
Pour Jonquière — Tél.: 542-6075

REVENU SUPPLEMENTAIRE

Pour vous aider à joindre les deux bouts ou à vous payer l'auto de vos rêves. Emploi stable, revenu garanti. Auto nécessaire.

Pour Chicoutimi Tél.: 543-7608
Pour Jonquière Tél.: 542-6056

CENTRE HOSPITALIER JONQUIERE

Hôpital de 320 lits de soins spécialisés
DIRECTEUR DES SOINS INFIRMIERS

Fonctions;
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des soins infirmiers planifie, coordonne et contrôle les activités relatives aux soins infirmiers dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des bénéficiaires.

Exigences:
Diplômes d'études universitaires de trois (3) ans en sciences de la santé (sciences infirmières) ou l'équivalent.

Salaire:
Echelle de 1975: de $15,752 à $22,205, selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 19 mai 1976 au:
Directeur général,
Centre hospitalier Jonquière,
450, rue de l'Hôpital,
Jonquière, P. Q.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE FERMONT
C.P. 550, Fermont
Comté Duplessis, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GENERAL

Catégorie:
C.L.S.C. en phase d'implantation et de démarrage en milieu rural.

Fonctions:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, planifie, implante, structure, coordonne et contrôle les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux usagers les services, en égard à la programmation et répondre à leurs besoins.

Exigences:
— Le candidat devra posséder un diplôme d'études universitaires en sciences de l'administration humaine ou l'équivalent;
— ou diplôme d'études collégiales (D.E.C.), formation professionnelle en techniques administratives avec un minimum de 2 ans à un poste de direction d'un établissement du réseau des Affaires sociales.;
— ou encore une expérience pratique de trois ans à une fonction comportant d'importantes responsabilités en gestion de personnel et en finances publiques, ce qui pourrait alors combler pour l'insuffisance de diplômes.
— Le candidat devra connaître la Loi 65, ses règlements et le réseau du ministère des Affaires sociales.
— Connaissance suffisante de la langue seconde.

Rémunérations:
Suivant les politiques salariales du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.
Date limite:
Tout candidat devra faire parvenir sa demande d'emploi accompagnée de son curriculum vitae à l'adresse suivante pour le jeudi 20 mai 1976.

C.L.S.C. de Fermont
M. François Huard, président
C.P. 482
Fermont, Cté Duplessis, P.Q.

Secrétaire demandée

Une nouvelle étude de notaires à Chicoutimi requiert les services d'une secrétaire.
Il est essentiel d'avoir quelques années d'expérience dans le domaine notarial.
Très bon salaire offert.
Toute application sera gardée confidentielle.
S.V.P., faire application par écrit à la main à:

Progrès-Dimanche,
Dept. 445,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
G7H 5C1.

REPRESENTANT DEMANDE ADAMS BRANDS LTD.

Une division de Warner Lambert Canada Ltd, manufacturier et distributeur de produits reconnus; CHICLETS, CERTS, DENTYNE, ROLAIDS, etc., offre une occasion avantageuse à un représentant ambitieux et travailleur. Il devra visiter les marchands de gros et de détail de Chicoutimi, Lac-Saint-Jean, Côte-Nord.
Le candidat doit demeurer dans la ville de Chicoutimi ou sa région immédiate, et posséder une bonne éducation. L'expérience de la vente et mise en marché est un avantage.
L'emploi offre un programme complet de formation, un excellent salaire, possibilité d'avancement, plan de bonis, bénéfices marginaux exceptionnels, automobile fournie et dépenses de voyage payées.
Nos représentants sont avisés de ce communiqué.
Toutes demandes resteront confidentielles et devront être postées à:
LE QUOTIDIEN,
316, AVE LABRECQUE,
DEPT. 3008,
CHICOUTIMI.

VENTES INDUSTRIELLES
$15,000.00 +

Avons besoin immédiat d'un représentant bilingue pour couvrir notre territoire du Saguenay-Lac-St-Jean pour vendre ligne complète d'équipement de communications-radio.
Ceci est une opportunité fantastique de carrière avec une multi-nationale incluant excellent salaire fixe, bonis, commissions, automobile fournie, compte de dépenses et tous les avantages sociaux.

Appelez frais virés
(418) 683-1721
Pour de plus amples détails.

SECRETAIRE DEMANDEE

POUR NOTRE SUCCURSALE DE CHICOUTIMI

QUALIFICATIONS:

Secondaire V ou équivalent, 3 ans et plus expérience. Bonne connaissance de la langue anglaise. Belle personnalité. Sténographie non nécessaire, mais serait un atout.

NOUS OFFRONS:

Salaire selon qualifications.
Semaine 37½ heures.
Bénéfices marginaux etc.

Se présenter en personne à:

Eaton Yale (Timberjack)
750, Route 170 — Chicoutimi

En Italie

Un tremblement de terre fait plus de 300 morts et 110,000 sans-abri

MAIANO, Italie (Reuter) — Le bilan du tremblement de terre qui a dévasté, jeudi soir, une vingtaine de bourgades et de villages du nord-est de l'Italie, s'établit à 300 morts et 110,000 sans-abri. Mais c'est sans doute un bilan provisoire et il pourrait se situer aux alentours de 500 morts dans les prochains jours.

En début d'après-midi, les sauveteurs avaient dégagé 270 cadavres mais de nombreux autres gisent encore sous les décombres et il faudra peut-être plusieurs jours pour se faire une idée précise de l'ampleur de la catastrophe.

Le seisme a atteint une intensité de 6.5 sur l'échelle de Richeter. Il a été suivi d'une vingtaine de secousses de moindre intensité au cours des 15 heures qui ont suivi, le bilan aurait pu être beaucoup plus catastrophique si une première et faible secousse n'avait pas précédé d'une minute environ la plus meurtrière qui s'est déclarée à 20 h. 01 GMT. Ainsi alertés, de nombreux habitants de la région avaient pris la précaution de sortir de chez eux. Plusieurs régions d'Europe méridionale et centrale ont en fait été touchées à des degrés divers, mais c'est celle de Frioul-Vénétie julienne, proche de la frontière yougoslave, qui a été le plus durement éprouvée.

Plus de 7,000 personnes — soldats, policiers et scouts — participent aux opérations de secours et s'emploient à dégager morts et blessés des décombres. Le président Giovanni Leone et deux ministres du cabinet démissionnaire de M. Aldo Moro se sont rendus sur les lieux. A Maiano, bourgade prospère de 4,500 habitants, la plus grande partie de la population est sans abri. A Gémone, non loin de là, 7,000 personnes sont dans le même cas.

Plus de 100 personnes ont perdu la vie à Gemone et 85 cadavres enveloppés dans des couvertures ou des draps ont été disposés les uns à côté des autres au cimetière local. Les taches de sang et de boue sèchent sous le soleil de l'après-midi. Il n'y a pas assez de cercueils. Juchée sur une colline que dominent les pics enneigés des dolomites, la ville a été presque entièrement détruite. La région compte environ 180,000 habitants au total. Les dégâts matériels sont estimés à plusieurs milliards de lires.

Secours

Vingt-cinq hélicoptères de l'armée y acheminent secours et vivres dans un va-et-vient continuel. Ils évacuent les blessés vers les hôpitaux des grandes villes les plus proches. Les autorités locales estiment qu'elles ont la situation bien en main et que les secours sont bien organisés.

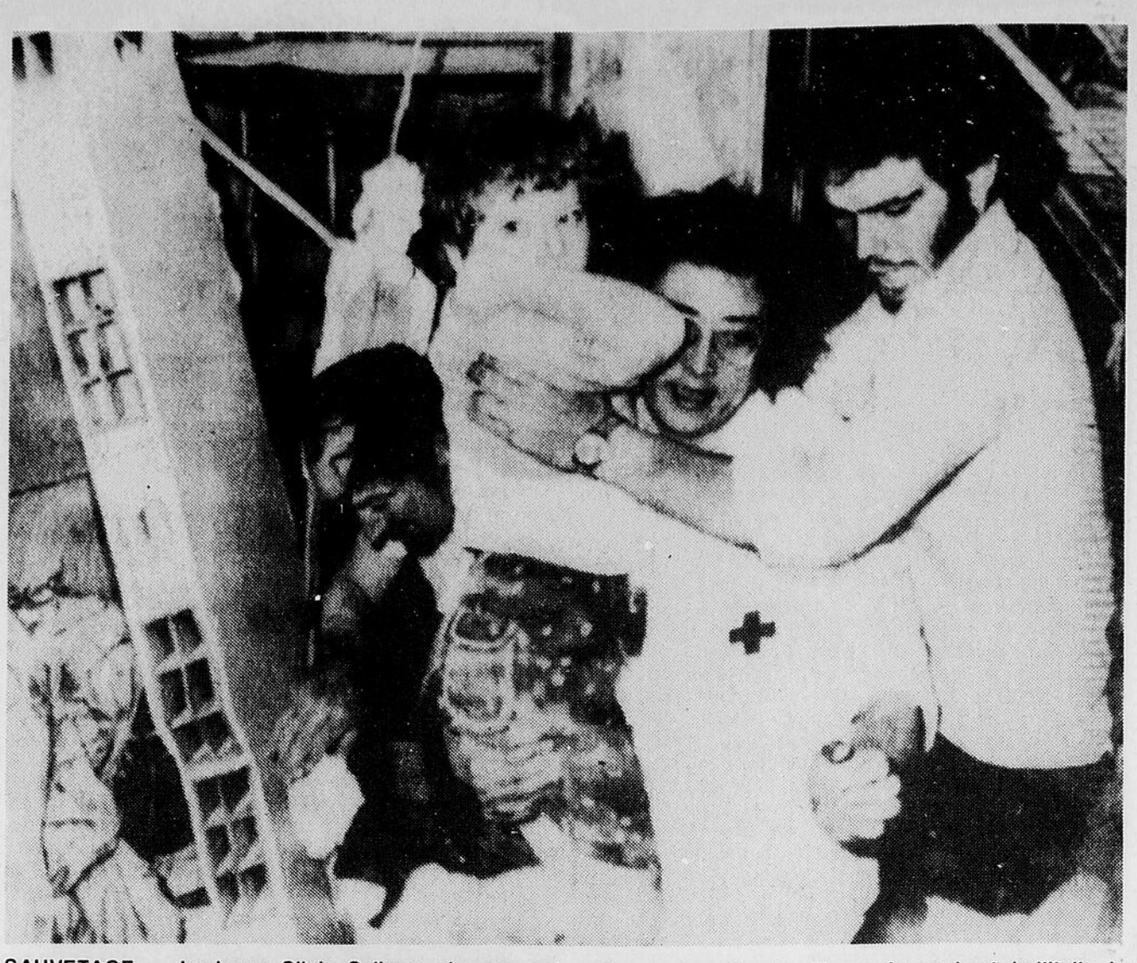
A Rome, le gouvernement a installé un centre chargé de répondre aux milliers d'appels téléphoniques de personnes qui s'inquiètent du sort de parents ou amis qui vivent dans la région dévastée. Des Italiens résidant à l'étranger ont appelé de nombreux pays d'Europe ainsi que d'Australie et des Etats-Unis.

Dans la péninsule, le séisme a été ressenti jusqu'à Rome. La tour de Pise a tremblé mais son degré d'inclination n'a pas été modifié. Venise a également été ébranlée mais on n'y signale pas de dégâts matériels.

C'est le plus grave tremblement de terre qu'a connu l'Italie depuis celui de 1930 qui avait fait 1,425 morts dans la région d'Irpinia, à l'est de Naples. La plupart des petits villages situés au nord d'Udine ont été isolés toute la nuit, sans vivres ni secours. Ce n'est que dans la matinée de vendredi que des unités du génie ont pu rétablir les communications routières et téléphoniques.

Des messages de condoléances affluent du monde entier. Le pape Paul VI a adressé à l'archevêque d'Udine un télégramme dans lequel il exprime sa "profonde tristesse". M. Leo Tindemans, premier ministre belge, a adressé à son homologue italien M. Aldo Moro un télégramme dans lequel il déclare: "Vivement ému par la calamité qui frappe votre pays, je vous prie de recevoir mes très sincères condoléances et vous demande d'assurer les familles de la part que je prends au malheur qui les frappe".

Les gouvernements ouest-allemand et autrichien ainsi que la Croix-Rouge internationale et les Nations unies ont fait savoir qu'ils sont prêts à contribuer aux opérations de secours. Mais jusqu'à présent, les autorités italiennes ont fait savoir qu'elles n'avaient pas besoin de secours extérieurs.



SAUVETAGE — La jeune Silvia Salisca, six ans, est transportée saine et sauve hors des décombres de sa demeure, à Gemona, près d'Udine, vendredi, quelques heures après qu'un violent tremblement de terre eut détruit une douzaine de villages du nord-est de l'Italie. La jeune Silvia a été trouvée sous le corps sans vie de sa mère qui a succombé en essayant de protéger son enfant contre les gravats et débris.

Présidence au Liban

Une forte tension entoure l'élection du successeur

BEYROUTH (Reuter) — Le Liban vivait vendredi à l'heure de l'incertitude qui entoure la réunion de la Chambre des députés, officiellement convoquée samedi pour élire un successeur au président Souleiman Frangié.

La présidence de la Chambre a publié un communiqué confirmant la tenue de cette réunion à laquelle la gauche demeure hostile dans les circonstances présentes. Un quorum de 66 voix est nécessaire pour désigner un nouveau chef de l'Etat et les différentes parties exercent activement des pressions sur les députés pour les amener à assister ou, au contraire, à boycotter la réunion de samedi.

Cette incertitude laisse planer la menace d'une violente reprise des combats, comme ce fut le cas la semaine dernière lors d'un premier ajournement de l'élection présidentielle.

Si une radio de droite a pu faire état de tirs d'artillerie dans plusieurs quartiers de Beyrouth, jeudi soir, la capitale connaissait vendredi une accalmie relative que les combattants ont mis à profit pour fourbir leurs armes.

Des informations non confirmées émanant de la gauche libanaise font état d'une concentration des forces chrétiennes dans les montagnes qui dominent la ville.

Sarkis

Les observateurs estiment qu'un nouvel ajournement de la réunion de la Chambre provoquerait une violente réaction de la droite libanaise. En revanche, prévoient-ils, l'élection éventuelle de M. Elias Sarkis, gouverneur de la Banque Centrale du Liban, qui jouit de l'appui de la Syrie et des forces de droite inciterait probablement la gauche à passer l'action.

Les mêmes observateurs jugent probable que, si la Chambre peut se réunir samedi comme prévu, M. Sarkis battrait le candidat de la gauche, M. Raymond Eddé.

La situation au Liban a fait l'objet d'un entretien de six heures, jeudi soir, à Damas, entre le président Hafez al Ale chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), et M. Yasser Arafat.

Les observateurs pensent que les efforts du chef de l'OLP pour tenter de concilier les positions de la Syrie et de la gauche libanaise ont peu de chance d'être couronnés de succès.

Avant de rencontrer M. Arafat, qui était accompagné du cheik Moussa al Sadr, chef de la communauté chiite du Liban, le président Assad s'était entretenu avec les dirigeants du Front démocratique et populaire de libération de la Palestine (FDPLP), M. Nayef Hawatmeh, et de la Saiqa, M. Zoheir Mohsen.

Front du refus

Par ailleurs, deux organisations palestiniennes du front du refus, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et le colonel Khaddafi, chef de l'Etat libyen, ont dénoncé le complot visant, à leurs yeux, à liquider la cause palestinienne.

L'organe du FPLP, Al Hadaf, affirme que ceux qui préconisent une intervention extérieure au Liban cherchent en fait un règlement politique de l'ensemble de la question du Proche-Orient. Sous couvert de restaurer la paix au Liban, ils entendent réduire la liberté d'action de la résistance palestinienne, ajoute ce journal.

De son côté, M. Aboul Abbas, porte-parole du Front populaire de libération de la Palestine (commandement général), a exprimé une opinion analogue, estimant que seules les armes permettront de faire échouer "le plan de la droite".

Dans une interview que publie Al Hadaf, le colonel Mouammar Khaddafi affirme, pour sa part, que la guerre civile de septembre 1970 en Jordanie, qui avait opposé les bédouins du roi Hussein aux fédayin, et la crise libanaise, ne sont qu'un seul et même plan visant à détruire la résistance palestinienne.

Le chef de l'Etat libyen invite par ailleurs "toutes les forces nationalistes du Liban" à faire cause commune avec "l'Armée arabe du Liban", force rebelle dirigée par le lieutenant Ahmed al Khatib.

Au Sacré-Collège

Une représentation plus grande des catholiques du Tiers-Monde

CITE D ATICAN (AP) — En accordant une plus grande représen ation aux catholiques du Tiers-Monde, le pape Paul VI a profondément modifié l'aspect du Sacré-Collège.

Et lorsque 19 prélats seront élevés à la pourpre cardinalice, au consistoire secret du 24 mai, les Européens perdront la majorité dont ils disposent au sein de l'assemblée chargée d'élire les papes.

Il y a 16 ans seulement, Jean XXIII désignait le premier cardinal noir, Mgr Laurean Rudambwa, archevêque de Dar-es-Salam (Tanzanie). Aujourd'hui, on compte sept cardinaux africains.

Dix des 19 cardinaux de la nouvelle promotion sont originaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, ce qui donnera au Tiers-Monde 43 représentants parmi les 118 cardinaux âgés de moins de 80 ans et ainsi aptes à participer à un conclave.

"L'Eglise catholique est en avance sur les autres organisations internationales, même l'ONU, a déclaré un officiel européen du Saint-Siège. Le Tiers-Monde vote à l'assemblée générale de l'ONU. Mais il ne dispose pas de droit de véto au Conseil de sécurité, où réside le pouvoir."

Une plus forte représentation ne signifie pas, toutefois, que les pays du Tiers-Monde décideront de l'élection du prochain souverain pontife. On pense qu'ils éprouveraient des difficultés à former un bloc uni.

Pape italien

Généralement, on est d'avis que le prochain pape sera italien, bien que les Italiens perdent progressivement la place prépondérante qu'ils occupaient au Sacré-Collège.

LE MONDE EN BREF

Rareté — eau potable

GENEVE (AP) — L'eau potable pure est de plus en plus rare, révèle une étude de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe.

Dans cinq pays européens — Chypre, Allemagne de l'Est, Hongrie, Malte et Ukraine — les ressources d'eau ne couvrent plus les besoins.

Dans six autres Etats — Belgique, Luxembourg, Pologne, Portugal, Roumanie et Turquie — les ressources ne permettront pas de faire face à la demande croissante d'ici la fin du siècle.

Le rapport, qui a été publié vendredi souligne qu'il existe dans toute l'Europe suffisamment d'eau pour au moins 25 ans, mais que les réserves ne se trouvent pas nécessairement dans les endroits les plus peuplés.

L'approvisionnement en eau va devenir de plus en plus coûteux et exigera de nouvelles méthodes. Cette situation serait attribuable à la négligence des divers gouvernements qui ne sont pas intervenus à temps pour lutter contre la pollution. La moitié des crédits qui devront être débloqués serviront à corriger les erreurs commises au cours des 100 dernières années.

Le Danemark, la Finlande, le Portugal, l'Espagne et la Suisse ont entrepris des recherches pour trouver des nappes souterraines tandis qu'en Belgique, en Allemagne de l'Ouest, en France, aux Pays-Bas, en Suède, en Suisse et en Grande-Bretagne, on cherche le moyen de regarnir les nappes en voie d'épuisement.

Allemagne — journaux

BONN (Reuter) — Aucun des principaux journaux de la République fédérale n'a paru vendredi. La grève des typographes a en effet repris après l'échec des négociations engagées avec l'Association des propriétaires de journaux. Seuls une douzaine de petits journaux de province sont sortis des presses.

La grève a débuté mercredi dernier après l'échec d'une première série de pourparlers. Suspendue lundi matin, en attendant de nouvelles négociations, elle a repris mercredi. Les pourparlers sont dans l'impasse.

Le Syndicat des typos, qui compte 80,000 adhérents, réclame des augmentations salariales de l'ordre de 6 pour cent. Les employeurs refusent d'améliorer leur offre de 5.9 pour cent assorti de 0.3 pour cent supplémentaire pour les salaires les plus bas.

Sein

TOKYO (AFP) — Les femmes ayant subi l'ablation d'un sein peuvent retrouver une poitrine normale grâce à une technique chirurgicale japonaise.

Le professeur Toyoyoshi Fujino, de la faculté de médecine de l'Université de Keio, a annoncé récemment le succès d'une opération qui a remodelé la poitrine d'une patiente de 40 ans.

Après la communication du Dr Fufino devant une assemblée de chirurgiens esthétiques à Tokyo, on estime dans les milieux médicaux que cette innovation rendra espoir aux quelque 10,000 Japonaises victimes d'un cancer du sein.

Le professeur Fujino a transplanté un morceau de tissu fessier sur la poitrine de la patiente. Il a maintenu la greffe en vie en ligaturant deux veines (environ 2 mm de diamètre) et deux artères (4 mm de diamètre). Il a estimé le résultat "satisfaisant" un mois après l'opération. Il espère réaliser également la liaison nerveuse des deux parties greffées.

Kissinger promet d'aider l'Afrique

PARIS (Reuter) — "J'ai fait valoir au président (de Côte-d'Ivoire) que les Etats-Unis encourageront le développement de l'Afrique par les Africains", a déclaré, vendredi, M. Henry Kissinger à l'issue d'un entretien avec M. Félix Houphouet-Boigny à Paris.

C'est la seule façon pour l'Afrique de devenir stable, a ajouté le secrétaire d'Etat avant de repartir pour les Etats-Unis.

"Nous avons passé en revue les problèmes de toute l'Afrique et nous sommes convenus qu'ils devraient être résolus sans immixion étrangère", a ajouté M. Kissinger.

Farouche adversaire de l'influence soviétique en Afrique, M. Houphouet-Boigny a confirmé les propos du secrétaire d'Etat.

Prié de dire s'il était d'accord avec le président ivoirien sur la nécessité d'un dialogue avec le gouvernement blanc d'Afrique du Sud, M. Kissinger a répondu: "Je pense qu'il serait très utile de résoudre les problèmes de l'Afrique du Sud par le dialogue".

LES QUÉBÉCOIS

SONT EN DROIT DE RECEVOIR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE LEUR GOUVERNEMENT

SPGQ

CSN

LE SYNDICAT DE PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LUTTE POUR QUE LES

- ACTUAIRES
- AGENTS CULTURELS
- AGENTS D'INFORMATION
- AGENTS DE PROBATION
- AGRONOMES
- ARCHITECTES
- ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
- ATTACHÉS JUDICIAIRES
- BIBLIOTHÉCAIRES
- BIOLOGISTES
- CHIMISTES
- COMPTABLES
- CONSEILLERS D'ORIENTATION
- CRIMINOLOGUES
- DIÉTÉTISTES
- ÉCONOMISTES
- GÉOGRAPHES
- GÉOLOGUES
- INFORMATICIENS
- INGÉNIEURS
- INGÉNIEURS FORESTIERS
- MÉDECINS VÉTÉRINAIRES
- PHYSICIENS
- POLITICOLOGUES
- PSYCHOLOGUES
- SPÉCIALISTES EN ÉDUCATION
- SOCIOLOGUES
- TRADUCTEURS
- TRAVAILLEURS SOCIAUX
- ET BIEN D'AUTRES...

PUISSENT TRAVAILLER LIBREMENT SANS INTIMIDATION AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS

NOTRE LUTTE C'EST CELLE DE TOUT L'MONDE